



**UNIVERSITÉ DU BURUNDI**

**GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI**

Dépôt institutionnel officiel

<https://repository.ub.edu.bi>

## **La prise en charge en maison de retraite versus la retraite à domicile**

**Niyonizeye, Julienne; Sous la direction de : Pr. Athanase Nsengiyumva**

**2023-05**

UB, FLSH

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2382>

**UNIVERSITE DU BURUNDI**

**FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

**MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE**

---



**LA PRISE EN CHARGE EN MAISON DE RETRAITE VERSUS LA  
RETRAITE A DOMICILE**

Par :

Julienne NIYONIZEYE

Mémoire

présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade  
de Master en Socio-Anthropologie

---

**Sous la direction de :**

Pr. Athanase NSENGIYUMVA

**Bujumbura, Mai 2023**

**IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY**

Président : Dr. TOYI Aloys

Directeur : Pr. Athanase NSENGIYUMVA

Secrétaire : Dr. Sœur Rosette MINANI

**DEDICACE**

A ma mère ;

A mes beaux-parents ;

A mes frères et sœurs ;

A mon époux KWIZERA Emery et nos deux enfants KWIZERA Vive Providence et KWIZERA Marie Vive Bonté.

**Je dédie ce mémoire**

**REMERCIEMENTS**

Ce mémoire n'aurait pas pu arriver au terme n'eut été le concours de plusieurs mains. Nous saisissons cette occasion pour exprimer toute notre gratitude et nos remerciements les plus sincères à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation du présent mémoire.

Nos vifs remerciements s'adressent plus particulièrement au Professeur Athanase NSENGIYUMVA, directeur de ce mémoire qui, malgré ses multiples charges, a accepté de diriger notre mémoire. Ses remarques, ses orientations et ses conseils nous ont été d'un intérêt incomparablement considérable.

Nos remerciements sont aussi adressés à tous les professeurs du programme de Master en Socio-anthropologie de l'Université du Burundi. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos profonds sentiments de reconnaissance pour la formation scientifique qu'ils nous ont donnée.

Nos remerciements sont également adressés à toutes les personnes qui ont accepté de nous fournir les informations nécessaires à la réalisation de ce travail.

A toi mon cher incomparable Emery KWIZERA, à travers quelques lignes c'est rien qui est exprimé, tu le sais, mais je veux te redire tout mon amour.

**RESUME**

Notre travail s'intitule : « La prise en charge en maison de retraite versus la retraite à domicile ». Ce travail a été réalisé dans le but d'étudier les modes de vie des retraités selon leur milieu de vie et de comprendre comment ils les conçoivent eux-mêmes afin de découvrir sur base d'une comparaison un endroit permettant de mieux vivre le vieillissement.

Les résultats obtenus révèlent que la maison de retraite permet un mode de vie collectif contrairement au domicile. La maison de retraite est conçue comme un lieu d'enfermement et d'attente de la mort ce qui n'est pas le cas pour le domicile. Le domicile (le chez les siens) est révélé par l'étude comme un endroit permettant de mieux vivre le vieillissement mais le chez soi l'est par excellence.

**Mots-clés** : Le retraité, la prise en charge, La maison de retraite, le domicile

**ABSTRACT**

Our work is entitled: "Care in a retirement home versus retirement at home". This work was carried out with the aim of studying the lifestyles of retirees according to their living environment and to understand how they conceive them themselves in order to discover, on the basis of a comparison, a place that would allow them to live better their aging.

The results obtained reveal that the retirement home allows for a collective way of life unlike the home. The retirement home is conceived as a place of confinement and expectation of death, which is not the case for the home. The home (to one of his children for example) is revealed by the study as a place that allows one to better live an aging but his own home steel the best place than others.

**Keywords:** The retiree, caregiving, the nursing home, the home

**TABLE DES MATIERES**

|                                                                            |            |
|----------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY.....</b>                             | <b>i</b>   |
| <b>DEDICACE.....</b>                                                       | <b>ii</b>  |
| <b>REMERCIEMENTS.....</b>                                                  | <b>iii</b> |
| <b>RESUME.....</b>                                                         | <b>iv</b>  |
| <b>ABSTRACT .....</b>                                                      | <b>v</b>   |
| <b>TABLE DES MATIERES .....</b>                                            | <b>vi</b>  |
| <b>LISTE DES CARTES .....</b>                                              | <b>ix</b>  |
| <b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>                                        | <b>x</b>   |
| <b>AVANT-PROPOS .....</b>                                                  | <b>xi</b>  |
| <b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>                                         | <b>1</b>   |
| <b>CHAP I : OBJET, PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE.....</b>       | <b>3</b>   |
| I.1. Objet : Les retraités .....                                           | 3          |
| I.2. Problématique.....                                                    | 4          |
| I.2.1 Question de recherche .....                                          | 5          |
| I.2.1.1. Sous-questions .....                                              | 5          |
| I.3. Objectifs de recherche .....                                          | 6          |
| I.3.1. Objectif général .....                                              | 6          |
| I.3.2. Objectifs spécifiques.....                                          | 6          |
| I.3.3. Justification du choix du sujet .....                               | 7          |
| I.3.4. La pertinence du sujet.....                                         | 7          |
| I.3.5. Intérêt du sujet .....                                              | 8          |
| I.4. Les hypothèses de recherche .....                                     | 8          |
| I.4.1. Hypothèse générale.....                                             | 8          |
| I.4.2. Hypothèses opérationnelles .....                                    | 9          |
| <b>CHAP II : CADRE THEORIQUE .....</b>                                     | <b>10</b>  |
| II.1. Elucidation des concepts clés.....                                   | 10         |
| II.1.1. Le retraité .....                                                  | 10         |
| II.1.2. La prise en charge .....                                           | 13         |
| II.1.3. Maison de retraite.....                                            | 13         |
| II.1.4. Le domicile.....                                                   | 14         |
| II.1.5. Retraite à domicile .....                                          | 14         |
| II.2. Le vieillissement et les institutions pour les personnes âgées ..... | 14         |
| II.2.1. La vieillesse et le vieillissement.....                            | 14         |
| II.2.2. Quand est-ce qu'on est vieux ? .....                               | 16         |
| II.2.3. La vieillesse comme fardeau .....                                  | 18         |

|                                                                                                |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| II.2.4. La dépendance : une qualité humaine .....                                              | 19        |
| II.2.5. La personne âgée et sa famille .....                                                   | 21        |
| II.2.6. La place de la famille pour une vieillesse réussie .....                               | 22        |
| II.2.7. La vieillesse au Burundi : plaisir traditionnel, fardeau moderne .....                 | 23        |
| II.3. Aperçu de la situation des maisons de retraite dans le monde.....                        | 23        |
| II.3.1. Les maisons de retraite en Europe.....                                                 | 23        |
| II.3.1.1. Les établissements pour les personnes âgées autonomes .....                          | 24        |
| II.3.1.1.1. Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie : MARPA .....                    | 24        |
| II.3.1.1.2. Les résidences services .....                                                      | 24        |
| II.3.1.1.3. Résidences autonomes (foyer-logement).....                                         | 25        |
| II.3.1.1.4. L'habitat regroupé.....                                                            | 25        |
| II.3.1.2. Hébergement temporaire et accueil à temps partiel.....                               | 25        |
| II.3.1.2.1. Accueil du jour.....                                                               | 25        |
| II.3.1.2.2. Accueil de nuit .....                                                              | 26        |
| II.3.1.3. Les établissements pour les personnes âgées dépendantes.....                         | 26        |
| II.3.1.3.1. Etablissements d'hébergement pour les Personnes Agées dépendantes :<br>EHPAD.....  | 26        |
| II.3.1.3.2. Unité de Soins de Longue Durée : USLD.....                                         | 27        |
| II.3.1.3.3. Unité protégée d'Alzheimer (UPA) (Intégrée au sein d'un EHPAD) .....               | 27        |
| II.3.2. Les maisons de retraite en Afrique.....                                                | 27        |
| II.3.2.1. Les maisons de retraite dans la société burundaise .....                             | 28        |
| II.4. Une maison de retraite : un milieu de projet de vie ou de fin de vie .....               | 29        |
| II.4.1. Décision d'entrée dans une maison de retraite.....                                     | 30        |
| II.4.2. La vie dans une maison de retraite .....                                               | 31        |
| II.4.3. La vie à domicile .....                                                                | 32        |
| II.4.4. Les facteurs d'entrée en maison de retraite .....                                      | 33        |
| <b>CHAP. III : METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....</b>                                              | <b>34</b> |
| III.1. Délimitation spatiale.....                                                              | 34        |
| III.1.1. Cadre ethnographique .....                                                            | 34        |
| III.1.1.1. Situation géographique du Burundi.....                                              | 34        |
| III.1.1.2. La province de Bujumbura Mairie .....                                               | 36        |
| III.2. Lieux d'enquête .....                                                                   | 38        |
| III.2.1. Hospice sainte Elisabeth .....                                                        | 38        |
| III.2.1.1. L'objectif de l'Hospice Saint Elisabeth .....                                       | 38        |
| III.2.1.2. Services offerts aux retraités et les contraintes à l'hospice sainte Elisabeth..... | 39        |
| III.3. Population d'enquête et échantillonnage.....                                            | 39        |

---

|                                                                |           |
|----------------------------------------------------------------|-----------|
| III.4. Méthode et techniques de recueil des données .....      | 41        |
| III.4.1. Les variables .....                                   | 43        |
| III.4.1.1. Milieu de vie.....                                  | 43        |
| III.4.1.2. Mieux vivre le vieillissement .....                 | 43        |
| III.4.1.3. Avoir une famille .....                             | 43        |
| III.4.2. Procédure d'analyse des résultats .....               | 44        |
| III.4.2.1. Exploration du terrain.....                         | 45        |
| III.4.2.2. Phase de terrain proprement-dite.....               | 51        |
| III.4.2.2.1. Déroulement de l'enquête de terrain .....         | 52        |
| <b>CHAP IV. MODE DE VIE DES RETRAITES .....</b>                | <b>57</b> |
| IV.1. Mode de vie des retraités suivant le milieu .....        | 57        |
| IV.1.1. Façon de consommer .....                               | 59        |
| IV.1.2. Rapport avec l'environnement physique et sociale ..... | 61        |
| IV.1.2.1. Rapport avec l'environnement physique.....           | 61        |
| IV.1.2.2. Rapport avec l'environnement social.....             | 62        |
| IV.1.3. Espace d'intimité .....                                | 66        |
| IV.2. Conception des modes de vie .....                        | 68        |
| IV.3. Milieu de vieillissement .....                           | 71        |
| IV.4. Discussion des résultats.....                            | 78        |
| <b>CONCLUSION GENERALE .....</b>                               | <b>86</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>                                     | <b>88</b> |
| <b>ANNEXES.....</b>                                            | <b>93</b> |

**LISTE DES CARTES**

|                                                                                    |    |
|------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Carte 1 : Carte administrative du Burundi .....                                    | 35 |
| Carte 2 : Localisation et subdivision administrative de la ville de Bujumbura..... | 37 |

**SIGLES ET ABREVIATIONS**

|                |                                                                                                              |
|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ANESM          | : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux |
| EHPAD          | : Etablissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes                                           |
| Ibid.          | : De ibidem= là même, au même endroit, dans le même texte                                                    |
| MARPA          | : Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie                                                          |
| MRM            | : Maison de retraite médicalisée                                                                             |
| N <sup>o</sup> | : Numéro                                                                                                     |
| Op. cit.       | : Opere citato= Dans l'œuvre déjà citée                                                                      |
| ONPR           | : Office national des pensions et des risques professionnels                                                 |
| PAD            | : Personne âgée dépendante                                                                                   |
| PUF            | : Presses universitaires de France                                                                           |
| RA             | : Résidence autonome                                                                                         |
| UB             | : Université du Burundi                                                                                      |
| UPA            | : Unité protégée d'Alzheimer                                                                                 |
| UNESCO         | : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture                                  |
| USLD           | : Unité de soins de longue durée                                                                             |

**AVANT-PROPOS**

Cette étude a été réalisée dans le cadre de Master en Socio-Anthropologie. Elle porte sur la prise en charge en maison de retraite versus la retraite à domicile.

La prise en charge des retraités est différente selon le milieu dans lequel ce retraité vit. Le milieu de vie a une influence sur le mode de vie. Ces modes de vies sont conçus de manière différente selon le milieu. Selon les retraités eux-mêmes et d'autres personnes qui leur sont proches (le personnel de l'institution de retraite et les membres des familles des retraités) les maisons de retraite sont conçues comme des milieux ayant un projet de fin de vie pour les retraités tandis que le domicile est un milieu ayant un projet de vie.

Cette étude porte sur 25 enquêtés et cherche à comprendre les modes de vie des retraités selon qu'ils sont en institution de retraite ou à domicile. Nous avons voulu aussi comprendre comment ils conçoivent leur mode de vie et à base d'une comparaison, découvrir un milieu permettant de mieux vivre son vieillissement. Les résultats de cette étude ont montré que le domicile est le milieu permettant de mieux vivre le vieillissement.

## INTRODUCTION GENERALE

Le vieillissement est un phénomène naturel. Ce phénomène entraîne chez la personne vieillissante une perte d'autonomie physique ou psychique. Avec cette perte d'autonomie, la personne concernée se retire de la vie active et devient dépendante des autres. Elle doit être prise en charge.

Traditionnellement la prise en charge du retraité était faite par sa famille et son entourage. La famille de cette personne se chargeait de tout ce qu'elle a besoin. Le retraité pouvait être aidé étant soit à son propre domicile ou chez l'un des siens.

De nos jours, la société burundaise a connu des mutations profondes qui ont bouleversé des structures sociales et les liens intergénérationnels. Les jeunes générations ne veulent plus prendre en charge des vieilles générations. On trouve dans certaines localités du pays des retraités qui sont abandonnés à eux-seuls. Des retraités qui ne peuvent pas avoir celui qui peut leur apporter ne fût-ce que de l'eau à boire.

Ces retraités en situation très précaire ont suscité l'attention des gens au cœur charitable. Ils ont pris l'initiative de penser à un autre système de prise en charge des personnes âgées dépendantes. De cette initiative sont nées au Burundi des maisons de retraites où ces retraités vulnérables peuvent être prise en charge.

Même s'il y a eu naissance de cette prise en charge institutionnelle des retraités, celle traditionnelle n'a pas disparu complètement. Nous avons entrepris cette étude pour comprendre les modes de vie des retraités selon qu'ils sont en institution de retraite ou à domicile. Nous avons voulu aussi comprendre comment ils conçoivent leur mode de vie et à base d'une comparaison, découvrir un milieu permettant de mieux vivre son vieillissement ; d'où notre sujet d'étude intitulé : « ***La prise en charge en maison de retraite versus la retraite à domicile*** »

Après l'introduction générale, notre travail est fait de quatre chapitres. Le premier chapitre est en rapport avec l'Objet, la problématique, les objectifs et les hypothèses de recherche. Le deuxième chapitre est en rapport avec le cadre théorique. Il conceptualise les mots clés de notre étude. Il parle aussi du vieillissement et les institutions de retraite pour les personnes âgées.

Le troisième chapitre est en rapport avec la méthodologie qui reprend comment nous avons procédé pour avoir le terrain jusqu'à la récolte des données sur ce terrain. Il est également en rapport avec les relations que nous avons entretenues avec les informateurs.

Le quatrième et dernier chapitre est en rapport avec les résultats du terrain et leur discussion. Il traite les modes de vie des retraités en maison de retraite et à domicile, la conception de ces modes de vie par les enquêtés surtout les retraités et aboutit à une comparaison qui tend à dégager le milieu favorisant un bon vieillissement.

## CHAP I : OBJET, PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

### I.1. Objet : Les retraités

Selon la loi n°1/11 du 24 novembre 2020 portant révision du décret-loi n°1/037 du 07 Juillet 1993 portant révision du code du travail du Burundi dans son article 14, l'âge de cessation du travail est fixé à 60 ans. A cet âge, on n'est pas vraiment très vieux pour dépendre immédiatement des autres. A l'âge de la retraite, les personnes retraitées recherchent encore du travail à faire après la cessation de leur travail professionnel. Malgré que leur âge leur accuse de l'incapacité (l'inaptitude) au travail professionnel, elles sont capables de faire des activités diverses.

Dès l'entrée dans la retraite, les uns tournent vers le commerce, d'autres vers les petits métiers qu'elles associaient avec le travail professionnel avant la retraite. D'autres encore se réinvestissent dans des emplois pareils à ceux auxquels elles viennent d'être retraités mais cette fois-ci à temps partiel.

Au fur des années, les aptitudes à faire ces différentes activités par ces personnes vieillissantes, se perdent jusqu'à ce que ces dernières deviennent totalement dépendantes des autres. Dans cette situation, elles ont besoin de ceux qui s'occupent d'elles pour la satisfaction de la plupart de leurs besoins fondamentaux. Seuls "**les retraités dépendants**" font l'objet du présent travail de recherche.

Pour plus d'éclaircissement de ceux qui font l'objet de notre travail de recherche, les retraités dépendants ce sont ceux qui ne sont plus autonomes ; qui ne peuvent pas satisfaire seuls sans aide humaine leurs besoins de la vie quotidienne.

Quand on parle des retraités dépendants, cela fait sous-entendre qu'il existe des retraités indépendants. Il s'agit des retraités qui, malgré leur niveau d'âge élevé sont encore autonome c'est-à-dire capable de satisfaire seuls sans aide humaine leurs besoins de la vie quotidienne. Les retraités indépendants peuvent par exemple se laver seuls, se promener seuls, cuisiner, etc. Ils font alors la différence de ceux qui font l'objet de notre travail.

## I.2. Problématique

Le vieillissement se manifeste par une régression progressive de l'autonomie fonctionnelle. Le retraité a besoin de l'aide humaine pour réaliser certains gestes de la vie quotidienne comme se déplacer, s'habiller, assurer son hygiène, s'alimenter, aller à la toilette, etc. Cette aide humaine devrait principalement provenir de sa famille (ici pour signifier ses descendants sinon, la plupart des fois, le conjoint est dans la même situation d'avoir besoin d'aide).

Les personnes âgées sont difficiles à gérer aussi à satisfaire leurs différents besoins de la vie quotidienne. Avec leur autonomie insuffisante, celui qui s'occupe d'eux doit à tout moment se permettre de pénétrer leur intimité. Quand ils sont gardés dans leurs familles, cela est fait par les leurs qui sont supposés avoir hérité à cette intimité même. Cependant ; pour des raisons particulières ; certaines familles préfèrent envoyer leurs membres âgés en maison de retraite où ils sont aidés par des tierces personnes qu'ils n'ont peut-être jamais connues. Ce choix est fait par des enfants adultes à l'endroit de leurs parents âgés.

Toutefois, avant l'âge de la retraite, ces personnes âgées se sont données corps et âme ; se sont battues jour et nuit pour préparer l'avenir de leurs enfants et finalement leur survie pendant la retraite. Comme vous le savez très bien quand un parent passe des jours sombres et nuits blanches pour l'avenir de ses enfants c'est pour préparer ceux qui le prendront en charge pendant ses vieux jours. Il y a un adage kirundi qui dit : « *Urukwavu rurakura rukonka umwana.* » ; par traduction littérale cela veut dire : « *Quand un lapin devient grand (âgé), suce le sein de son enfant.* ». Autrement-dit quand un parent devient âgé, il doit être élevé, supporté en charge par ses enfants.

En se référant au terme d'*allaiter* c'est difficile de nourrir au sein un enfant dont on ne dispose pas en ses mains ou tout simplement qui n'est pas présent. Cela nous amène à réfléchir à l'endroit permettant de rester en plénitude auprès de nos parents âgés pour leur assurer un bon vieillissement. Si un parent est considéré comme un enfant ; où est-ce qu'on doit avoir ce dernier pour veiller sur lui comme on veille sur un enfant ?

Notre réflexion ne peut pas aboutir si nous ne tenons pas compte des modes de vies des retraités vivant dans des maisons de retraite et ceux qui sont à domicile. Nous devons aussi tenir compte de la façon dont ils conçoivent eux-mêmes ces modes de vie en fin d'en faire une comparaison. Cela permettra de savoir l'endroit ayant le mode de vie permettant de bien vieillir.

Après la vieillesse c'est la mort. Une fois proposé aux personnes âgées de se choisir l'endroit où ils désirent vivre leur dernière étape de la vie sur la planète verte, on ne saura pas parmi la maison de retraite et à domicile (chez soi ou chez les siens) lequel de ces deux endroits elles se choisiraient le mieux. De toutes les façons il ne devrait pas être un endroit où elles sentent que tout est terminé pour elles, qu'elles sont tout à la limite de leur vie, « *mais comme le début d'une nouvelle phase, plutôt heureuse de l'existence.* »<sup>1</sup> Leur garantissant un meilleur mode de vie et par conséquent ; un bon vieillissement.

Le mode de prise en charge de ces retraités contribue à leur bon vieillissement. Ceux qui s'occupent d'eux sont différents selon l'endroit dans lequel ils vivent. Bien entendu, même les services offerts sont aussi différents. Il n'y aurait-il pas des cas où, selon l'endroit et les services offerts, le retraité se retrouve, comme le disent Yves Agid et al, dans « *une situation parfois indigne qui génère en miroir un sentiment d'indignité des personnes et accroît l'angoisse de vieillir dans notre société.* »<sup>2</sup> ? De cette façon, le retraité ne pourrait-il pas éprouver un sentiment d'aller vivre dans un endroit contraire de celui dans lequel il vit ?

Nous savons que le milieu de vie pour les Personnes âgées, auparavant, c'était le domicile parmi les siens. Maintenant il y a la maison de retraite où la personne âgée vit parmi d'autres personnes dont la plupart sont de son âge. Entant que membre de la communauté, chaque personne âgée doit vivre un milieu lui permettant de terminer son existence de façon digne, naturelle et confortable.

### **I.2.1. Question de recherche**

Entre une maison de retraite et le domicile quel est l'endroit permettant de mieux vivre le vieillissement ?

#### **I.2.1.1. Sous-questions**

1. Quels sont les modes de vie des personnes âgées vivant en maison de retraite ou à domicile ?

---

<sup>1</sup> CARADEC, V. *L'expérience sociale du vieillissement ; Idées économiques et sociales.* [https://i-care-centres-sociaux.fr/files/201/09/l'expérience sociale du vieillissement pdf](https://i-care-centres-sociaux.fr/files/201/09/l'experience_sociale_du_vieillissement.pdf) consulté le 11/0/2021 à 14h22

<sup>2</sup> AGID, Y. & al Avis no 128 : *Enjeux éthiques du vieillissement. Quel sens à la concentration des personnes âgées entre elles, dans des établissements dits d'hébergement ? Quels leviers pour une société inclusive pour les personnes âgées ?* Comité consultatif national d'Éthique pour les sciences de la vie et de la santé, Paris ;2018 p88 [www.ccne-ethique.fr](http://www.ccne-ethique.fr)>files consulté le 17/9/2020 à 13h55

2. comment les personnes âgées conçoivent leur mode de vie dans une maison de retraite ou à domicile ?
3. Les personnes âgées choisissent elles-mêmes d'entrer en maison de retraite ? Si elles auraient l'opportunité de choisir, parmi la maison de retraite et à domicile, quel est l'endroit qu'elles se choisiraient le mieux ?

### **I.3. Objectifs de recherche**

#### **I.3.1. Objectif général**

Dans le cadre de notre travail, il est question de faire découvrir l'endroit le plus favorable garantissant un bon vieillissement. Qui est né est appelé à vieillir à moins qu'une mort prématurée le surprenne. Selon Michelle : *« En tant que phénomène naturel, la vieillesse est dans l'ordre des choses. Elle vient à son heure. Nul n'a trouvé et ne trouvera le moyen de l'éviter. On arrive à prolonger la vie, à éviter le plus possible la sénilité retarder la sénescence. Tôt ou tard, selon les individus et les familles, les populations ou les époques, vient un moment où l'action scientifique demeure impuissante. Sous des formes différentes, la vieillesse est là... Tout jeune doit savoir que sauf accident de parcours, il connaîtra nécessairement cette phase. »*<sup>3</sup>

Choisir des endroits favorisant un bon accompagnement de nos parents âgés pour mieux vivre leur vieillissement c'est nous préparer nous aussi un bon accompagnement car notre tour nous arrive au galop.

Pour mieux savoir quel est l'endroit garantissant le bon vieillissement, nous chercherons à savoir les modes de vie des retraités vivant en maison de retraite et ceux à domicile et comment ils les conçoivent eux-mêmes.

#### **I.3.2. Objectifs spécifiques**

- Etudier les modes de vie des personnes âgées vivant en maison de retraite ou à domicile et voir s'ils permettent de mieux vivre leur vieillissement.
- Comprendre comment les personnes âgées conçoivent leurs modes de vie selon le milieu (maison de retraite ou domicile) dans lequel elles vivent
- Identifier l'endroit dans lequel les personnes âgées se choisiraient durant la période de retraite pour mieux vivre leur vieillissement.

---

<sup>3</sup> HENRI, B.& MICHELE, A. *Le troisième âge : prospective de la vie*, paris, PUF, 199 p13

### **I.3.3. Justification du choix du sujet**

Les observations faites dans notre entourage ou ailleurs dans notre pays ont fait naître en nous une idée de prendre les retraités (Personnes âgées) comme objet de notre recherche. Le choix de ce sujet n'a pas été fait au hasard sinon ce hasard allait tomber sur un autre sujet qui ne nous intéresse pas du tout. Le choix de ce sujet est motivé par le fait que depuis que nous étions de très petit enfant, la famille ayant une personne âgée, veillait sur elle, soit en l'amenant chez elle, soit en envoyant des petits enfants qui vont rester à côté d'elle.

De nos jours, il y a eu des systèmes de prise en charge en maison de retraite des personnes âgées. Ici au Burundi, on trouve aussi qu'il y a cette prise en charge où des personnes âgées sont envoyées dans ces maisons de retraite pour finalement être prises en charge par d'autres personnes non issues de leurs familles. De cet état des lieux, nous avons voulu entreprendre ce sujet pour savoir la différence qui pourrait y avoir de ces deux prises en charge : celle traditionnelle où on garde la personne vieillissante à domicile et celle moderne où cette dernière est envoyée dans une institution de retraite. Cette différence aidera dans la découverte de l'endroit permettant à la personne vieillissante de mieux vivre son vieillissement.

### **I.3.4. La pertinence du sujet**

Les travaux concernant la difficulté que peuvent avoir les personnes âgées en ce qui concerne leur mode de vie que ce soit en maison de retraite ou à domicile sont particulièrement nombreux. Très peu de ces travaux traitent de la conception des modes de vie menés par ces personnes âgées selon l'endroit où elles vivent enfin d'en faire une comparaison pour déterminer l'endroit favorable garantissant un bon vieillissement et aboutissant à une vieillesse réussie.

En outre, le Burundi est un pays dont une grande partie de la population est encore jeune. Les maisons de retraite ne sont pas aussi nombreuses. Cette thématique que nous abordons dans cette recherche permettra de savoir comment mieux traiter les retraités pour leur permettre de mieux vivre leur vieillissement.

### **I.3.5. Intérêt du sujet**

Etant donné que tout le monde est candidat potentiel à la vieillesse et que personne ne prétend terminer sa vie sur la terre avec amertume suit à la perte de son autonomie due à l'âge, l'intérêt de ce sujet est de découvrir un endroit favorable permettant à tous et chacun de mieux vivre son vieillissement et de terminer son parcours terrestre en dignité.

Cet intérêt est capital pour toute la population en générale et pour toute personne ayant une personne vieillissante en famille en particulier. Le sujet a également l'intérêt pour les responsables des maisons de retraite qui se sont donné la mission de prendre en charge les personnes âgées. Grâce à ce sujet, ils pourraient améliorer leurs techniques enfin que leur mission de prendre en charge les retraités s'accomplisse pleinement.

## **I.4. Les hypothèses de recherche**

### **I.4.1. Hypothèse générale**

Lorsque nous observons une personne âgée dans son quotidien, nous constatons qu'elle est plus vulnérable aux pressions de l'environnement à cause de la diminution de ses capacités. Or elle devrait demeurer dans un environnement qui répond au mieux à ses besoins ; qui respecte encore son niveau de compétence ; qui la considère encore comme celle qui a été actrice de la société dans laquelle se trouvent ceux qui sont en train de se jouir des fruits issus de la sueur de son front.

La compétence d'une personne âgée quel que soit son niveau devrait être en équilibre avec son environnement surtout social ; ce qui l'aide à garder l'estime de soi. Une personne âgée vivant dans une maison de retraite et une personne âgée vivant à son domicile ou chez les siens, donc dans la population générale ; sont dans des environnements socialement très différents. Elles ont des interactions différentes avec leurs milieux de vie d'où elles vivent différemment leur vieillissement.

Les personnes âgées vivant dans une maison de retraite ont un mode de vie propre à eux et qui leur est particulier. Une personne âgée vivant à son domicile ou chez les siens a lui aussi un mode de vie qui lui est particulier. Mais, toujours par des simples observations, nous voyons qu'une maison de retraite est close par rapport au reste de la société comparativement au domicile.

Cela nous fait croire que les retraités qui sont à domicile sont au courant de ce qui se passe dans leur environnement social puisque ce dernier est ouvert. Passivement ou activement, ils trouvent des occasions de participer à certaines des activités organisées dans la société. Cela n'est peut-être pas possible pour ceux qui sont en maison de retraite.

Pour mieux comprendre ce qui est du mode de vie des retraités selon qu'ils sont en maison de retraite ou à domicile, nous avons organisé notre travail de recherche autour d'une hypothèse de travail qui, selon Luc van Campenhoudt « *constitue le meilleur moyen de le mener avec ordre rigueur sans sacrifier pour autant l'esprit de découverte et de curiosité propre à tout effort intellectuel digne de ce nom.* »<sup>4</sup> D'où notre l'hypothèse générale : « *Le domicile est l'endroit permettant de mieux vivre son vieillissement qu'une maison de retraite.* »

#### **I.4.2. Hypothèses opérationnelles**

1. « *Les modes de vie des personnes âgées vivant en maisons de retraite sont des modes qui ne permettent pas de mieux vivre son vieillissement, tandis que les modes de vie des personnes âgées vivant à domicile sont des modes de vie qui permettent de mieux vivre son vieillissement* »
2. « *Les personnes âgées vivant dans une maison de retraite conçoivent leur mode vie comme vie assimilée à celle des morts déposées aux tombes non encore fermées tandis que celles à domicile conçoivent leur mode de vie comme vie perçant toujours vers l'avenir.* »
3. « *Les personnes âgées n'entrent pas dans une maison de retraite par leur gré, si elles avaient l'opportunité de choisir ; elles se choisiraient de rester à domicile.* »

---

<sup>4</sup> LUC VAN C. & QUIVY, R. Manuel de recherche en sciences sociales ; Paris, Dunod, 1995 ; p 127

## CHAP II : CADRE THEORIQUE

### II.1. Elucidation des concepts clés

Ce point a pour but d'élucider les concepts clés utilisés dans notre travail pour que nous ayons une compréhension partagée avec nos lecteurs. Bien qu'il n'est pas toujours facile de tracer une frontière nette entre les concepts clés auxquels nous avons faits recours dans ce travail et ceux dont ils se rapprochent ; nous nous efforcerons d'éclairer dans la mesure du possible, le sens de leur signification dans le contexte de notre travail de recherche. Les concepts qui retiennent notre attention dans ce travail sont : le retraité ; la prise en charge, maison de retraite et le domicile.

#### II.1.1. Le retraité

Il est retraité, quelqu'un qui prend sa retraite. La retraite est l'« *Action de se retirer de la vie active, d'abandonner ses fonctions ; état de quelqu'un qui a cessé ses activités professionnelles : Prendre sa retraite.* »<sup>5</sup>

La retraite est la situation de la cessation du travail de façon obligatoire et définitive à cause de l'atteinte d'un certain âge. L'âge requis pour entrer dans la retraite est de 60 ans comme le stipule l'article 164 du code du travail du Burundi ci-haut cité. Mais selon Michel Loriaux et ses collaborateurs : « *la référence à l'âge est encore plus absurde et dangereuse quand elle aboutit à un compartimentage des individus selon ce critère.* »<sup>6</sup>

Cet âge de la retraite fixe le moment à partir duquel la personne retraitée commence à être comptée parmi les personnes en âge avancé autrement dit « les vieillards ». Mais franchement parlant, cette personne n'est pas vraiment vieille pour la mettre à l'écart de la société active sauf que ; selon toujours Michel Loriaux et al : « *La " retraite " se prend pour la grande majorité des travailleurs sur base de critères formels (âge légal, durée d'activité) et non plus en fonction de la capacité fonctionnelle de la personne.* »<sup>7</sup>

Bien que son âge la place dans cette catégorie des gens et que la société professionnelle l'a déjà mis à l'écart, le retraité n'est pas encore au stade du vieillard. On pourrait le qualifier, si le terme accepte qu'on l'exprime ainsi, d'« *un jeune vieillard*».

<sup>5</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/retraite/8933> consulté le 25/5/2021 à 12H 2 min

<sup>6</sup> LORIAUX, M. & al ; Population âgée et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leur vieillissement ; Actes DE LA CHAIRE QUETELET du colloque Louvain-la-Neuve, 198, P205

<sup>7</sup> Ibid. P 584

Si on fait référence à la subdivision des catégories de la vieillesse suivant les âges selon AGID Y: *« La vieillesse se subdivise désormais en plusieurs âges : le premier âge de la retraite (60 à 75 ans), généralement actif, et en bonne santé, dans lequel les personnes sont autonomes, capables d'aider leurs familles, engagés dans le monde associatif et/ou professionnel. Elles occupent ainsi un rôle essentiel pour développer cette culture préventive du 4ème âge de la vieillesse, sachant qu'elles manifestent une dépendance moindre, voire inexistante. Elles peuvent plus facilement organiser un changement de domicile plus adapté à une éventuelle situation de dépendance, se mettre en lien avec les associations pour développer une meilleure intégration sociale, économique et culturelle des personnes âgées, et surtout développer à destination de tous les publics, âgés et moins âgés, une éthique de l'hospitalité face à la vieillesse. Le deuxième âge de la vieillesse (75-80ans) qui voit un risque d'isolement grandir, ainsi que des problèmes de santé, spécifiques à la vieillesse. Le troisième âge de la vieillesse, au-delà de 80 ans, où la dépendance et le polypathologique sont généralement plus présents et la problématique d'entrée en EHPAD devient alors centrale. C'est à ce moment que l'adaptation du domicile, l'organisation des services à la personne, le lien avec les aidants sont incontournables alors même que les personnes sont dans une situation de vulnérabilité plus forte pour mieux faire valoir leurs droits et leurs désirs »*<sup>8</sup>

En suivant cette catégorisation et en nous référant toujours au terme du « jeune vieillard » ; nous déduisons qu'il existe aussi des « vieillards adultes » et des « vieux vieillards. »

*Un jeune vieillard* c'est cette personne ayant atteint l'âge requis pour la retraite professionnelle. Bien sûr, elle ne fait plus son activité professionnelle, mais quand même, elle fait d'autres activités pour sa survie et s'il le faut, celle de sa famille.

*Un adulte vieillard* c'est cette personne ayant atteint l'âge requis pour la retraite professionnelle. En plus qu'il ne fait plus son activité professionnelle, il commence à avoir de l'incapacité à faire d'autres activités lui permettant d'assurer sa survie.

*Un vieux vieillard* c'est cette personne ayant atteint l'âge requis pour la retraite professionnelle. En plus qu'elle ne fait plus son activité professionnelle, elle est même incapable de se faire les gestes fondamentaux de la vie courante sans qu'il soit aidé par quelqu'un d'autre.

---

<sup>8</sup> AGID, Y. & al, *Op cit P8*

Nous avons choisi d'utiliser les termes de "*jeune vieillard, vieillard adulte et vieux vieillards*" pour montrer à quel degré nous prenons le terme de « retraité ». Pris dans le sens du vieux vieillard, cela nous renvoie au terme de : personne très âgée. Toujours dans le cadre de notre travail, le vieux vieillard n'est que cette personne âgée dépendante ; qui a perdu son autonomie.

Il ne nous est pas possible de délimiter chaque catégorie selon les âges car Selon François NTAHORWAMIYE, « *cela dépend des conditions de vie que chaque personne aurait vécues. Le phénomène de vieillissement n'est pas uniforme chez tout le monde, ce qui veut signifier que le rythme de la vieillesse est dû aux facteurs intellectuels, socio-économiques et physiques.* »<sup>9</sup>. Cela veut dire que deux personnes de même âge biologique peut avoir des niveaux et des signes de vieillissement différents.

Cependant, si nous nous référons à ceux qui ont des activités professionnelles formelles où la loi prévoit cette période d'aller à la retraite à un certain âge, cela ne signifie pas que ceux qui ont des activités informelles dont leur retraite est réglementée par leur inaptitude à la réalisation de ces dernières sont épargnés. Ces derniers sautent la catégorie de jeune vieillard et commence à manifester les traits de la défaillance physique et physiologique à l'étape de la catégorie du vieillard adulte et se poursuivent jusqu'à la catégorie suivante.

Qu'il soit retraité d'une activité professionnelle formelle ou informelle ; dans notre travail nous les prenons tous au sens de la troisième catégorie de "*vieux vieillards*". C'est une catégorie pour laquelle la personne vieillissante a besoin d'être prise en charge par quelqu'un d'autre. Autrement dit ; dans le cadre de notre travail, nous prenons le retraité dans le sens où la personne âgée a perdu son autonomie et est devenue dépendante.

Signalons aussi que les termes de « *personne âgée* ou *vieillard* » peuvent être utilisés dans notre travail comme synonymes de « *retraité* ».

---

<sup>9</sup> NTAHORWAMIYE, F. De l'effectivité du droit à la santé au Burundi : cas des personnes âgées ; UB CHAIRE UNESCO Bujumbura 2017, p11

### **II.1.2. La prise en charge**

La prise en charge est une action qu'une personne exerce en faveur d'une autre qui est en situation précaire pour lui assister. Elle lui assure tout entretien nécessaire et essaie de la faire adapter à sa situation tout en lui procurant tout ce dont elle a besoin pour vivre. La prise en charge met en œuvre toutes les pratiques nécessaires pour aider la personne fragile ou faible à recevoir tout ce qu'elle a besoin pour la vie quotidienne malgré sa fragilité. Cette prise en charge peut être médicale ou non selon les besoins de la personne à assister.

Dans le cadre de ce travail, cette prise en charge est à la fois médicale et non médicale selon la situation du retraité à prendre en charge. La prise en charge non médicale est faite des activités couvrant généralement les besoins physiques et psychologiques du retraité. La prise en charge médicale est quant à elle composée des soins médicaux qui interviennent selon l'état de santé de la personne âgée.

### **II.1.3. Maison de retraite**

*« La maison de retraite est une structure spécialisée dans l'accueil des personnes âgées autonomes, semi-valides ou dépendantes. »<sup>10</sup>*

Une maison de retraite peut faire référence à différentes structures d'accueil pour les personnes âgées selon que ces dernières sont autonomes ou pas ou qu'elles nécessitent des soins de santé ou non. Alors les maisons de retraite se différencient selon la catégorie des personnes âgées qui y sont accueillies. Pour le cas qui nous concerne, nous avons affaire à une maison de retraite qui ne fait aucune différence dans l'accueil des personnes âgées et dont leur prise en charge est collective. Celles qui y sont accueillies y restent définitivement. Quelque fois le terme de " institution de retraite" sera utilisé comme synonyme de maison de retraite

Pour le cas d'espèce, la maison de retraite dont nous parlons c'est l'hospice sainte Elisabeth de Bujumbura. Elle est tenue par les Sœurs Bene MUKAMA.

---

<sup>10</sup> <https://www.capretraite.fr/choisir-une-maison-de-retraite/types-de-maison/accueil-des-personnes-agees-tour-d-horizon/> (consulté le 14/12/2021 à 8h50)

#### **II.1.4. Le domicile**

Le domicile est le chez soi d'une personne. C'est un lieu fixe où chaque fois ses biens et ses intérêts la ramènent. C'est là où se trouve la maison principale de la personne et par conséquent son adresse. Le domicile est un endroit personnel, une propriété privée, il est l'identité de la personne et seule sa famille y vit ou toute autre personne sous l'ordre du propriétaire. La personne peut y faire tout ce qu'elle veut, et l'aménager comme elle veut

Dans ce travail, nous considérons comme domicile non seulement cette habitation propre à la personne où elle habitait avant sa retraite, mais comme tout cet endroit où elle vit pendant la retraite. Ça peut être soit chez lui (à son propre domicile) ou dans une autre famille (chez les siens par exemple) qui acceptent de la prendre en charge. Cet endroit diffère de la maison de retraite ou institution de retraite.

#### **II.1.5. Retraite à domicile**

La retraite à domicile est le fait de rester à domicile pendant la période de sa retraite. La retraite à domicile diffère de la retraite en institution. La prise en charge du retraité à domicile est faite par principalement sa famille et son entourage. Ils offrent un service d'assistance et de soutien à la personne âgée étant soit à son propre domicile ou au domicile des siens. Cette prise en charge est individualisée et permet au retraité de se situer par rapport à son vécu antérieur

### **II.2. Le vieillissement et les institutions pour les personnes âgées**

#### **II.2.1. La vieillesse et le vieillissement**

Vieillir c'est atteindre et vivre la dernière étape de la vie avant de rejoindre le dernier demeure. Cette étape est naturelle et vient après l'âge adulte. Elle ne se présente pas de la même manière chez toutes les personnes. Les termes comme la *vieillesse* ou le *vieillissement* ; qui découlent de cette étape ne sont pas faciles à définir. Selon Pascale Beloni ; « *Bien souvent, seuls les critères physiologiques sont mises en avant imposant à la personne une apparence physique qui se modifie (Vieillissement des tissus, aspect général du corps)* ». <sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> PASCALE, B. Des représentations sociales de la vieillesse aux expériences vécues : impact sur l'accompagnement dans les structures d'hébergement pour les personnes âgées ; Université de Limoge ; Médecine humaine et pathologie ; 2019P17 consulté le 17/9/2020 à l'adresse <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-024140>

Au fil et à mesure que les années passent, les déficits physiques et physiologiques s'accumulent et peuvent servir de repères objectifs de l'avancé en âge. Le plus souvent, on atteint cet âge de la retraite au moment où tous les enfants sont déjà pris en mariage et qu'on reste seul à la maison. Si on ne trouve pas d'aide à domicile, on est obligé d'aller vivre soit chez les siens, soit dans une institution de retraite.

*« Le vieillissement correspond à l'ensemble des processus physiologiques et psychologiques qui modifient la structure et les fonctions de l'organisme à partir de l'âge mûr. Il est la résultante des effets intriqués de facteurs génétiques (vieillissement intrinsèque) et de facteurs environnementaux auxquels est soumis l'organisme tout au long de sa vie. Il s'agit d'un processus lent et progressif qui doit être distingué des manifestations des maladies. »<sup>12</sup>*

Normalement le vieillissement commence avec la naissance pour ne pas dire avec l'existence d'un individu. Dès la naissance, les facteurs génétiques et environnementaux commencent à agir sur notre organisme. Comme les premiers résultats de ces facteurs nous font aboutir à la maturité, où nous pouvons agir comme nous voulons, nous ne constatons pas que c'est la vieillesse qui commence à s'installer. Pourtant, ce phénomène est irréversible. De la maturité on ne retourne plus à l'enfance.

Le processus de vieillissement est comparable à une montagne au sommet apparemment aplati qu'il faut monter d'un côté et descendre obligatoirement de l'autre côté. En montant, on est en gaité mais en descendant, ça fait beaucoup de peine puisque la plupart de fois certains commencent à descendre sans en tenir compte. Avec la longueur de la pente, la fatigue s'installe et on ne reste pas malheureusement à mi-parcours. Finalement on se retrouve en besoin de ceux qui peuvent t'aider à descendre jusqu'au pied de l'autre vers de la montagne. Voilà la façon dont on peut se représenter la vieillesse. Si nous nous permettons de continuer à expliquer dans cet angle, le vieillissement est tout ce trajet fait d'un vers de la montagne à l'autre et la vieillesse est finalement l'arrivée au pied de l'autre vers de cette montagne.

Pascale Beloni continue en disant que *« la vieillesse représente l'achèvement de la vie, le miroir qui nous renvoie à notre propre déclin, et au bout de ce déclin, à la mort. Dans ce contexte, la personne âgée est alors synonyme de : dépendance, perte d'autonomie, sénilité... Elle n'est plus considérée comme un acteur social à part entière au sein de la société. »<sup>13</sup>*

---

<sup>12</sup> UNIVERSITE MEDICALE VIRTUELLE FRANCOPHONE ; Le vieillissement humain ; support du cours ; (version PDF ) 2008-2009 ; trouvé sur : [campus.cerimes.fr/geriatri/enseignement/geriatrie1/site/html/cour/pdf](http://campus.cerimes.fr/geriatri/enseignement/geriatrie1/site/html/cour/pdf) consulté le 21/9/2020 à 19h00

<sup>13</sup> PASCALE B. op cit. p29

Quand on est sur le sommet de la montagne on est distrait, on se rend compte que la descente va vers son point culminant quand on met fin à la carrière professionnelle et qu'on commence sa retraite. Autrement-dit on se rend compte qu'on atteint la vieillesse quand on commence à être retiré des membres actifs de la société. Mais là aussi on n'y est pas encore, on chemine vers la vieillesse. On est toujours dans le cheminement vers la vieillesse autrement dit on est dans le vieillissement.

Selon Jacques : *« Le vieillissement comme un processus biologique naturel est analysé tant du point de vue philosophique [...] que scientifique [...]. L'altération du corps est décrite comme une transformation ordinaire : la vieillesse est un phénomène normal qui implique une modification du corps. Le vieillissement cérébral se caractérise par exemple par une diminution du volume cérébral chez le sujet âgé, notamment des lobes frontaux, mais aussi par une diminution de l'appareil synaptique, notamment dans le cortex préfrontal. Ces éléments montrent que la sénescence est par essence un phénomène physiologique : au sein même du corps, de la cellule, l'expression du génome est à l'origine de la durée de vie ; le raccourcissement des télomères (extrémités des chromosomes) à chaque réplication cellulaire induit l'arrêt du renouvellement cellulaire (sénescence rélicative) et donc la mort de la cellule. »*<sup>14</sup>

## II.2.2. Quand est-ce qu'on est vieux ?

Il n'est pas facile de répondre à cette question dans la mesure où elle peut trouver une multitude de réponses en fonction du contexte. Selon Beloni ; *« Pour la sociologie et l'anthropologie, l'âge est généralement ancré dans une dimension sociale avant une dimension biologique. »*<sup>15</sup>

Quant à Caradec : *« l'individu avance en âge par le franchissement de différentes étapes venant jalonner son parcours de vie comme la retraite ou le changement de lieu de vie (entrée en institution). Ce changement va de pair avec un changement dans le rôle social et dans les capacités physiques, qui sont trois moyens d'identifier la catégorie « être âgé. »*<sup>16</sup>

<sup>14</sup> JEAN JACQUES A.; Prévenir et lutter contre la maltraitance des personnes âgées ; Paris ;Dunod ;2015 p24 trouvée sur <https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe-201-2-page-219.htm> consulté le 18/2/2022 à 12h 15

<sup>15</sup> PASCALE B. op cit p20

<sup>16</sup> CARADEC, V. *Les transitions biographiques, étapes du vieillissement*, 1998 (35) 131-137 cité par Pascale Beloni, ibid.

Souvent l'âge ne veut rien dire. Un même âge peut avoir des représentations différentes de la vieillesse selon les individus. Pour deux personnes de 60 ans, l'une peut manifester une apparence de la jeunesse et l'autre se montrer plus vieille que même celles ayant un âge supérieur au sien.

Selon Jonathan : « *Ainsi selon que l'on parle*

- *du temps qui passe on parlera de l'âge chronologique,*
- *de la vie et la mort des cellules on parlera de l'âge biologique,*
- *du paraître on parlera de l'âge physique,*
- *des représentations de la société on parlera de l'âge social,*
- *de la parentalité ou de la grand-parentalité on parlera de l'âge familial,*
- *d'un état d'esprit on parlera de l'âge subjectif »<sup>17</sup>*

Alors répondre à la question de savoir le moment à partir duquel on est vieux, ça dépend du contexte dans lequel cette vieillesse est prise. D'après Guillemard : « *La création de la retraite a bouleversé nos perceptions sur la vieillesse au cours du 20ème siècle. L'âge fixé pour le droit à la retraite devient alors l'un des repères essentiels de l'entrée dans la vieillesse* »<sup>18</sup>

Généralement, en s'inscrivant dans le cadre de ce travail, il est vieux, tout individu en âge avancé, ayant perdu totalement ou en partie ses capacités physiques et qui a besoin d'être aidé par quelqu'un d'autre. Celui-là est déjà vieux. Savoir le moment à partir duquel cette vieillesse commence, reste une question sans réponse.

Si on revient à ce qui a précédé, on prendrait qu'« *on commence à vieillir dès la naissance* », mais on est classé parmi les vieux lorsque les principaux indicateurs de la vieillesse comme l'apparence physique et la place dans la famille ou dans la société, etc. commencent à se manifester.

<sup>17</sup> JONATHAN, S. Approche sociologique des seniors. Administration de la sante publique, de l'action sociale et culturelle ; Province de Namur consulté le 21/04/2021 à 14h33 à l'adresse <https://province.namur.be/fichier/20170>

<sup>18</sup> GUILLEMARD, A., *Le déclin du social. Formation et crise des politiques de la vieillesse*, Paris, PUF, 198 cité par Jonathan Sanglier, *ibid.* p4

### II.2.3. La vieillesse comme fardeau

Lorsqu'une personne perd son indépendance et son autonomie en raison de l'avancé en âge, elle est en grande souffrance à la fois morale et physique. Elle se sent comme si elle devient un poids pour ses proches et pour la société en générale. Cette situation peut la culpabiliser jusqu'à éprouver un sentiment de perte de dignité et même de légitimité.

Bien qu'elle se culpabilise de cette manière, c'est encore supportable quand elle a un entourage familial et social qui accepte de lui prêter une main forte pendant cette période où elle a besoin d'être réconfortée puisqu'il est devenu fragile. Selon Claire Grignon « *Tout le problème étant de tenir compte de cette fragilité propre aux personnes âgées, tout en les reconnaissant comme des personnes à part entière et non comme des choses qui constitueraient simplement une charge pour la société ou une population compromettant les principes solidaristes sur lequel est fondé notre système de sécurité sociale.* »<sup>19</sup>

Le retraité se voit écarté du marché de travail dès que sa force ne lui garantit plus une subsistance complétée par l'exercice d'activités économiques. Bien qu'il est dans cette situation, il garde les mêmes besoins fondamentaux que tout autre être humain et qu'il est malheureusement incapable de satisfaire lui-même. Etant conscient de « *le rôle des vieux ou des anciens dans la représentation symbolique de l'autorité, dans la fonction mémorisant de la tradition, dans le maintien de l'ordre et des identités* »<sup>20</sup>, la société devrait comprendre cette catégorie sociologique et lui montrer qu'elle n'éprouve aucune fatigue à cause d'elle. De cette façon, les personnes âgées pourraient se sentir soulagées car le premier fardeau que leur charge leur vieillesse c'est celui de se sentir comme élément de trop qui gêne la bonne marche de la société.

Selon Michel Loriaux : « *Enfin, l'ultime recours des vieux est naturellement la famille, lorsqu'ils ne peuvent plus travailler et qu'il n'existe aucune prise en charge communautaire.* »<sup>21</sup> Dans la société générale, la famille de la personne âgée doit prendre le devant de la scène dans le soulagement des peines induites par cette étape de la vie qui est la vieillesse.

<sup>19</sup> DE OLIVEIRA, C. Qu'est-ce que « Bien vieillir » ? Médecine de soi et prévention du vieillissement, « les cahiers du centre Georges Canguilhem » PUF 2010 PP177-191 P178 Trouvé à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-centre-georges-canguilhem-2010-1-page-177.htm> consulté le 25/11/2021 à 10h41

<sup>20</sup> COPANS, J. *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*. Paris, Armand Colin, 201 p3

<sup>21</sup> LORIAUX M., *Populations âgées et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissements*, Université catholique de Louvain, institut de démographie, Louvain-la-Neuve ciaco 198 p583

Une fois que les familles comprennent ce rôle qu'elles doivent jouer pour leurs personnes âgées et le jouer convenablement, la vieillesse ne serait plus sentie comme un fardeau par les personnes âgées et elle serait plutôt sentie comme tout autre étape de la vie.

#### **II.2.4. La dépendance : une qualité humaine**

Selon Isaline : « *La dépendance est l'impossibilité partielle ou totale pour une personne d'effectuer sans aide les activités de la vie, qu'elles soient physiques, psychiques ou sociales et de s'adapter à son environnement* »<sup>22</sup>

Toute personne dépend des autres dès son existence jusqu'à son dernier souffle. Malheureusement, selon Philippe Gaberan : « *Lorsqu'elle est évoquée, la notion de dépendance est souvent connotée de façon négative. Dans son usage commun, elle renvoie à quelque chose de l'ordre de la perte, de la chute, du moins d'une privation, de quelque chose qui était là et qui désormais n'est plus. La notion de dépendance suscite l'idée de manque, de carence ou de déficience.* »<sup>23</sup>

Or une personne consciente de cette interdépendance doit accepter que les autres dépendent d'elle car elle aussi, d'un moment à l'autre peut dépendre ou a certainement dépendu des autres. La dépendance est une relation instaurant les êtres humains dans un lien de transmission de génération en génération. Philippe affirmer que « *Se débarrasser de la dépendance ou vouloir casser ce lien de transmission d'une génération à l'autre en vient à vouloir briser ce qui fait l'humanité de l'homme* »<sup>24</sup>. C'est donc un rapport de temps. Sauf peut-être dans les sociétés modernes, cette relation était beaucoup renforcée depuis longtemps dans la famille des sociétés traditionnelles.

Dans ces dernières, d'après Dominique : « [...] *les familles veillaient sur leurs membres, les assuraient contre les maladies et les accidents, les protégeaient durant l'enfance et la vieillesse.* »<sup>25</sup>

<sup>22</sup> PIU, I.. « *Quand l'enfant devient parent de son propre parent* » *De la prise en charge au domicile à l'entrée en EHPAD*, Institut de Formation en Soins Infirmiers de Savoie, Mémoire 2014 P9

<sup>23</sup> PHILIPPE, G. *De l'enfance à la vieillesse : la dépendance une qualité humaine*, réliance, no 21 p49-58 p49 consulté le 20/9/2022 à 12h1 à l'adresse <https://www.Cairn.info/revue-reliance-200-3-page-49.htm>

<sup>24</sup> Ibid. p50

<sup>25</sup> STRAUSS-KAHN, D. *Cycles de la vie et générations*, Paris, economica, 1985, P 157

Chaque fois que cela est de besoin chaque personne quel que soit son stade de vie a droit au secours des membres de sa société à commencer par sa famille. Toute famille ayant la capacité de supporter la dépendance de son membre doit l'accepter et le faire dans le respect de la dignité humaine de ce dernier. Selon toujours Philippe : « *La richesse de l'humanité est dans ce lien de dépendance à autrui.* »<sup>26</sup> Oui, il dépend, mais il a besoin de tout ce que chaque être humain a besoin.

Pour la dépendance induite par la vieillesse, nous devrions tous savoir que toute personne qui ne connaîtra pas un accident de parcours et trépasser avant le temps, finira par connaître ce genre de dépendance. Les adultes d'aujourd'hui, doivent savoir qu'ils ont dépendus des vieux quand ces vieux étaient encore adultes et ces adultes, encore des enfants. Cette dépendance se poursuit de génération en génération. On pourrait même dire que chaque génération dépend de celle qui la précède et dépendra de celle qui la succède.

Ne pas accepter la dépendance d'une personne âgée c'est davantage la marginaliser. Or qui la marginalise s'exclut lui-même de l'humanité. Personne ne demeure dans une jeunesse éternelle. Quiconque se sent être humain doit aussi se sentir interpellé à soutenir les personnes en âge avancé ; car tôt ou tard à tous et chacun le tour viendra. Les personnes âgées doivent être comprises, accompagnées, soignées et gardées intégrées dans leur société.

Philippe Gaberan dit aussi qu'« *Une situation de dépendance peut être vécue comme une faiblesse lorsqu'elle met l'être humain face à ses propres limites, mais peut aussi être considérée comme une force, lorsqu'elle participe à son humanité.* »<sup>27</sup>

Lorsque cette situation de dépendance est vécue comme une faiblesse, la personne âgée éprouve un sentiment d'indignité jusqu'à en vouloir mourir plutôt que de rester dans ce calvaire. Ses propos sont toujours de lui laisser mourir comme l'affirme toujours Philippe : [« *Vous feriez mieux de me laisser mourir !* » « *Cela ne sert à rien de me prolonger.* », « *Laissez-moi crever* »]<sup>28</sup>

---

<sup>26</sup> Philippe Gaberan ; op cit

<sup>27</sup> PHILIPPE, G. Op cit,

<sup>28</sup> Ibid. p.54

### II.2.5. La personne âgée et sa famille

D'abord qu'on le veule ou pas, on ne peut pas demeurer dans une jeunesse éternelle, tout le monde, sauf accident de parcours comme nous l'avons vu dans les pages précédentes finira par connaître cette étape de la vie. Cette étape alors, qui est le vieillissement est étroitement lié à un état de dépendance, peu importe laquelle, de la personne âgée

Lorsque cette dépendance s'installe, la relation hiérarchisée où le parent veille au bien être de son enfant s'inverse. L'enfant a cette fois-ci l'obligation de veiller au bien être de son parent devenu dépendant. La responsabilité qu'avait le parent est transféré à son enfant. Cette responsabilité n'est pas négociée, elle s'impose de façon naturelle suivant l'ordre de don de vie de génération en génération dans une famille. C'est un cycle qui continue dans lequel on trouve les actions de « *donner, recevoir et rendre* »<sup>29</sup> ce qui fait qu'« *Au cours du vieillissement de son parent, l'enfant est amené à suppléer les activités que ce dernier ne peut plus assumer seul.* »<sup>30</sup>

Comme on doit rendre ce qu'on a reçu, la relation entre ascendants et descendants devrait être très forte dans une famille. Cela permettra que les jeunes générations se préoccupent des générations précédentes sans vouloir ni s'en débarrasser ni les traiter comme du sel ayant perdu la saveur qu'on jette dans la rue et piétiné par tout le monde.

Une personne âgée est avant tout de sa famille avant d'être de toute la société. C'est sa famille (ses descendants) qui doit se préoccuper de lui à moins qu'elle n'ait pas eu la chance d'en avoir. Bien que les responsabilités soient transférées, la famille de la personne âgée doit faire à ce que cette personne garde les traces de son histoire quand elle était encore responsable et veillait au bien être des siens.

Il faut lui garder dans son milieu d'habitation et surtout dans sa maison qui est d'une grande importance pour lui. Selon Vincent Caradec « *Beaucoup de personnes âgées valorisent fortement leur domicile qui est à la fois un repaire et un repère* »<sup>31</sup>

<sup>29</sup> CATHERINE, C. *Le parent « dément » et l'accompagnement thérapeutique de son aidant naturel. Cahier critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux* dans PIU I. P 10

<sup>30</sup> Ibid.

<sup>31</sup> CARADEC, V. « L'expérience sociale du vieillissement », idées économiques et sociales p38-45 p43 consulté à l'adresse <http://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2009-3-page-38.htm>

### II.2.6. La place de la famille pour une vieillesse réussie

« *Le concept de vieillissement réussi réfère à l'individu vieillissant préservant de bonnes capacités physiques et mentales lui permettant d'être autonome et socialement actif.* »<sup>32</sup> Or avec l'avancée en âge la personne âgée perd progressivement son autonomie. Ses capacités physiques et mentales régressent petit à petit jusqu'à ne plus lui permettre de rester autonome et d'être socialement active.

Malgré cette situation, cela ne devrait pas empêcher à cette personne vieillissante de réussir son vieillissement. La réussite d'une vieillesse n'est pas handicapée par le fait de ne pas préserver les bonnes capacités physiques et mentales mais par toutes les idées noires qui accablent la pensée de la personne âgée.

Selon Yves Agid et al : *[Le vécu du vieillissement par la personne avançant en âge est dominé par les contradictions : « je trouve le temps long parce que du fait de ma solitude et de mon isolement je n'ai plus le goût de la lecture voire de la réflexion, je m'ennuie énormément et en même temps je suis anxieux parce que je vois rétrécir le temps qu'il me reste à vivre. J'ai envie de voir les miens mais je redoute de les laisser ou d'être un poids pour eux. Je ressens plus d'exigences et n'ose pas les exprimer »]*<sup>33</sup>

Alors, pour que cette dernière ait une vieillesse réussie, il faut qu'elle soit protégée contre la solitude et l'isolement, aidée à retrouver le goût de la lecture et à réfléchir. Il faut lui montrer qu'elle peut encore vivre longtemps car la mort surprend tout et chacun et rien ne montre qu'elle a besoin d'engloutir à ce moment une vieille personne comme elle.

L'entourage social en général et plus particulièrement familial devrait montrer à cette personne âgée qu'il n'éprouve aucune fatigue à cause d'elle ; l'impliquer dans les projets d'avenir ce qu'il lui donne l'espoir de vie car elle a encore des missions à réaliser.

A ce moment, elle attendra la mort comme tant d'autre sans qu'elle soit toujours angoissée que le jour suivant ne lui arrivera. Cela lui permettra de réussir sa vieillesse.

<sup>32</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/sociologie-de-la-vieillesse-et-du-vieillissement> consulté le 15/5/2021 à 11h8)

<sup>33</sup> AGID, Y. et al, Op cit p32

### **II.2.7. La vieillesse au Burundi : plaisir traditionnel, fardeau moderne**

Avant la destruction de certaines valeurs culturelles burundaises, la vieillesse ne portait aucune empreinte de lourdeur chez la personne vieillissante. La famille supportait sa personne en situation de vieillissement.

Traditionnellement, la famille était caractérisée par une certaine stabilité et verticalité ménagères généalogiquement remontant à l'arrière-grand-père paternel. Chaque fils né dans une famille avait l'obligation de construire sa maison dans la propriété de son père et y fonder son foyer. Il y avait alors moyen de trouver dans un même ruzizi des enfants, des parents, des grands-parents et des arrière-grands-parents.

La personne âgée était reconnue non seulement par les siens mais par tout le monde comme celui qui connaît par expérience la civilisation de l'oralité. Chaque soir, les enfants réunis autour du feu écoutaient ce que leur raconte leurs grands-parents.

Aujourd'hui, les jeunes connaissent beaucoup l'exode rural. Dans ce contexte quand ces jeunes arrivent dans les centres urbains, ils y fondent même des foyers. Avec la modernité, tout ce qu'ils peuvent demander à leurs parents et grands-parents est désormais accessible grâce aux différents moyens modernes de communication. On n'a plus besoin de s'informer auprès des sages. Consécutivement à cette état des lieux, beaucoup de personnes âgées sont laissées à elles-mêmes. Leurs enfants peuvent passer des années sans aller leur voir. A ce moment, la vieillesse devient pour elles un fardeau qu'elles ne peuvent pas malheureusement se soulager

## **II.3. Aperçu de la situation des maisons de retraite dans le monde**

### **II.3.1. Les maisons de retraite en Europe**

Dans les sociétés modernes comme en Europe les maisons de retraite sont catégorisées et différenciées selon les retraités qu'elles sont appelées à accueillir et le type de services à les offrir. Partant de ces catégories, on peut distinguer :

- les établissements pour les personnes âgées autonomes
- Hébergement temporaire et accueil à temps partiel
- les établissements pour les personnes âgées dépendantes

### **II.3.1.1. Les établissements pour les personnes âgées autonomes**

Ces établissements sont adaptés aux personnes âgées autonomes. Elles y bénéficient certains services comme :

« ● *Blanchisserie et buanderie*

● *Restauration*

● *Animation*

● *Ménage*

[...]

● *Gardiennage* »<sup>34</sup>

Dans ces structures d'hébergement, on peut y retrouver les catégories de maisons de retraite comme :

- Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie : MARPA
- Résidences-services
- résidence autonomie (foyer-logement)
- L'habitat regroupé

#### **II.3.1.1.1. Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie : MARPA**

MARPA (Maison d'Accueil Rural pour les Personnes Agées) est prévu dans le but d'accueillir les PA vivant en milieu rural et qui veulent bénéficier des conditions de vie adaptées à leur âge. Ces maisons de retraite se construisent dans les mêmes environnements là où vivent ces personnes âgées et leur permettent de ne pas rester seules dans des maisons isolées.

#### **II.3.1.1.2. Les résidences services**

S'agissant d'une offre commerciale qui relève d'une initiative privée ; les résidences services sont gérés par des structures privées commerciales ou associatives. On les trouve construits au cœur de la ville, proches des commerces, des transports et d'autres services. L'occupation de ces structures d'hébergement peut se faire à titre locataire ou propriétaire :

---

<sup>34</sup> <https://www.previsima.fr/question-pratique/allocation-personnalise-dautonomie-comment-monter-un-dossier-de-demande-dapa.html> consulté le 20/9/2022 à 15H28

« [...] les résidences services comportent à la fois des logements individuels et privés et des espaces communs dédiés à la vie collective. Elles sont conçues pour des personnes âgées autonomes ou relativement autonomes, seules ou en couple, qui ne peuvent plus ou ne veulent plus vivre à leur domicile. »<sup>35</sup>

#### **II.3.1.1.3. Résidences autonomes (foyer-logement)**

Les résidences autonomie (RA) constituent des logements où la personne âgée reçoit des services collectifs. On y trouve des chambres et des appartements réservés aux personnes âgées valides et autonomes. Les personnes âgées peuvent y être accueillies seules ou en couple. La résidence autonomie n'est pas dotée d'une structure médicale.

#### **II.3.1.1.4. L'habitat regroupé**

L'habitat regroupé est une structure d'hébergement où les personnes âgées qui y sont accueillies vivent en groupe. Ce genre de maison de retraite est proposé par les collectivités locales dans certaines villes pour faciliter les personnes âgées à faible niveau de revenus.

#### **II.3.1.2. Hébergement temporaire et accueil à temps partiel**

Les hébergements temporaires et accueil à temps partiel sont de types de MR qui accueillent les PA à durée limitée. Ces structures accueillent des personnes âgées dont leur état de santé ne leur permet pas de rester chez elles à leur domicile de façon continue. Selon le problème qu'a la personne âgée, elle peut être accueillie soit le jour, la nuit ou dans une période limitée mais « L'hébergement temporaire est limité dans le temps à trois mois. »<sup>36</sup>

Rattachées souvent à une maison de retraite médicalisée, cette structure est intermédiaire entre les Etablissements pour les personnes âgées autonomes et les Etablissements pour les personnes âgées dépendantes.

#### **II.3.1.2.1. Accueil du jour**

Intégrées dans des hôpitaux gériatriques ou dans des EHPAD, l'accueil de jour est une structure d'accueil pour les personnes âgées autonomes. Elles permettent que ces personnes âgées y soient accueillies pour des activités et des animations dans le but de les aider à stimuler et maintenir leur autonomie. Elles y sont accueillies le jour et passent la nuit chez elles.

<sup>35</sup> <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/changer-de-logement/vivre-dans-une-residence-avec-services-pour-seniors/residence-autonomie-et-residence-services-quelle-difference#anchor2> consulté le 26/9/2022 à 13h46

<sup>36</sup> <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/changer-de-logement/vivre-dans-une-residence-avec-services-pour-seniors/residence-autonomie-et-residence-services-quelle-difference#anchor2> consulté le 26/9/2022 à 13h46

### **II.3.1.2.2. Accueil de nuit**

L'accueil de nuit est rattaché aux EHPAD. Son objectif est d'accueillir les personnes âgées désorientées qui ne parviennent pas à différencier le jour et la nuit. Les accueillir pendant la nuit c'est pour pouvoir leur offrir une prise en charge adaptée.

### **II.3.1.3. Les établissements pour les personnes âgées dépendantes.**

Les établissements qui accueillent les PAD (Personnes âgées dépendantes) sont le plus souvent médicalisés. Les personnes âgées qui y sont accueillies sont celles ayant perdu partiellement ou complètement leur capacité d'effectuer seules les tâches de la vie quotidienne ou qui ont été atteintes des infections nécessitant un suivi et un traitement médicaux réguliers.

#### **II.3.1.3.1. Etablissements d'hébergement pour les Personnes Agées dépendantes : EHPAD**

Appelés aussi maison de retraite médicalisées (MRM), les EHPAD prévoient des chambres pour les personnes âgées accueillies mais la prise en charge comme restauration, soins, etc. est collective. Les personnes âgées qui y sont accueillies sont dépendantes et ont besoins de recevoir des soins au quotidien.

« L'EHPAD se charge également d'un bon nombre de prestations liées à l'intendance du quotidien :

- *Restauration : [...]*
- *Entretien des chambres privées et des espaces communs*
- *Furniture du linge de maison*
- *Animations*
- *Accompagnement dans la perte d'autonomie : lever, coucher, toilette, prise des repas...*
- *Soins sous le contrôle d'un médecin »<sup>37</sup>*

---

<sup>37</sup> <https://www.previsima.fr/dossier/ehpad-maison-de-retraite-unites-de-geriatrie-quels-sont-les-types-detablissements-pour-les-personnes-ages-dependantes.html> consulté le 27/9/2022 à 11h35

### II.3.1.3.2. Unité de Soins de Longue Durée : USLD

Les unités de soins de longue durée (USLD) sont attachées à un établissement hospitalier et disposent de moyens médicaux plus importants. Elles sont prévues pour accueillir des PA ayant une très forte dépendance qui nécessitent constamment une surveillance médicale. Cette structure d'accueil prend en charge au quotidien la vie du retraité et coordonne tous ses besoins en soins.

### II.3.1.3.3. Unité protégée d'Alzheimer (UPA) (Intégrée au sein d'un EHPAD)

C'est une structure intégrée au sein d'une maison de retraite. Dans cette structure sont accueillies les personnes âgées ayant un problème de la dégradation de la mémoire, du raisonnement et de l'aptitude à réaliser seules les gestes de vie quotidienne. Les personnes âgées accueillies dans l'UPA, y bénéficient un accompagnement spécifique.

## II.3.2. Les maisons de retraite en Afrique

Les maisons de retraites sont encore rares en Afrique. Elles sont mal réputées par les africains. Selon le journaliste Alicia Mihami : « *La maison de retraite est une incongruité dans la culture africaine* », [...] *leur création serait le fruit, [...] d'un "processus d'occidentalisation de l'Afrique.* »<sup>38</sup>

*L'Afrique a été longtemps caractérisée par une solidarité sociale et familiale. Une personne âgée était respectée par tout le monde. En Afrique, les parents, les enfants et les petits-enfants vivent ensemble, ce qui est source du renforcement de cette solidarité dans les familles et de génération en génération. S'occuper de ses parents est vécu comme un devoir comme le dit Moise TAMEKEM NGOUTSOP : « S'occuper de son grand-père et/ou de son grand-mère, que ceux-ci soient en ville ou en campagne, est une sorte de « devoir » pour les petits-enfants »*<sup>39</sup>

En Afrique la famille est considérée comme une institution de la prise en charge de la personne âgée quand ses capacités physique et psychique ne lui permettent plus de se prendre en charge elle-même.

<sup>38</sup> <https://www.allodocteurs.africa/cameroun-une-maison-de-retraite-accueille-les-personnes-agees-6283.html> consulté le 23 Février 2023

<sup>39</sup> TAMEKEM NGOUTSOP M. *Les structures et les associations de soutien aux personnes âgées au Cameroun : Enjeux et défis* consulté à l'adresse <https://archives.ceped.org/meknes/spipefd3.html?article76> le 23 Février 2023

Les personnes âgées vivent alors avec leur famille et dans leur famille jusqu'à leur dernier souffle sinon une autre pratique contraire à celle-ci serait au risque d'attirer sur la famille la honte et le déshonneur. Ce serait un manque du respect et de la gratitude envers les aînés.

Bien que se préoccuper de ses parents âgés soit un devoir pour les africains, certains pays africains voient la nécessité de la prise en charge institutionnelle des personnes âgées. Il s'agit des pays de l'Afrique du nord comme la Tunisie qui a pris cette décision à causes de différents facteurs entre autre la démographie : « *chaque année, environ 150 000 Tunisiens et Tunisiennes fêtent leur quatre vingtième anniversaire, ce qui ouvre pour eux les perspectives d'intégrer une maison de retraite.* ». Ce facteur a provoqué : « *la brusque apparition dans le paysage social d'un acteur nouveau : dar el 'ojz (la maison de retraite).* »<sup>40</sup>

### II.3.2.1. Les maisons de retraite dans la société burundaise

Les maisons de retraite restent peu nombreuses dans la société burundaise. C'est un phénomène qui est encore nouveau et selon NTAHORWAMIYE : « *qui est le fruit de la destruction des structures familiales ; l'individualisme, la destruction des valeurs traditionnelles et de l'entraide qui caractérisaient jadis la société burundaise.* »<sup>41</sup>

Dans la société burundaise, les institutions de retraites sont presque absentes. C'est peut-être parce que c'est un nouveau phénomène. Mais un nouveau phénomène devrait attirer l'attention de beaucoup de gens ce qui est ici le contraire. Très peu de gens s'intéresse à la création de ces maisons de retraite. Cela témoigne alors du manque d'intérêt porté sur les personnes âgées.

Les institutions de retraite devraient être nombreuses pour pallier à ce problème de destruction des valeurs traditionnelles humaines qui caractériseraient le peuple burundais.

Traditionnellement l'institution qui prenait en charge les personnes âgées c'était la famille. On trouvait dans celle-ci des regroupements des ménages composés de ceux des parents, des grands-parents, ... généalogiquement remontant à l'arrière-grand-père paternel. La personne âgée en besoin d'aide, trouvait alors cette aide là même dans sa famille et elle n'aura pas besoin de quitter son domicile puisque ce dernier est parmi ceux qui sont regroupés au sein de cette famille même.

<sup>40</sup> BOUHDIBA, S. *Viellissement et représentation de la maison de retraite en Afrique du Nord : Le cas de la Tunisie*, université de Tunis. Consulté le 23 Février 2023 à l'adresse <http://uaps2019.popconf.org/uploads/190070>

<sup>41</sup> NTAHORWAMIYE, F. Op, cit., p.13

Bien sur les institutions de retraite ne peuvent pas remplacer valablement ce capital social (la famille, l'entourage, les amis, les connaissances) de la personne âgée, mais quand même elles sont préférables qu'à la solitude et à l'abandon que certaines personnes âgées rencontrent lorsqu'il n'y a plus personne ; ni de leur famille ni de leur entourage qui se soucie d'elles.

Bien que ce phénomène soit nouveau au Burundi et qu'il y a très peu d'intéressement ; nous avons quand même quelques institutions et associations qui œuvrent en faveur des personnes âgées. Malheureusement elles sont encore peu nombreuses et souvent se préoccupent des personnes âgées qui sont abandonnées à elles seules.

#### **II.4. Une maison de retraite : un milieu de projet de vie ou de fin de vie**

Une institution de retraite ou une maison de retraite est prise comme un lieu de privation de liberté. On entend par privation de liberté du point de vues objectif et subjectif. Du point de vue objectif la privation de la liberté est Selon Künzli : « *le placement ou la détention d'une personne dans un espace délimité et pour une période déterminée* »<sup>42</sup> et du point de vue subjectif c'est la privation de liberté, selon le même auteur, c'est le fait : « *que la personne en question n'ait pas donné son accord de manière valable.* »<sup>43</sup>

Etant déjà prise dans ce sens de privation de liberté, elle perd immédiatement le sens de milieu de projet de vie puisque chaque personne qui est détenue se demande pourquoi elle est là sans droit d'aller où elle veut ou de faire ce qu'elle veut.

Cette privation de liberté peut entraîner des conséquences plus néfastes que celles auxquelles on voudrait pallier. Selon Yves Agid : « *Force est par ailleurs de constater que l'expérience de l'institutionnalisation est d'une forme d'enfermement, dans un lieu où ne séjournent que des personnes dans la même situation de vieillesse et de dépendance, où il est fréquent que l'on meure, ne laisse pas indemne celui qui la subit. Cela peut induire des troubles du comportement et des émotions que le monde du soin va tenter de réguler et contrôler en déployant des dispositifs et des traitements ... qui ne changeront rien à la réalité des faits.* »<sup>44</sup>

La personne qui y est détenue tout en sachant que c'est comme si elle est condamnée à la perpétuité ne s'investit plus pour la vie mais pour la fin de la vie.

<sup>42</sup> KÜNZLI, J. & al, *Normes à respecter en matière de droits humains lors d'un placement non volontaire en maison de retraite ou en EMS*. Avis de droit illustré par le cas de personnes atteintes de démence sénile, Berne 201 P8

<sup>43</sup> Ibid.

<sup>44</sup> AGID Y. & al. Op cit. P38

*« D'autre part, même lorsqu'il s'agit d'un lieu de vie, c'est un endroit où l'on côtoie la mort de plus près qu'au domicile. Cette présence de la mort a des conséquences sociales, mais également des effets sur les dynamiques identitaires. La mort est le point final du vieillissement, et partant de la construction identitaire. Son anticipation, sa prise en compte ou sa (dé) négation pèsent donc sur les manières d'appréhender le vieillissement. »<sup>45</sup>*

Donc les personnes âgées qui sont en maison de retraite, pensent beaucoup plus à leur mort, à leur fin. Ce lieu est pour elles un milieu de projet de fin de vie.

Selon Agid : *« Les « projets de vie » que l'on demande de renseigner à l'entrée dans les EHPAD excluent étrangement souvent le fait qu'il s'agit de projets de la fin de la vie ; ils pourraient être l'occasion de parler de la fin de la vie »<sup>46</sup>.*

Dès l'entrée en institution de retraite, les retraités concernés devraient être informés sur le projet qu'on a pour eux. Ils doivent savoir qu'ils entrent dans un endroit où ils mourront un jour. Bien sûr ils y mourront comme ils pourraient mourir ailleurs. Alors bien qu'il soit un endroit de fin de vie, on devrait faire comprendre aux retraités qu'on veut les accompagner, *« les soulager de leur peine »* afin de leur assurer une bonne fin de vie : une mort digne.

#### **II.4.1. Décision d'entrée dans une maison de retraite**

L'entrée dans une institution de retraite n'est pas une décision facile à prendre. Prendre la décision d'entrer en maison de retraite signifie, renoncer à sa famille, à son entourage, à ses biens et finalement à soi-même. Les personnes âgées ne peuvent prendre cette décision à l'endroit d'elles-mêmes plutôt comme le dit Isabelle Donnio : *« la plupart d'entre elles disent « tant qu'on peut, on reste chez nous » ou bien « le plus longtemps possible » et repoussent ainsi l'idée même que cela pourrait les concerner un jour. »<sup>47</sup>*

Comme elles ne peuvent pas décider elles-mêmes d'entrer en institution de retraite, les autres personnes décident de leur faire entrer là malgré elles. On parlera alors du placement.

S'agissant du placement, là la personne à placer n'a pas de choix car elle ne se place pas elle-même. Alors il est facile de décider à la place de l'autre qu'à sa propre place. La personne à qui on a décidé est contrainte à vivre la situation telle qu'elle se présente malgré elle.

<sup>45</sup> <https://books.openedition.org/pur/24291?lang=fr> consulté le 1/8/2022 à 11h15

<sup>46</sup> AGID, Y. Op cit, p55

<sup>47</sup> ISABELLE, D. ; L'entrée en établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendante ; gérontologie et société 2005/1(VOL.28/no112) ; pp 73à92 p75 trouvé à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2005-1-page73.htm> Le 7/10/2022 à 14h

Dans le résumé de son article ; Michelle Billé dit que « *Au terme d'une dernière mise en demeure l'entrée en institution est alors vécue comme un non-choix qui entraîne une détérioration de l'estime et de l'image de soi.* »<sup>48</sup>

Les personnes âgées ont peur d'entrer en maison de retraite car cette dernière est aussi de façon symbolique synonyme de la dernière demeure pour elles. Or, on le sait, personne ne peut se choisir de rejoindre sa dernière demeure, le pire encore étant vivant. C'est pourquoi, on parle du placement ; donc, la personne âgée est déposée dans sa dernière demeure. Elle y mène une vie différente de celle qu'elle menait à domicile.

La décision d'entrer en maison de retraite est prise par la famille de la personne âgée quand elle constate que cette dernière devient une charge insupportable pour elle. La personne âgée ne prend pas cette décision pour elle. Quand sa famille ne prend pas cette décision de la faire entrer en institution de retraite, et qu'elle constate qu'elle est toujours une charge, elle peut l'abandonner. Quand la société voit que cette personne est abandonnée à elle seule, elle peut prendre cette décision de la faire entrer en institution de retraite.

Au Burundi, souvent quand la famille trouve que son retraité devient insupportable pour elle, elle ne prend pas la décision de le faire entrer en maison de retraite. Elle l'abandonne à lui seul. S'il ne trouve pas des gens à bon cœur pour lui trouver une prise en charge institutionnelle, il peut mourir où il est abandonné

#### **II.4.2. La vie dans une maison de retraite**

La vie dans une maison de retraite pour les personnes âgées est une vie collective. La personne âgée qui y vit doit apprendre à vivre ensemble avec les autres et avoir des besoins partagés avec les autres. On n'est pas dans la suite de ce qu'on a vécu, mais on débute une vie nouvelle ; belle ou mauvaise, il faut s'en passer. En institution de retraite, on n'a plus affaire à une seule personne, mais à des personnes assimilées en une seule.

La vie en maison de retraite reflète les caractéristiques de la mort sociale où la personne âgée est retirée de la population active. Elle n'est plus considérée comme citoyen à part entière puisqu'elle n'est plus capable de produire pour sa société.

---

<sup>48</sup> MICHEL, B. *L'entrée en institution dernière mise en demeure ?* Fondation nationale de gérontologie / « gérontologie et société » 2005/1 vol28no112 pp3-72 consulté le 13/10/2022 à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2005-1-page-3-htm>

Les personnes âgées en institution de retraite existent mais leur existence se réduit à des actes destinés à l'immobilité, à l'isolement, l'absence des souvenirs du vécu antérieur et des projections pour l'avenir. Elles vivent la société à l'envers de la manière dont la vivent les autres. Selon Maryse Hecquet : « *L'institution gériatrique ou l'établissement pour personnes âgées dépendantes sera, pour un grand nombre, leur dernière demeure. Il est de fait indispensable de se confronter à cette inéluctabilité et d'évoquer la fin de vie avec le résident [...]. Il sera, bien sûr, question de ses dernières volontés, mais surtout, par là même, de reconnaître son individualité, de l'accompagner dans l'acceptation de sa propre finitude, mais aussi de celle des autres, à laquelle il sera, plus encore qu'avant, confronté.* »<sup>49</sup>

Dans la société burundaise, la vie en institution de retraite est aussi collective. Appelée aussi maison de retraite comme il a été bien clarifié dans le point concernant l'élucidation des concepts ; la maison de retraite est une structure spécialisée dans l'accueil des personnes âgées autonomes, semi-valides ou dépendantes. Or, les institutions de retraités burundaises ne font pas cette différence dans l'accueil des personnes âgées. L'accueil y est collectif et par conséquent la prise en charge devient aussi collective.

#### **II.4.3. La vie à domicile**

La vieillesse ne tombe pas momentanément sur une personne. Non plus elle ne demande pas un rendez-vous. Elle est là toujours avec la personne et ne se déclare que lorsqu'elle atteint ce point culminant. Alors quand on est resté à domicile, on vit continuellement sa vie. La vie à domicile reste cette vie vécue avant la retraite et répond bien aux besoins des personnes dont l'âge avance. Guy F. et al disent : « *Le maintien à domicile des personnes âgées, assuré tant par la préservation de leur autonomie que par la mise sur pied de services adéquats ou par l'aide des proches, apparaît comme un facteur déterminant du bien-être des personnes âgées. Le maintien à domicile ressort donc comme un élément essentiel à l'amélioration de l'efficacité des soins de santé et comme le point central de la réponse aux besoins futurs d'une population vieillissante.* »<sup>50</sup>

<sup>49</sup> MARYSE, H. *Les EHPAD, lieux de vie, lieu de mort*. Le journal des psychologues 2011/4 no287 pp 31-34 p31 Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2011-page-31.htm>

<sup>50</sup> GUY, F. & al, *Les personnes âgées dans les mire des chercheurs ; profil de la recherche subventionnée au Québec*; 1999 Pii consulté le 11/2021 à 10h30 à l'adresse <https://publicatons.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/1999/99-728-01.pdf>

Alors la vie à domicile assure le bien-être des retraités. Les services offerts au retraité par ses proches lui assurent un réconfort et lui permettent de se reconsidérer dans la société malgré son âge.

#### **II.4.4. Les facteurs d'entrée en maison de retraite**

Bien que les auteurs comme Christophe Dubois précise que l'entrée en institution de retraite est conditionnée par des facteurs parmi lesquels « *La dépendance physique : l'élément primordial dans la prise de décision* »<sup>51</sup>, nous ne le pensons pas ainsi. Nous pensons plutôt que le plus grand facteur si on rejoint en peu François NTAHORWAMIYE sur ce que nous avons évoqué sur le point concernant les maisons de retraite dans la société burundaise ; c'est la destruction des valeurs traditionnelles et la disparition de la solidarité familiale qui se transmettaient de génération en génération. Notre société actuelle ne veut pas rendre ce qu'elle a reçu de celles qui l'ont précédée.

On termine comme on a commencé : on naît dépendant, on meurt dépendant. Donc la dépendance ne suffit pas comme facteurs d'entrer en institution de retraite. Le parent devenu dépendant, avant cet âge qui le contraint à dépendre, avait supporté la dépendance spécialement de ses enfants sans vouloir s'en débarrasser pour les confier à un cadre institutionnel.

Franchement, il n'est pas possible de préciser que tel est le facteur contraignant une personne à entrer en institution de retraite quelle que soit sa dépendance physique ou autre. L'institution ne transforme pas sa dépendance en autonomie. La personne âgée qui y est envoyée est prise en charge par des personnes disons inconnues. Pourquoi ces inconnues alors qu'il y a ces héritiers directs ?

---

<sup>51</sup>DUBOIS, C. *vivre en maison de retraite : quel rapport à l'espace ? L'exemple d'un établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes en milieu rural situé à Oeuilly dans le département de Marne* (51). Géographie. 2013. Dumas-0122347 P17 trouvé à l'adresse <https://dumas.ccsd.fr/dumas-0122347> le 17/2/2022

### **CHAP. III : METHODOLOGIE DE RECHERCHE**

Ce point a pour but d'expliciter la méthodologie qui est utilisée dans la production et collecte des données de terrain et le rapport enquêteur–enquêté c'est-à-dire entre nous chercheur et toutes les personnes concernées par notre enquête (détails ci- dessous pour les personnes concernées par l'enquête).

Pour avoir les informations nécessaires à notre recherche, nous avons jugé bon de l'orienter dans une approche qualitative. Cette dernière vise beaucoup plus la qualité de l'information. Elle favorise la liberté des interviewés sur un thème défini dans le cadre de la recherche. Nous montrons comment toute l'enquête s'est déroulée depuis l'exploration du terrain jusqu'à la récolte des données produites sur le terrain choisi.

#### **III.1. Délimitation spatiale**

Notre sujet de recherche concerne les personnes âgées et leurs milieux de vie. Or sur tout le territoire national on n'y trouve des personnes de cette catégorie. Nous ne pouvons pas parcourir tout le pays, nous avons choisi que nos enquêtes se fassent dans la mairie de Bujumbura. Aussi dans cette circonscription, les explorations faites nous ont aidé à prendre finalement une institution hébergeant les personnes âgées et les familles ayant les personnes âgées à domicile dans la mairie de Bujumbura. En tout nous avons pris une institution de retraite : Hospice Sainte Elisabeth et trois familles ayant des retraités à domicile.

##### **III.1.1. Cadre ethnographique**

Par le cadre ethnographique, nous voulons présenter le milieu dans lequel s'effectuent nos recherches. Le cadre ethnographique décrit les aspects géographiques du milieu et les structures sociales d'où proviennent les retraités.

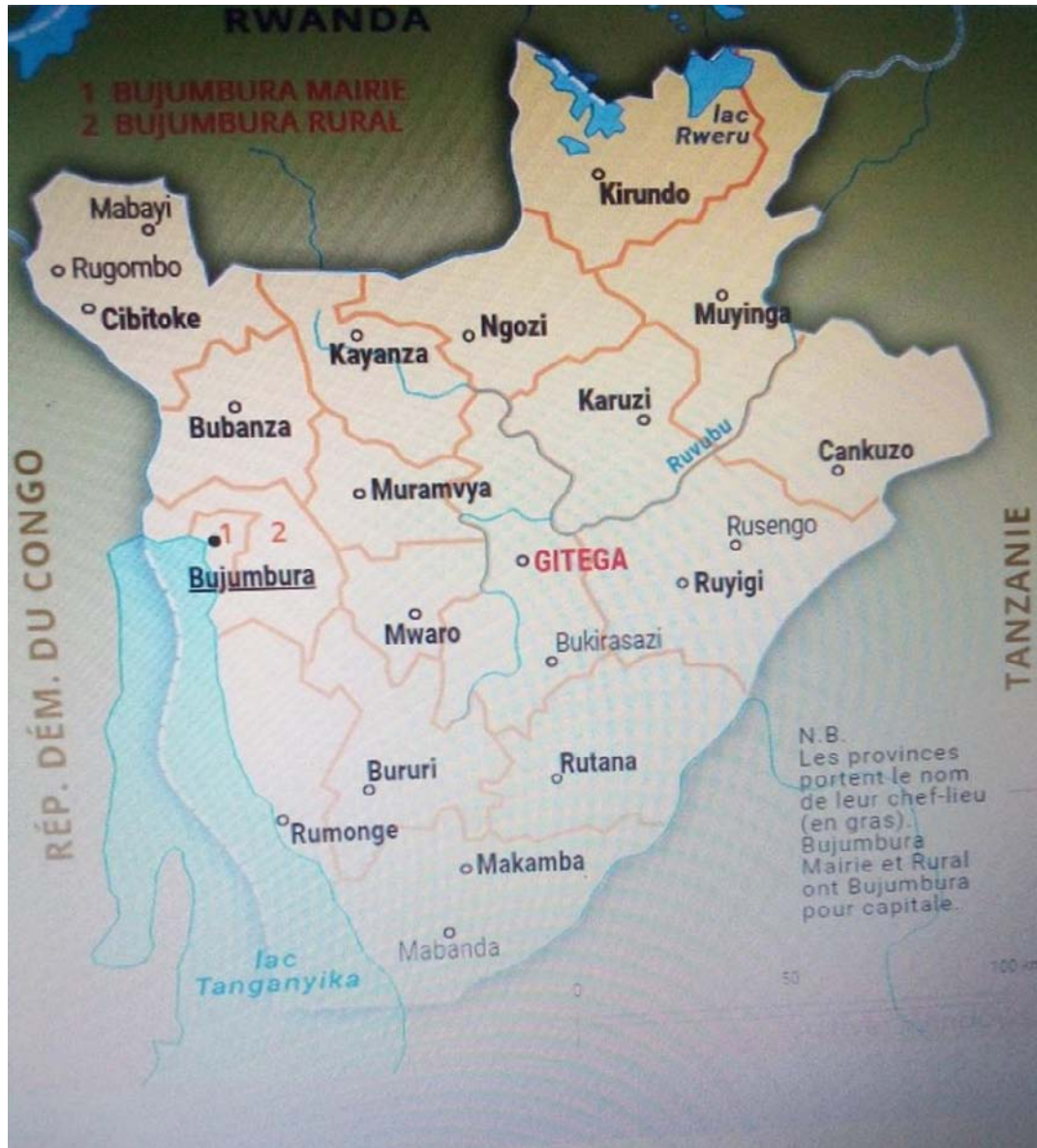
Notre travail a été effectué au Burundi en province de Bujumbura Mairie. Nous faisons un bref aperçu sur le Burundi et sur la province de Bujumbura Mairie pour permettre au lecteur de se situer géographiquement et démographiquement. Cela, pour lui permettre d'avoir une idée générale sur ce pays.

###### **III.1.1.1. Situation géographique du Burundi**

Le Burundi est un pays de l'Afrique centrale, situé dans les régions des grands lacs. Les pays limitrophes du Burundi sont : le Rwanda au nord, la Tanzanie au Sud-Est et la République Démocratique du Congo à l'Ouest. Le Burundi reste un pays enclavé par son non accès aux eaux des mers et des océans.

Il est un pays densément peuplé avec 12,83 millions d'habitants en 2022<sup>52</sup> sur une superficie de 27834 km<sup>2</sup>. La densité de la population est de 422,50 habitants/ km<sup>2</sup>.

**Carte 1 : Carte administrative du Burundi<sup>53</sup>**



Administrativement le Burundi est subdivisé en 18 provinces. Nos recherches se déroulent dans l'une de ces provinces qui est Bujumbura Mairie.

<sup>52</sup> [Iwacu-burundi.org/journee-mondiale-de-la-population-de-la-population&rlz](https://iwacu-burundi.org/journee-mondiale-de-la-population-de-la-population&rlz) consulté le 9/1/2023 à 12h24

<sup>53</sup> [Universalis.fr/atlas/afrique/burundi/](https://universalis.fr/atlas/afrique/burundi/) consulté le 9/1/2023 à 15h30

### III.1.1.2. La province de Bujumbura Mairie

La province de Bujumbura mairie est une province du Burundi. Elle a été longtemps la capitale du pays et est devenu très récemment la capitale économique du Burundi. Province ayant une « *superficie de 127 km<sup>2</sup> et compte 1.225.142 habitants soit une densité de 9.47 habitants/km<sup>2</sup>.* »<sup>54</sup>

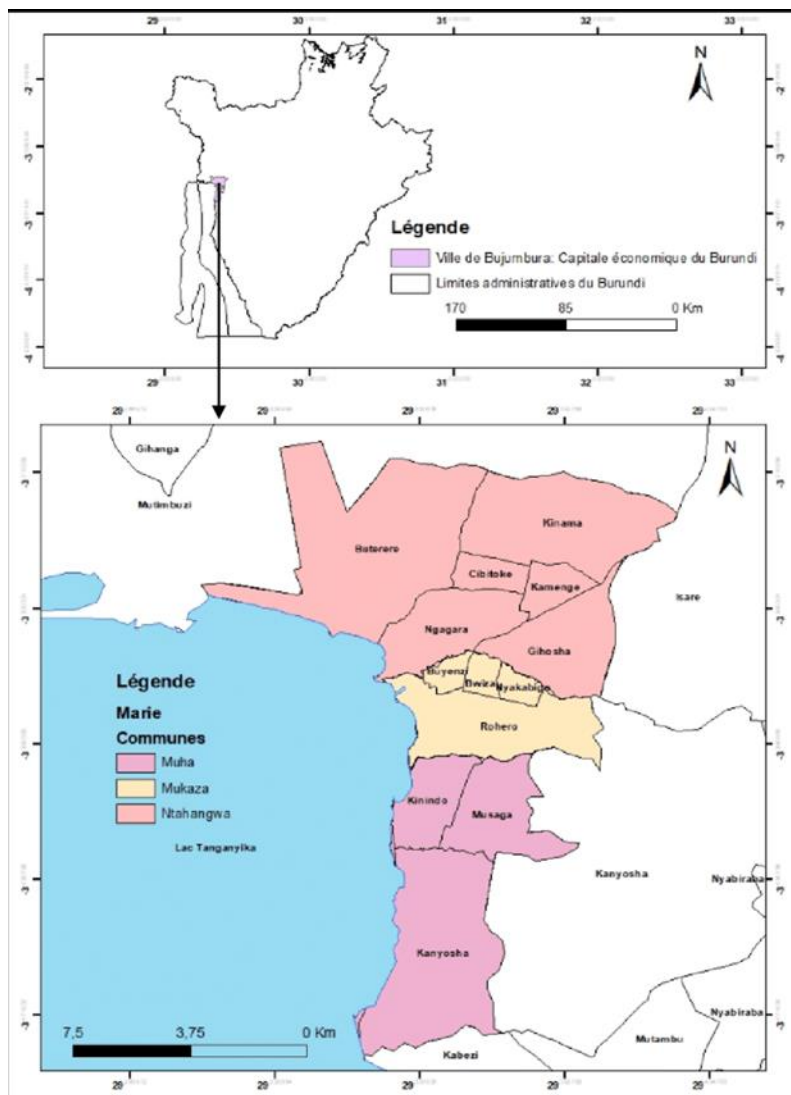
Depuis, la promulgation de la loi sur la réorganisation des Communes de Bujumbura Mairie, cette province qui comptait 13 communes n'en compte désormais que trois dont : **Muha, Mukaza et Ntakangwa**. Dans le chapitre traitant la délimitation et l'organisation de Bujumbura Mairie, article 125 ; « *la commune de Muha s'étend sur les territoires des entités administratives de Kanyosha, Kinindo et Musaga, avec Chef-lieu à Kanyosha. La commune de Mukaza s'étend sur les territoires des entités administratives de Rohero, Bwiza, Nyakabiga et Buyenzi, avec le chef-lieu à Rohero. La commune de Ntakangwa s'étend sur les territoires des entités administratives de Cibitoke, Gihosha, Buterere, Kamenge, Kinama, Ngagara, avec chef-lieu à Kamenge.* »<sup>55</sup>

---

<sup>54</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/province-de-bujumbu...> Consulté le 9/1/2023 à 1h05

<sup>55</sup> Loi No1/33 du 28 Novembre 2014 portant révision de la loi No 1/02 du 25 Janvier 2010 portant organisation de l'administration communale.

**Carte 2 : Localisation et subdivision administrative de la ville de Bujumbura**<sup>56</sup>



Nos recherches ne se déroulent pas non plus dans toute la province de Bujumbura Mairie, mais dans deux communes de cette province. Les retraités qui sont en institution de retraite se trouvent en commune Mukaza, zone Rohero dans une institution de retraite dénommée : Hospice Sainte Elisabeth. Pour ce qui est de la retraite à domicile, la commune qui est concernée par nos recherches est NTAHANGWA. Dans cette commune nous avons pris la zone Kamenge, quartier Mirango II 14<sup>ième</sup> et 15<sup>ième</sup> avenues.

<sup>56</sup> [https://www.researchgate.net/figure/Localisation-et-subdivision-administrative-de-la-ville-de-Bujumbura\\_fig1\\_3487718](https://www.researchgate.net/figure/Localisation-et-subdivision-administrative-de-la-ville-de-Bujumbura_fig1_3487718) consulté le 2/1/2023 à 12h50

### **III.2. Lieux d'enquête**

Deux terrains d'enquête ont été sélectionnés à savoir l'institution hébergeant les personnes âgées : -Hospice Sainte Elisabeth de Bujumbura ; une institution tenue par les sœurs Bene MUKAMA sise en commune Mukaza

-Trois familles ayant des personnes âgées à domicile dans la commune NTAHANGWA, Zone KAMENGE, Quartier MIRANGO II

#### **III.2.1. Hospice sainte Elisabeth**

L'hospice Sainte Elisabeth est situé en Mairie de Bujumbura, en commune Mukaza, zone Rohero, avenue Ngozi n° 18. Une entrée en portail métallique de couleur grise donne accès à l'intérieur de la clôture. On y voit une maison en étage. De l'extérieur, il y a à gauche une boutique servant de cabaret et à droite, une alimentation.

Cette hospice est l'initiative des sœurs Bene Mukama ; une congrégation qui a été fondée en 1970 par l'Evêque d'alors Monseigneur Michel NTUYAHAGA. En plus de la diffusion de la parole de Dieu, à l'enseignement de la catéchèse..., cette congrégation a une vocation orientée dans la réalisation des œuvres de charité en vers les personnes en nécessité. Dans cette logique, ces Sœurs de la congrégation Bene Mukama ont ouvert le 14 Août 1996 une institution de prise en charge collective des personnes âgées vulnérables.

##### **III.2.1.1. L'objectif de l'Hospice Saint Elisabeth**

L'objectif de la maison de retraite dénommée hospice Sainte Elisabeth est d'accueillir les personnes âgées, qu'elles soient malades ou pas mais qui sont les plus démunies socialement : sans entourage familial (dont les leurs sont disparus ou les ont rejetées) et sans moyen de subsistance.

D'après la Sœur responsable de cette hospice, « *c'est une mission d'accompagnement des personnes âgées qui sont au bout de leur vie terrestre dans le but de leur faire garder l'espoir, d'alléger leur souffrance et de leur assurer une vie humainement digne.* »

L'origine de cette idée est dans l'ordre de la foi et de la charité. La Sœur responsable nous a dit que leur vocation tire ses sources dans l'évangile de saint Luc, chapitre I, verset 39 où Marie est allée visiter sa cousine Elisabeth quand elle a entendu qu'elle est enceinte alors qu'elle avait un âge suffisamment avancé. Marie est restée avec elle pendant trois mois en l'aidant dans la réalisation de certaines activités.

A travers ce témoignage réconfortant de la Sainte vierge Marie, les sœurs de la congrégations Bene Mukama viennent en aide les personnes en âge avancé ; car elles ont constaté et compris qu'à cet âge la personne n'a besoin que d'être aidée.

### **III.2.1.2. Services offerts aux retraités et les contraintes à l'hospice sainte Elisabeth**

Les personnes âgées qui sont hébergées à l'hospice Sainte Elisabeth reçoivent de la nourriture, des soins de santé, l'hygiène matérielle et corporelle et le logement. La Sœur responsable de l'hospice Sainte Elisabeth nous indique qu'on a beaucoup de problèmes qui empêchent la réalisation de leur objectif. Elle signale qu'elles ont un petit espace alors que les demandes deviennent du jour au jour loin supérieur à leur capacité d'accueil. Un autre problème est qu'elles ont affaire à des personnes de catégories différentes : les unes sont angoissées, d'autres inconscientes d'autre encore souffrent des maladies graves. Toutes ces difficultés ne facilitent pas la tâche dans l'assistance étant donné que cette institution ne reçoive aucune autre aide extérieure. En cas de mort, les frais de funérailles deviennent aussi un lourd fardeau pour l'institution.

### **III.3. Population d'enquête et échantillonnage**

Tout le monde ne peut pas constituer notre population d'enquête car ce n'est pas tout le monde qui est en position de produire les réponses aux questions de notre enquête. Nous avons pu déterminer les catégories de personnes pouvant constituer notre population d'enquête en nous servant des propos d'Alain Blanchet et d'Anne Gotman selon lesquels : « Définir une population, c'est sélectionner les catégories de personnes que l'on veut interroger, et quel titre, déterminer les acteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on se pose. »<sup>57</sup>

Suivant la logique de notre travail de recherche, nos informateurs sont bien sûr les retraités. A côté d'eux, il y a aussi les familles ayant les personnes âgées soit à domicile ou en institution de retraite ainsi que le personnel de l'institution de retraite.

A base de cette population dont une partie est dispersée quelque fois inconnue, il est difficile de constituer un échantillon représentatif. Nous nous sommes demandé ; à quel nombre allons-nous nous limiter pour notre échantillon ? Bien que nous n'avons pas trouvé une réponse précise à cette question, nous avons été orienté par les propos de Savoie selon lesquels : « dans une recherche qualitative/interprétative [...] il n'y a pas de

<sup>57</sup> ALAIN, B. & ANNE, G. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien* ; Paris ; Nathan 1992, p.50

*paramètres statistiques pour nous dire qu'en bas d'un tel nombre le test ne sera pas applicable ou qu'en haut d'un certain nombre, cela ne vaut plus la peine statistiquement parlant. La réponse est souvent arbitraire ou vague, du genre, ça dépend... Le critère de saturation théorique développé par Glaser et Strauss (197) est certainement utile. »*<sup>58</sup>

Par rapport à la sélection des unités d'observation ; Raymond Quivy et Luc Van Campenhoutt écrivent : « *lorsqu'il a circonscrit son champ d'analyse, trois possibilités s'offrent au chercheur : il peut soit recueillir des données et faire finalement porter ses analyses sur la totalité de la population couverte par ce champ, soit se limiter à un échantillon représentatif, soit n'étudier que certaines composantes très typiques, bien que non strictement représentatives, de cette population. Le choix est en fait assez théorique car, le plus souvent, l'une de ces solutions s'impose naturellement compte tenu des objectifs de la recherche* »<sup>59</sup>

La nature de notre étude montre que la discussion impliquera nécessairement une comparaison. Or ce genre d'étude où, Selon Savoie : « *Le problème et la question de recherche devraient toutefois refléter ces intentions de comparaison et lors de l'interprétation des résultats, on s'attendra à une mise en parallèle des différents sous-groupes de l'échantillon* »<sup>60</sup> nécessite un échantillon significatif par cas contraste

Dans ce travail, notre échantillon est constitué par :

- 9 retraités vivant en maison de retraite
- 3 retraités vivant à domicile
- 3 membres des familles ayant des retraités à domicile
- 5 membres des familles ayant des retraités en maison de retraite
- 5 membres du personnel de l'institution de retraite dont deux Sœurs responsables, une sœur et deux éducatrices

Cependant les familles des personnes âgées vivant en institution de retraite n'ont pas été retrouvé. Mais cela ne dérange en rien car même si elles se montrent inexistantes, ces personnes âgées proviennent sans doute des familles. Il reste à savoir pourquoi elles se cachent.

<sup>58</sup> LORRAINE, S. *Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide ?* Université du Québec en Outaouais PP99-110 P104 trouvée sur [http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/hors\\_serie\\_v5/savoie\\_zajc.pdf](http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie_v5/savoie_zajc.pdf) consulté le 22/2021 à 12h55

<sup>59</sup> QUIVY, R. & LUC VAN, C. ; *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris 4<sup>ème</sup> édition 2011 p147.

<sup>60</sup> LORRAINE S. Op cit

En tout notre échantillon est constitué de 25 personnes

#### **III.4. Méthode et techniques de recueil des données**

La méthode représente en quelque sorte le chemin que l'on doit entreprendre pour la réalisation de ses projets. Dans les sciences sociales, on doit faire le choix entre deux méthodes : la méthode quantitative et la méthode qualitative tout en tenant compte de leurs caractéristiques par rapport au travail que l'on veut mener enfin de ne pas les confondre et utiliser l'un à la place de l'autre.

Dans notre travail, nous avons utilisé la méthode qualitative pour faire émerger le sens que les acteurs donnent eux- même à leurs actions. Par la méthode qualitative, le chercheur dispose de deux techniques de recueil de données qui sont l'entretien (l'entretien semi-directif) et l'observation participante. Le chercheur fait le choix de la technique à utiliser et qui convient le mieux en fonction de la nature du phénomène à étudier.

Certes, pour le cas qui nous concerne, la nature de l'étude demande une technique de nature à susciter l'échange verbal entre l'enquêteur et l'enquêté. A ce propos, Quivy et al disent : « *Les méthodes d'entretien se caractérisent par un contact direct entre le chercheur et ses interlocuteurs et par une faible directivité de sa part. Ainsi, s'instaure en principe un véritable échange au cours duquel l'interlocuteur du chercheur exprime ses perceptions d'un événement ou d'une situation, ses interprétations ou ses expériences, tandis que, par ses questions ouvertes et ses réactions, le chercheur facilite cette expression, évite qu'elle s'éloigne des objectifs de la recherche et permet à son vis-à-vis d'accéder à un degré maximum de sincérité et de profondeur.* »<sup>61</sup> Cette technique permet d'encourager la production d'un discours entre l'enquêté et l'enquêteur sur le thème donné en recadrant les échanges mais sans influencer les réponses.

Chaque méthode a ses limites. Cela peut avoir des conséquences sur la fiabilité des informations reçues. La méthode de l'entretien semi-directif a aussi ses limites. Pour pallier à ce problème nous avons fait recours à la triangulation méthodologique qui consiste à utiliser plus d'une méthode de recherche pour mieux comprendre le phénomène à étudier et de recueillir des informations fiables permettant la validation de l'étude.

---

<sup>61</sup>QUIVY, R. & LUC VAN, C. Op. cit, p.170

A cet effet, à côté de l'entretien semi-directif, nous avons aussi utilisé la méthode d'observation. Par cette méthode d'observation ; il s'agissait d'observer les faits et les gestes des personnes âgées là où elles habitent chaque fois que cela est possible. Les usages obligent que cette observation soit participante, mais Coulon explique que « *l'observation participante signifie que le chercheur joue un rôle plus ou moins actif dans le cadre social qu'il veut étudier, lequel rôle va lui permettre de partager une partie de la vie ordinaire des individus concernés, de participer éventuellement à leurs actions, jusqu'à être parfois l'un des leurs, et d'être ainsi à mesure de comprendre de l'intérieur leur vision du monde et la rationalité de leurs actions.* ». <sup>62</sup>

Compte tenu du temps dont nous disposons et de la grandeur de la taille de la population (induite par son éparpillement : institutions de retraite et domiciles) sur laquelle porte notre étude, la méthode par observation participante nous demandant de jouer un rôle de faire partie de la vie ordinaire des retraités, ne peut pas être possible. De ce fait nous avons jugé bon de faire recours à l'observation directe.

En revenant un peu sur l'entretien ; pour cette technique, nous nous sommes servi de deux outils qui sont la prise des notes et l'enregistrement de voix.

*La prise des notes* : A chaque entretien, lors des échanges sur le vécu quotidien des personnes âgées, nous prenions des notes au fur et à mesure que l'entretien se poursuivait. Mais quelques fois, il arrivait que nous soyons en arrière dans la prise des notes. Nous ne pouvions pas arrêter l'interviewé pour rattraper, mais nous sautions quelques mots pour rattraper à partir d'où il arrive. Franchement, il n'était pas possible de tout noter. Quand nous rentrions, c'était le moment opportun pour compléter les notes par des informations qui nous revenaient en tête et qui n'avaient pas été transcrites.

*L'enregistrement* : Toutes les personnes enquêtées ont accepté que leur voix soit enregistrée. Au début de chaque entretien nous tendions l'enregistreur à notre enquêté. Le soir quand nous rentrons, nous nous servons de ces enregistrements pour compléter les parties sautées lors de la prise des notes.

---

<sup>62</sup> COULON, A. *Ecole de Chicago*, Paris, PUF, col. que sais-je, 1992, p107 cité par Athanase NSENGIYUMVA, A. *L'espace public urbain comme lieu de survie : les timbayi de Bujumbura*. UCL, 2010 P22

### **III.4.1. Les variables**

Une variable est, selon Delandsheere : « *quelque chose qui varie soit chez un même sujet (poids, taille, etc...) soit d'un sujet à l'autre (religion, sexe, âge, milieu d'origine, niveau d'étude,, profession, les moyens matériels, etc...)* ». <sup>63</sup>

Dans notre étude les variables qui ont été retenues sont : milieu de vie, mieux vivre le vieillissement, avoir une famille

#### **III.4.1.1. Milieu de vie**

Le milieu de vie a une influence sur la vie d'une personne. La façon de vivre dépend énormément du milieu dans lequel on vit.

Dans le cadre de notre étude, la prise en charge des retraités varie selon le milieu dans lequel vivent ces retraités. Les milieux de vie différents offrent aux personnes, spécifiquement les retraités des modes de vie qui sont aussi différents. Chaque milieu de vie a ses exigences auxquelles on doit se conformer pour pouvoir y vivre.

#### **III.4.1.2. Mieux vivre le vieillissement**

Il y a beaucoup de facteurs qui entrent en jeu pour qu'une personne puisse vivre mieux son vieillissement. Le milieu de vie peut avoir une influence positive ou négative sur la façon de vivre son vieillissement. Comme il est précisé, chaque milieu de vie offre un mode de vie dépendant de lui. Ce mode de vie qui est fonction du milieu doit obligatoirement avoir un impact positif ou négatif sur le comment vivre le vieillissement. Le fait d'avoir une famille peut aussi être un facteur de réussir son vieillissement.

« Le bien vieillir » est ressenti par celui qui est concerné par ce vieillissement plus que celui qui l'observe. Les retraités peuvent se sentir eux-mêmes que leur vieillissement est en train de se passer normalement en dignité. Ce sont eux qui doivent confirmer qu'ils sont en train de mieux vivre leur vieillissement ou pas.

#### **III.4.1.3. Avoir une famille**

Les retraités proviennent des familles. Mais, à un certain moment, ils se retrouvent sans familles. Ne pas avoir une famille peut être normal ou anormal selon le cas.

C'est normal dans le cas où cette famille a disparu du monde des vivants. C'est anormal au cas où cette famille existe et qu'elle ne se soucie pas de son retraité.

---

<sup>63</sup> DELANDSHEERE ; Introduction à la recherche en éducation, Armand colin, Paris, 1982 p.21

La variable « avoir une famille » peut avoir une influence sur nos résultats d'une part et non de l'autre part. D'une part, cette variable ne peut pas avoir une influence sur nos résultats parce que, tous les retraités retrouvés à l'hospice sainte Elisabeth n'ont pas de familles. D'autre part, les retraités retrouvés à domicile ont tous des familles.

La présence de la famille du retraité dans son milieu de vie a une influence sur son vieillissement.

### III.4.2. Procédure d'analyse des résultats

Après la récolte des données de terrain, nous avons pris un moment suffisant pour la retranscription de ces données récoltées auprès de nos enquêtés. Nous tenons à signaler que les entretiens étaient généralement réalisés en Kirundi. Les entretiens étant enregistrés en Kirundi, il nous a fallu un autre moment de les retranscrire en français pour en constituer un verbatim.

Après avoir retranscrit les données, nous avons donc passé au choix de méthode d'analyse. Nous avons opté pour une analyse de contenu qui cadre bien avec la méthode qualitative. A ce propos Andréani et Conchon disent que « *l'Analyse de Contenu est la méthode qui cherche à rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de la façon la plus objective possible et la plus fiable possible.* »<sup>64</sup>

Selon ces mêmes auteurs, « *l'analyse de contenu consiste à retranscrire les données qualitatives, à se donner une grille d'analyse, à coder les informations recueillies et à les traiter. L'analyse décrit le matériel d'enquête et en étudie la signification* »<sup>65</sup>.

Nous avons donc procédé premièrement au regroupement et à analyser des propos développés par nos enquêtés dans différents thèmes. Par après nous avons tiré les idées principales qui ressortent des données de terrain pour finalement les discuter.

<sup>64</sup> ANDREANI, J., & CONCHON, F. *Méthode d'analyse et d'interprétation des études qualitatives : Etat de l'art en*

*Marketing*. ESCP-EAP, 2014, pp. 1-2 p3

<sup>65</sup> ANDREANI, J., & CONCHON, F. *Méthode d'analyse et d'interprétation des études qualitatives : Etat de l'art en*

*Marketing*. ESCP-EAP, 2014. p.2

### III.4.2.1. Exploration du terrain

#### Première exploration

Cette phase exploratoire concernait la négociation du terrain. Il s'agissait de tenter si nous pouvions trouver l'institution dans laquelle nous pourrions faire nos enquêtes et si cette dernière pourrait nous accueillir et y trouver la population d'enquête voulue.

Nous nous sommes d'abord rendue à une institution tenue par les religieuses qui nous ont dit qu'elles ne veulent pas que le nom de leur institution et ceux des vieillards qui y vivent apparaissent dans notre travail. C'était dans les heures de midi, nous sommes entrés dans cette institution. Nous n'avons vu personne pour nous accueillir. Soudain nous avons vu un travailleur. Nous nous sommes dirigé vers lui pour que nous puissions nous informer de la situation de cette institution. Dès qu'il commence à nous parler, un autre travailleur nous a approché et c'est lui qui nous a donné plus d'informations.

Il nous a dit : *« Vous êtes en retard madame, elles sont dans la pause, il fallait venir pendant la matinée. Vous allez attendre peut-être à 16 heure. »*

Nous lui avons demandé : *« avant d'attendre, qui sont logés ici ? »*

Il nous a répondu que ce sont des vieillards malades et des enfants mal nourris.

Nous avons cherché à savoir combien de temps ils restent dans cette institution. Il nous a dit que dès qu'ils sont guéris, ils rentrent chez eux.

Nous lui avons dit que nous cherchons des vieillards qui, malades ou pas, restent dans l'institution de retraite durant leur période du vieillissement. Il nous a répondu que les gens qui tiennent cette institution ont une autre blanche hébergeant aussi cette catégorie de vieillards que nous cherchons. Il nous a indiqué cet endroit et les jours où les visites sont possibles :

*« - Jeudi : journée consacrée à une prière à l'intention (à la commémoration) de la patronne fondatrice de cette communauté (congrégation)*

*- samedi : On peut accueillir celui qui arrive tôt dans l'avant-midi mais on se concentre à la préparation de la journée de dimanche*

*- dimanche : repos dominicale.*

*Dans d'autres jours, on accueille ceux qui viennent vers eux à n'importe quelle heure »*

Lundi ; nous avons pris un bus pour aller chercher cet endroit. Nous avons demandé à une fille qui était assise à côté de nous dans le bus, si elle connaît l'endroit où nous allons pour qu'elle puisse nous signaler qu'il est temps de descendre du bus. Elle nous a répondu qu'elle le connaît. A quelques mètres de l'endroit, la fille a dit au convoyeur du bus : « *Convoyeur, ku ba masera* (convoyeur, aux sœurs)

Arrivée à l'endroit le bus s'est arrêté et nous sommes descendue. L'institution se trouvait de l'autre côté de la route. Nous avons traversé la route et à quelques quatre ou cinq mètres nous étions déjà devant le portail fermé. Nous avons toqué au portail, le gardien est venu voir qui toque. Il nous a demandé qui nous cherchons : « *est-ce que cette institution héberge les personnes âgées ?* » lui demandons-nous

« *Oui madame, avec aussi des orphelins mal nourris.* » répond-il

« *Nous cherchons alors les responsables de cette institution, nous voudrions nous entretenir avec eux.* » avons-nous ajouté.

« *Tu ne peux pas les voir madame, ils sont dans la pause et après la pause c'est la messe. Peut-être tu vas attendre à 16 heure.* »

Nous lui avons répondu : « *d'accord si vous nous promettez que nous allons les voir, nous pouvons attendre.* » C'était vers 13 heure ; jusque-là, nous dialoguons à travers la porte anti-ouverte ; lui à l'intérieur et nous à l'extérieur de la clôture.

Soudain, nous avons vu une camionnette qui venait de l'intérieur de la clôture. Dans celle-ci se trouvaient certains des responsables de cette institution. Le gardien a ouvert grandement le portail et le véhicule s'est arrêté tout près de nous. Les sœurs qui étaient dans cette camionnette nous ont demandé ce que nous cherchons. Nous leur avons dit le motif de notre visite. Elles ont ordonné à ce gardien de nous faire entrer pour attendre à l'intérieur et d'aller appeler quelqu'un pour nous accueillir.

Le gardien nous a accueilli à l'intérieur et nous a donné une chaise dans une véranda dans laquelle se trouvait un vieillard assis en train de somnoler. Nous lui avons salué : « *ndagize mwiriwe.* » Il nous a regardé sans nous répondre. Nous avons commencé à nous demander si c'est à ce genre de gens avec qui nous voudrions nous entretenir. Si c'est à ce genre de réponses auxquelles nous nous entendons. Après quelques 3 minutes, il nous a répondu : « *mwiriwe neza* »

Le gardien n'est pas allé immédiatement chercher la personne à qui nous pouvons exposer le motif de notre visite. Il a eu peur puisque ce n'était pas pendant les heures de visite. Il est resté avec nous un peu de temps. Il dit au vieillard : « *genda uryame uruhuke uraziko hanyuma uca uja mu misa. (Va dormir pour que tu puisses te reposer tu sais qu'après tu vas aller à la messe)* ». Le vieillard a répondu « oui » mais il n'est pas allé se coucher.

Pendant ce temps, nous nous sommes entretenu avec ce gardien. Nous lui avons demandé s'il sait comment peut-on faire entrer son vieillard dans cette institution. Il nous a répondu : « *(Ntivyoroshe mupfaso) ce n'est pas facile madame* ». Ici on accueille les plus démunis, qui n'ont pas ceux qui s'occupent d'eux, qui n'ont pas de familles. »

Est-ce que si nous venons avec notre vieillard, on ne peut pas l'accueillir ?

« *Non celui qui a sa famille n'est jamais accueilli ici. Mais, hein...tu penses que tous ceux qui sont ici...les choses sont difficile. Tu vois ce vieillard, il a un garçon qui vient de passer à peu près trois ans sans venir le voir. Mais je connais la belle fille de ce vieillard, elle ne peut pas permettre à son mari de s'occuper de son père.* » Répond le gardien et il ajoute :

« *Ce vieillard nous a raconté qu'il a connu une femme, de leur union sont nés ce garçon et une fille. Après la naissance de ces deux enfants, on lui a volé sa femme qui est partie avec les deux enfants pour s'installer à Rumonge chez un nouveau mari. Après le départ de sa première femme, il s'est marié à une ougandaise mais leur union n'a pas duré longtemps. Dès lors il ne s'est plus marié à une autre femme.*

« *Quand sa première femme était encore à Rumonge sa fille a rendu son âme. Après, cette femme s'est mariée à un troisième homme à Buganda en province CIBITOKI. Son fils devenu grand a appris que son père habite à BUJUMBURA et il est venu le chercher. Il l'a trouvé sans femme, sans enfant. Son père l'a accueilli à bras ouverts. Qu'est-ce que son fils a fait ? Il a essayé d'utiliser des ruses pour vendre la parcelle de son père. Après avoir vendu cette parcelle, il est allé louer une maison pour son père à Gatumba où il l'a abandonné. C'est à cet endroit que ces gens au cœur charitable l'ont trouvé pour l'amener dans cette institution.* »

Il continue à nous raconter comment dans cette institution on s'occupe de ces retraités. « *Tu vois cette personne sur cette photo ? (Sur le mur il y avait une photo de la fondatrice de cette congrégation) que Dieu aie son âme entre ses mains. Elle a fait une très bonne chose. Ici on accueille des gens que même leur famille a abandonné. Auparavant quand un vieillard meurt,*

*ces sœurs cherchaient sa famille pour lui rendre son dernier hommage. Maintenant, elles l'enterrent elles-mêmes puisqu'elles disent que cela ne sert à rien de reconnaître quelqu'un comme sien quand il est mort alors qu'il a été rejeté étant vivant. Donc elles deviennent leur nouvelle famille et s'occupent d'eux jusqu'à ce qu'ils arrivent à leur dernier demeure. »*

Après avoir nous donné toutes ces informations, il a ajouté : *« Madame, à 16 heure c'est trop tard. Laisse-moi aller tenter si vous pouvez être accueilli avant qu'on aille à la messe puisque ce sont leurs collègues qui m'ont ordonné de te faire entrer. »*

Nous lui répondons : *« allez tenter monsieur »*. Nous n'étions pas du tout énervée car cet entretien avec ce gardien entraînait déjà dans l'objectif de notre travail.

Il est parti, après quelques minutes il est revenu pour nous prendre. A quelques mètres, il nous appelle par un signe de la main. Nous le rejoignons et nous sommes allés ensemble. Il nous a fait entrer dans un bâtiment et dit : *« Tenez-vous ici, ne bougez pas on va vous accueillir. »* Nous avons obéi à ses ordres. Tout à coup une Sœur est venue nous accueillir. Elle nous a fait entrer dans un bureau là où nous nous sommes entretenues. Nous nous sommes présentée et nous avons exposé le motif de notre visite.

La personne qui nous a accueillie ne nous a pas donné la réponse directement. Elle nous a dit d'attendre. Elle est sortie. Nous nous sommes dit peut-être qu'elle va demander l'avis de son supérieur.

Quand elle revient, elle nous dit : *« Vous pouvez faire des enquêtes ici dans notre institution, faire des entretiens avec nos vieillards mais dans votre travail ne mentionner jamais ni leurs noms ni l'institution dans laquelle vous les avez trouvés. Nous n'avons pas besoin de publicités mais aussi nous ne voulons pas mettre en publique les secrets des gens (voulant dire les vieillards) »*

*« Franchement, une fois oser mettre dans votre travail les noms de notre institution et de nos vieillards, nous vous chercherons. »* Ajoute-t-elle.

Nous lui avons dit que quand nous reviendrons pour les enquêtes proprement-dites, nous aurons besoin de nous entretenir avec les vieillards ; ceux qui les prennent en charge ainsi que les membres de leur famille.

Elle nous a répondu que l'entretien avec elle est fini. Elle a ajouté : *« Tous les vieillards qui sont logés dans cette institution n'ont pas de familles ; non pas parce que ces dernières n'existent pas mais parce qu'elles ne les veulent pas chez elles. Ces vieillards ont une grande*

*nostalgie de leur famille et vivent mélancoliquement cette absence des leurs qui les ont rejetés alors qu'eux les aiment et ont besoin de les revoir. »*

Nous lui avons demandé si elle connaît d'autres institutions ayant la même vocation que la leur. Elle nous a répondu : *« elles existent mais je ne connais pas où elles se trouvent puisque je suis nouvelle ici. Il faut continuer à vous informer sur ce genre d'institutions. »*

Nous lui avons remercié et dit au revoir.

Le travailleur nous attendait tout près du portail. Dès qu'il nous voit, il se met à rire en nous disant : *« on vous a envoyé celui que vous semblez parler la même langue. Il y a des burundaises qui sont déjà dans cette congrégation mais sont envoyées dans d'autres pays. Parmi celles qui sont ici, personne n'est burundaise. Celle qui vous a accueilli est rwandaise. »*

*« Nous l'avons constaté ».* Lui répondons-nous

Il nous a ouvert la porte pour sortir, et nous a demandé : *« Vous reviendrez madame ? »*

*« Oui, nous reviendrons Monsieur. »* Nous lui avons adressé nos remerciements puis nous sommes allée à la route pour attendre le bus. Ce dernier est venu sans tarder. Nous l'avons pris pour arriver dans le centre-ville pour prendre un autre qui nous fait arriver dans notre quartier de résidence.

## **Deuxième exploration**

Quand nous sommes retournés dans l'institution explorée pour les enquêtes proprement-dites, on nous a refusé de commencer nos enquêtes en disant que ce n'est pas possible suite au problème d'inondation, que leurs vieillards vivent dans des mauvaises conditions, qu'ils sont comme des réfugiés, qu'il ne faut pas alors mener des entretiens avec eux.

Voyant que nous perdons le terrain déjà préparé, nous avons dû reprendre l'exploration. Nous nous sommes rendu à l'Hospice sainte Elisabeth, une institution tenue par les sœurs bene Mukama. Cette institution se trouve dans la mairie de Bujumbura, zone Rohero, quartier Ngozi. Nous ne savions pas où se trouvait exactement cette institution. Avant d'y aller, nous avons demandé à ceux qui y savent de pouvoir nous indiquer. On nous a dit que c'est un endroit très connu, il y a un cabaret où on vent la bière locale (insongo). Cet endroit est surnommé ku nsongo. Si vous êtes dans l'avenue Muyinga, pour y aller, vous entreprenez la dernière petite route à droite avant d'entrer dans le boulevard de Mwezi Gisabo (Ancien boulevard du 28 Novembre).

Nous prenons le chemin pour cet endroit. Quand nous arrivons dans cette localité, nous avons demandé aux gens que nous avons trouvés tout près du cabaret s'ils pouvaient nous montrer exactement où se trouve l'Hospice Sainte Elisabeth. Ils nous ont répondu que nous sommes déjà arrivée. Ils nous ont montré un serveur dans ce cabaret pour plus d'informations. Nous nous sommes adressée à ce serveur et lui avons dit ce que nous cherchons. Il nous a fait entrer dans la cour intérieure et nous a donné une chaise et nous dit : « *asseyez-vous ici et m'attendre un peu ; je reviens.* » Il est retourné voir ses clients. Après une dizaine de minutes, il est revenu et est allé appeler la responsable de l'institution. Pendant ce temps une sœur est entrée ; elle nous a salué poliment et nous a demandé si on a déjà appelé celui qui peut nous accueillir. Nous lui avons répondu qu'on est allé l'appeler. Tout à coup, le serveur est revenu. La sœur lui a demandé s'il a déjà dit qu'il y a quelqu'un qui attend dehors. Celui-ci répond : Oui.

Dans un laps de temps, nous avons vu venir une autre sœur, cette fois la responsable de cette institution. Elle nous salue et s'assoit à côté de nous (il y'avait d'autres bas). Elle nous a demandé : « *N'amahoro ?* » Nous lui avons répondu : « *ego n'amahoro.* ». Alors Nous nous sommes présentée, et présenté l'objectif de notre visite à cette institution. Elle nous a demandé : « *vous êtes au nombre de combien ?* »

« *Tel que vous nous voyez ma sœur, nous sommes seule.* » Répondons-nous.

Comme vous êtes seule, on peut accepter que vous puissiez faire votre enquête. Si non dans ces jours, on avait interdit des gens qui viennent vers nos vieillards à cause de cette pandémie du covid-19.

Nous aurons aussi besoin de nous entretenir avec les familles de ces vieillards, quand est-ce qu'elles viennent voir les leurs ?

« *Elles ne viennent jamais* » Répond-elle. « *Nous avons un seul vieillard que nous avons pu savoir un membre de sa famille mais malheureusement il ne vient plus le voir et aussi ce vieillard ne dialogue pas. Franchement si vous cherchez les membres de leurs familles, vous ne les verrez jamais.* » Répond la sœur responsable

Nous avons voulu savoir si les familles ayant des vieillards peuvent demander l'adhésion des leurs dans cette institution et se charger des dépenses liées aux besoins de ces derniers.

La responsable a répondu : *« non ; nous ne pouvons pas accepter. Ici nous avons une salle commune dans laquelle nous mettons tous ces vieillards. C'est parce qu'ils n'ont pas d'autres choix si non ils ne sont pas dans de bonne condition de vie. Alors celui qui est à mesure de payer les dépenses ici, nous ne pouvons pas accueillir son vieillard plutôt nous lui conseillons d'aller chercher celui qui se charge de cette personne à la maison et qu'il paie. »*

Alors nous lui avons dit que nous reviendrons pour les enquêtes proprement-dites mais aussi que nous aurons besoin de ceux qui se chargent de ces vieillards dans cette institution. Elle nous a dit qu'il n'y a pas de problèmes que quand nous reviendrons une fois qu'elle serait là, elle nous aidera et si nous ne la trouverons pas là elle dira à ceux qui seront là de nous aider de façon que nous puissions nous entretenir avec tous les groupes possibles.

Nous lui avons remercié et dit au revoir.

Même si à l'institution Sainte Elisabeth, on avait accepté que nous puissions y faire des enquêtes, nous avons voulu chercher un autre terrain dans l'espoir d'avoir des familles de ces vieillards vivant dans une institution de retraite. Mais sur tous les terrains explorés, nous n'avons pas pu trouver les familles de ces personnes âgées vivant en institution de retraite. Alors nous avons gardé l'hospice sainte Elisabeth comme institution de retraite nous servant de l'un des terrains.

Comme notre travail nécessite deux terrains d'enquête, à côté de l'hospice Sainte Elisabeth, nous avons aussi cherché un autre terrain pouvant nous permettre de nous entretenir avec les personnes âgées vivant à domicile. Parmi toutes les familles ayant les retraités à domiciles que nous avons négociées, trois seulement nous ont accepté que nous puissions nous entretenir avec elles et leurs retraités.

#### **III.4.2.2. Phase de terrain proprement-dite**

Dans cette phase, nous allons décrire la pertinence des techniques que nous avons utilisées pour recueillir des données, comment nous avons pu nous insérer au terrain ainsi que les rapports entretenus avec nos informateurs. Etant donné que nous ne pouvons pas nous entretenir avec tous les retraités de toutes les institutions de retraites et ceux qui sont à domiciles, après la phase exploratoire, nous avons retenu :

- l'hospice Sainte Elisabeth de Bujumbura en commune Mukaza.
- Trois familles ayant des retraités à domicile en commune Ntakangwa.

### III.4.2.2.1. Déroulement de l'enquête de terrain

#### A. Risque de la perte du terrain déjà préparé

Le premier jour que nous nous sommes rendu à l'hospice sainte Elisabeth pour l'enquête proprement-dite les choses ne sont pas passées comme prévues.

Arrivée à cet endroit, nous n'avons pas eu celui qui pourrait nous accueillir directement. Nous sommes assis sur l'un des bancs se trouvant dans un lieu d'attente. Après une vingtaine de minutes, une boutiquière est venue nous demander si on ne nous a pas encore accueillie. Nous lui avons répondu : pas encore. Elle nous a dit d'attendre qu'elle va chercher quelqu'un pour nous accueillir.

Dans un instant, une sœur est venue, après avoir nous salué, elle nous a demandé ce que nous cherchons. En commençant par nous présenter nous lui disons : « Nous sommes étudiante à l'Université du Burundi, dans la faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH), nous sommes en Master2 (M2) Socio-anthropologie nous voudrions faire notre travail de mémoire sur les personnes âgées.

C'est pourquoi, nous voudrions faire un entretien avec ces personnes âgées qui sont hébergées dans cet hospice. On nous a déjà accepté que nous puissions faire nos enquêtes ici dans cette institution.

Elle dit « *Attendez, je vous amène la réponse tout de suite* ». Elle est partie. De retour, elle nous a dit que c'est impossible d'entrer en contact avec ces personnes âgées à cause du pandémie covid 19.

Mais, on nous avait déjà accepté que nous puissions nous entretenir avec elles puisque nous sommes seule ; une fois qu'on était en équipe c'est là que cela serait impossible. Nous expliquons à la sœur.

La sœur nous dit : « *Attendez que je retourne expliquer cela encore.* » Elle est repartie ; elle est retournée avec la même réponse que c'est impossible. Nous nous sommes désespérée. Elle nous a demandé celui qui nous avait accepté cela. Nous lui avons dit, nous pensons une représentante d'ici ma Sœur. « *C'est celle qui est encore jeune ou qui est en train d'avancer en âge ?* » Nous redemande-t-elle encore une fois. Nous lui répondons : celle qui est encore jeune.

Elle dit ; *« c'est notre supérieure, c'est elle qui prend la dernière décision ici. Celle qui est ici est son adjointe. La sœur responsable vient de partir tout à l'heure. »*

Nous avons voulu savoir quand elle va revenir, elle nous a proposé plutôt ce qui suit : *« Prenez son numéro de téléphone, vous allez la contacter, vous reviendrez peut-être demain matin. »*

Nous avons pris son numéro mais nous lui avons dit, que le jour qu'il nous propose, il ne sera pas possible de venir puisque nous aurons cours nous serons en classe. Nous lui avons adressé nos remerciements puis partir.

Le lendemain, nous avons contacté la Sœur responsable par téléphone en lui rappelant ce qu'elle nous avait promis et ce qui s'est passé quand nous étions partie pour les entretiens. Elle nous a demandé : *« Est-ce que c'est moi qui vous avais accepté cela ? »*

Nous lui avons dit, *« Oui »*, et nous lui avons rappelé tout ce que nous avons dialogué à ce jour-là. Elle nous dit : *« je ne sais pas comment j'ai pu accepter ; venez demain matin, je verrai comment nous pouvons faire. »*

## **B. Regain du terrain**

A 8h00, nous étions déjà à l'hospice. La sœur responsable nous a dit que dans ces jours-là on ne veut pas des gens venus de l'extérieur qui entrent en contact avec leurs vieillards. Donc, que ce qu'elle nous demande est de la protéger. Une fois attraper le covid-19 , si nous, nous pouvons marcher avec , mais pour ses gens (vieillards) cela n'est pas possible.

Elle nous a conduit dans le lieu où se rassemblent les vieillards. Mais avant d'y arriver, nous lui avons dit les modalités de travail c'est à dire comment allons-nous faire lors des entretiens. Nous lui avons dit qu'en plus de la transcription des notes concernant ce que nous serons en train de nous entretenir, nous allons aussi enregistrer la voix de l'enquêté.

Elle nous a dit : *« d'accord mais à condition que vous sachiez comment traiter ces informations surtout que parmi ces personnes âgées, il y a celles qui sont intellectuellement normales, celles qui ne le sont pas, celles qui vont vous dire qu'elles viennent de passer plusieurs jours sans manger, celles qui vont vous demander de l'argent, ou du savon alors qu'elles n'en manquent jamais, etc. »*

Nous lui avons dit : « *Ne vous en faites pas ma sœur, c'est parce que nous ne pouvons pas retenir ou transcrire tout en même temps que nous nous sommes en train de nous entretenir, sinon, ces informations sont pour nous-même* ».

Elle nous a alors présentée à ces vieillards en leur disant que nous venons pour dialoguer avec eux que c'est la première fois que nous trouvons une bande de vieillards assis ensemble, que nous avons l'habitude de voir un ou deux. Bien que nous ne lui avons pas dit cela, c'était une pure réalité. Ils ont répondu : « *qu'elle soit la bienvenue, nous sommes ici, elle va nous voir* ».

Nous avons commencé à nous entretenir avec eux. Il y avait ceux qui étaient capable de se déplacer en marchant, ceux qui restaient en chaise roulante, ceux qui utilisaient le déambulateur pour se déplacer. Cependant, nous ne leur avons pas demandé de se déplacer plutôt nous approchons chacun dans sa place.

Nous nous sommes entretenu avec le premier mais nous avons constaté que nous avons oublié le stylo, pour cet informateur nous n'avons fait qu'enregistrer sa voix.

Après celui-ci nous sommes sortie pour acheter un stylo à la boutique alimentaire appartenant à cet hospice. Nous sommes revenue dans un instant, et les entretiens se sont poursuivies avec nos informateurs.

Nous avons constaté qu'ils nous ont déjà collée l'étiquette de Muganga (infirmier, médecin), chacun voulait être enquêté le premier. Mais à chaque début de l'entretien, nous essayions de leur redire qui nous sommes, que nous sommes étudiante, voulant faire un travail de mémoire sur les personnes âgées, que nous ne sommes pas alors une infirmière ou médecin.

Nous avons continué nos entretiens, à 10h00, la prière a commencé. Nous avons dû arrêter notre travail et nous avons prié ensemble avec les autres. Nous avons voulu utiliser le chapelet que nous portions au cou mais nous avons constaté que ce n'était pas le rosaire qui va être récité mais le chapelet des douleurs. Après ce chapelet, on a continué avec d'autres chaines de prières que c'était la première fois que nous les entendons. Les éducatrices dirigeaient ces prières en suivant en même temps les mouvements des retraités là où ils sont assis.

Même si on faisait la prière et que nous priions avec les autres, nous continuions aussi à observer. Il y avait une vieille dame qui ne manifestait pas trop les signes de vieillesse. Elle voulait quitter sa place pour aller s'asseoir dans une autre place.

L'éducatrice s'est approché rapidement d'elle, elle l'a tapé sur le bras, et l'a fait retourner dans sa place. Elle a pris le déambulateur et l'a entré dans la maison pour l'empêcher de se déplacer.

La vieille dame a voulu continuer à se déplacer en s'appuyant sur les bancs sur lesquels s'assoient les autres retraités mais ces derniers l'empêchent de traverser en lui poussant avec leurs bâtons. Cette dernière retourne dans sa place étant furieuse, en prononçant des paroles que nous n'avons pas pu entendre car c'était en peu loin de nous et en pleine prière.

Après la prière, c'était vers midi, on a commencé à présenter le repas pour les nourrir, Nous avons pu faire deux entretiens après la prière, et une troisième avec la Sœur responsable de l'institution pendant qu'elle nourrit une vieille dame incapable de se nourrir.

La Sœur responsable nous a demandé de faire le tout possible pour terminer nos entretiens le même jour car après, nous n'aurons plus d'accès dans cette institution. Elle nous a dit que son ajoutée est plus expérimentée en ce qui concerne cette hospice. Elle a dit qu'il ne fallait pas laisser les gens qui entrent librement dans cette hospice, qu'ils peuvent mettre en danger les vieillards qui sont logés là en les contaminants avec le corona virus.

Nous lui avons dit que nous pouvons nous en arrêter par là avec les vieillards, et nous entretenir avec ceux qui s'occupent d'eux. Elle nous a dit : *« je peux les représenter moi-même, puisque je ne pense pas que vous allez les voir. Quand elles terminent à nourrir ceux qui ne le peuvent pas ici, il y a d'autres que vous ne voyez pas qui sont même incapables de se tenir assis, qui restent coucher, elles vont les nourrir eux aussi. Quand elles terminent à nourrir tout le monde, elles vont les faire coucher sauf quelques exceptions pour lesquelles nous n'acceptons pas qu'ils siestent sinon, ils passent des nuits blanches en empêchant les autres de dormir. Quand elles terminent tout cela, elles vont elles aussi manger et après, ça sera le temps de la prière, raison pour laquelle vous n'allez pas les voir. »*

Nous avons compris son explication et accepté car selon Alain B et Anne G: *« Toutefois, l'entretien plus que le questionnaire autorise des réajustements en cours de route »*<sup>66</sup> comme personnel de cette institution, nous nous sommes entretenues avec elle seule, aussi étant en pleine activité, puisqu'elle nous a dit de l'approcher là où elle était en train de nourrir une vieille dame.

---

<sup>66</sup> ALAIN, B. & ANNE, G. op cit, p.50

Après son entretien, elle ordonne qu'on nous apporte aussi à manger. C'était le même repas que celui qu'on a donné aux personnes âgées. Après le manger, nous lui avons remercié et dit au revoir. Nous avons adressé aussi notre au revoir et remerciements aux retraités qui étaient là, que nous nous reverrons quand nous reviendrons.

Après des jours, nous sommes retournée à l'hospice Sainte Elisabeth pour continuer nos enquêtes. A notre arrivée nous avons trouvé que la sœur responsable n'est plus la même. La nouvelle que nous avons trouvée là nous a accepté de continuer notre travail.

Avant de nous entretenir avec les retraités, nous nous sommes entretenues avec elle. Tout ce qu'elle nous a dit n'était pas différent de ce que son prédécesseur nous a dit. Ce qu'elle a ajouté est que dans ces jours il y a eu des cas de retraités qui sont morts. Quand nous avons voulu savoir que les remplacements vont se poursuivre, elle nous a dit : *« Je ne peux pas communiquer qu'il y a des places vacantes car les gens vont se bousculer en cherchant que nous accueillons leurs vieillards. Mais ceux-là ont où ils habitent. Je réserve ces places pour ceux à qui on viendra crier au secours, qui sont sans abri ni ceux qui les prennent en charge. »*

Alors après l'entretien avec la sœur responsable nous nous sommes entretenus avec les retraités. Parmi eux il y avait certains avec qui nous nous sommes rencontrés dans les premiers entretiens. Quand nous avons constaté la redondance des informations, nous avons cru à la saturation des données ce qui nous a fait arrêter les entretiens. Toute fois notre enquête s'est poursuivie avec la visite des lieux internes de l'hospice Sainte Elisabeth surtout ceux qui ne se laissent pas observer librement comme les chambres à coucher, les lieux d'aisance, etc. Dans ces visites, une éducatrice des personnes âgées nous a servi de guide.

## CHAP IV. MODE DE VIE DES RETRAITES

Ce chapitre est en rapport avec le terrain. Nous allons présenter les résultats de notre recherche suivant les groupes ayant constitué notre échantillon et leur milieu de vie. Il s'agit d'abord des informations recueillies auprès des retraités vivant en maison de retraite, ensuite, celles recueillies auprès des retraités vivant à domicile, des familles de ces retraites et enfin, les membres du personnel de la maison de retraite. Les informations reçues auprès de tous les groupes sont regroupées selon les idées développées par les enquêtés. Afin de respecter l'anonymat de nos enquêtés, nous les avons présentés par deux lettres majuscules prises au hasard.

### IV.1. Mode de vie des retraités suivant le milieu

Avant d'entrer en ce qui concerne les modes de vie des retraités suivant le milieu dans lequel ils vivent, permettons-nous d'abord d'éclairer nos lecteurs sur ce qu'un mode de vie : *« Un mode de vie est la façon dont une personne vit. Cela inclut ses types de relations sociales, sa façon de consommer, sa façon de se divertir, de s'habiller. Un mode de vie reflète également l'attitude d'un individu, ses valeurs, sa façon de voir le monde dans lequel il vit. »*<sup>67</sup>.

Les modes de vies se diffèrent aussi selon que les milieux de vie sont différents. Dans notre recherche, nous avons constaté que les retraités ont des modes de vie différents selon qu'ils sont en maison de retraite ou à domicile. Signalons en passant qu'ici la maison de retraite à laquelle nous faisons référence est l'Hospice Sainte Elisabeth. Les domiciles sont ceux de NL, de NA et de KV se trouvant en commune NTAHANGWA, zone KAMENGE, Quartier MIRANGO II. Les deux premiers se trouvent au 14<sup>ème</sup> Avenu et le troisième au quinzième avenue

Selon nos enquêtés, les retraités qui sont en maison de retraite ont un mode de vie qu'on dirait stable, ils vivent la même chose du jour le jour. Cela se remarque à travers leur horaire des activités qui est là toujours, et qui ne change pas, et où les activités sont les mêmes tous les jours.

Selon KD sœur responsable, les occupations journalières des retraités hébergés à l'hospice sainte Elisabeth sont les suivants : *«Elles se réveillent à quatre heure (4h00). Ce n'est pas l'heure de réveil qu'on leur a obligé mais ce sont eux qui se sont donné cette heure. Quand un d'entre eux se réveille et commence à parler, les autres se réveillent aussi.*

<sup>67</sup> <https://fluxdeconnaissances.com/information/page/read/14758-quels-sont-les-differents-modes-de-vie>

*Quand tout le monde se réveille, on se met à réciter le rosaire. Après avoir terminé à réciter le rosaire, ils attendent que la messe commence. Après la messe, ils viennent pour prendre du thé. Après ça, c'est ici que vous les avez retrouvés, vous avez vu qu'ils ne faisaient rien. Ils attendaient que la prière commence : Quand ils terminent à prier, ils vont manger, après avoir mangé, ceux à qui le sieste est permis vont dormir jusqu'à seize heure (16h00). En attendant qu'ils soient nourri à dix-sept heure (17h), ils chantent. Quand ils terminent à souper, il y a ceux qui regardent la télévision, pendant que nous allons faire dormir les autres. Après une heure trente (1h30), nous éteignons la télévision et tout le monde va dormir. »*

*« Vous entendez que c'est ça leur vie et quand ils dorment à dix-huit heure trente (18h 30), ils se réveillent très tôt le matin. » Ajoute-elle.*

En maison de retraite, tout est généralisé, il n'y a pas des besoins spécifiques à chaque personne. La Sœur responsable de l'hospice sainte Elisabeth dit que c'est un horaire qu'elles se sont donné elles-mêmes mais le constat est qu'ils sont contraints à le suivre à la lettre. Les activités qui se font à des heures fixes (les prières, les repas, les siestes, ...) leur obligent de se conformer à cet horaire.

Les retraits à domicile ont un mode de vie qui est dynamique. Ils n'ont pas d'horaire à suivre tous les jours. Leur horaire se crée momentanément selon la situation et les besoins en présence.

A domicile, tout est individualisé. Le retraits exprime ses besoins qui changent du jour au jour et les siens essaient de s'y adapter pour satisfaire ses besoins. NL une femme ayant sa mère retraits chez elle dit qu'elle laisse sa mère libre que ça soit dans le choix des nourritures, faire des promenades ou des voyages, de rester en contact avec ses connaissances etc.

NA est un retraits vivant chez lui. Son fils NE lui aussi dit qu'on laisse leur père libre d'où on l'a laisse vivre où il veut pour se sentir à l'aise.

BJ est un retraits retrouvé chez sa fille KV. KV affirme aussi que son père est libre. Que personne ne décide à sa place. Quand il vivait chez sa fille, il a demandé de le faire retourner chez lui et on a accepté qu'il y retourne. KV nous dit que son père vit chez sa fille comme chez les autres enfants de passage : *« Bien que vous rencontriez souvent papa ici, il ne vit pas ici, il y vient occasionnellement pour nous rendre visite. Il vit chez lui. Un jour il est tombé malade, ma grande sœur l'a amené chez elle.*

*Après avoir guéri, nous l'avons proposé d'y rester, mais il a refusé. Il disait qu'il n'est pas bien là-bas. Nous lui avons laissé aller où il se sent bien. Quand il dit qu'il a en vue de nous voir, nous allons l'amener ici. Il vient, quand il veut, il demande de rentrer chez lui. Après quelques jours ou semaines, il peut redemander au même enfant qu'il a en vue de le revoir ou demander à un autre. Chacun lui fait ce qu'il lui demande. »*

*« Il aime souvent venir ici car ils s'entendent bien avec mon mari. Ils s'aiment bien. Malgré cela, il nous a dit qu'il ne peut pas rester définitivement ici. » Ajoute KV*

BJ père de KV dit aussi qu'on lui a laissé partir quand il l'a demandé ; Il dit : *« Un jour quand j'étais malade, on m'a amené chez ma fille, j'y est passé deux semaines. J'ai constaté que je ne peux pas avoir tout ce que je veux. Je leur ai demandé de me faire retourner chez moi où je trouve ce que je veux. On m'a fait retourner chez moi. »*

#### **IV.1.1. Façon de consommer**

##### **En maison de retraite**

Bien qu'on a affaire à des personnes différentes, on a un même plan culinaire que tout le monde partage. Le retraits en maison de retraite ne peut pas se choisir ce qu'il consomme chaque jour, plutôt il se conforme à ce qu'on a choisi pour tout le monde. Mais ce n'est pas chaque fois que ces retraites mangent bien ce qu'on a préparé pour eux.

Un jour, quand il était temps de manger alors que nous étions à l'institution, on a présenté le repas aux retraits, chacun son assiette contenant du riz, des haricots et des bananes avec des légumes verts. Ceux qui peuvent se nourrir se sont nourris et ceux qui ne le peuvent pas ont été nourris. Nous étions proche d'une sœur qui était en train de nourrir une vieille dame. Cette dame gardait la nourriture dans la bouche et cette Sœur lui dit : *« Avale, si tu n'avale pas je vais te frapper. Est-ce que tu ne vois pas que tu es en train de me retarder ? »*

La vieille dame lui répond : *« C'est moi qui te retarde ? C'est plutôt toi qui te retardes. Pars »*

Du coup, nous avons entendu un cri : *« Elle refuse de manger, même hier elle a refusé, elle a dit qu'elle ne mange pas de la banane. »* c'était une éducatrice qui s'adressait à la Sœur. La Sœur s'est levée et s'est dirigée vers elles. Elle demande à la retraits : *« pourquoi tu refuses de manger ? »* La retraits lui répond : *« Non, je n'ai pas refusé, elle te trompe, je mange. »*

Un autre jour quand nous faisons des observations, on nous a refusé d'aller voir ce qui se passe dans la cuisine en disant que ce n'est pas nécessaire d'y aller. Après on nous a demandé ce que nous voulons voir dans la cuisine et nous leur avons répondu : « *beaucoup de chose, mais surtout le nombre de marmites qui sont sur le feu.* ». Le but était que si une fois nous trouvons plusieurs marmites sur le feu, nous risquons de constater que quelque fois on prépare le repas selon ce que les retraités ont besoin de manger.

BG qui nous guidait lors de l'observation des lieux nous a dit : « *Il n'y a qu'une seule marmite.* » cela nous a fait alors entendre que les retraités qui sont en institution de retraite mangent la même chose. Il reste à savoir si tous ceux qui y habitent ont surtout un état de santé leur convergent sur les mêmes repas. S'il n'y aurait pas ceux à qui certaines nourritures sont contre indiquées à cause de leur état de santé par exemple.

### **A domicile**

Les retraités qui sont à domicile expriment leur sentiment par rapport à ce qu'ils veulent manger, sans nier que quelques fois ils peuvent partager le même repas avec les membres de la famille. Il leur est possible de demander ce qu'ils veulent et les leurs essaient de satisfaire à leurs besoins chaque fois que cela est possible.

NL, quand nous lui avons demandé comment elle se tiens face aux demandes de sa mère selon ses besoins, elle nous a répondu : « *Quelques fois que le temps et les moyens nous le permettent, nous respectons aux ordres donnés par notre vieille maman. Mais une fois que nous constatons que ce qu'elle demande peut avoir des conséquences négatives sur elle ou sur la famille, nous cherchons comment lui expliquer doucement que ce qu'elle a demandé n'est pas possible. Notre maman est libre que ce soit dans le choix des nourritures, ou d'autres choses comme faire des promenades ou des visites, etc.* »

SN, une retraitée vivant chez sa fille affirme avoir une liberté de manger ce qu'elle veut. Elle dit : « *Ici je mange ce que je veux. Elle (sa fille) achète de la viande. Quand elle rentre, elle m'amène des arachides dans la poche et quand elle arrive elle me les donne en secret. Je lui demande tout ce que je veux. Quand je lui dis que je veux un épi de maïs, elle va au marché et revient avec ce maïs mis à côté. Celle-ci m'aime beaucoup. Elle est ma Mère, elle respecte tout ce que je lui dis, elle me donne tout ce que je lui demande.* »

BJ un retraité retrouvé en visite chez sa fille nous a dit qu'il mange ce qu'il veut : « *Moi je vis très bien, je mange ce que je veux et même quand je veux de la bière je la bois.* »

#### **IV.1.2. Rapport avec l'environnement physique et sociale**

##### **IV.1.2.1. Rapport avec l'environnement physique**

###### **En maison de retraite**

Les retraités en maison de retraite ont des rapports avec l'environnement physique qui sont très réduits. L'espace physique qui leur est réservé c'est uniquement l'institution. Ils ne peuvent pas dépasser le territoire interne de l'institution sauf en cas de maladie que NM affirme qu'on est amené à l'hôpital. Elle dit : *« Seulement quand on est malade, on est emmené à l'hôpital. Une Sœur et une Educatrice t'accompagnent. »*

Quand on entre en maison de retraite on est tenu à respecter les ordres parmi lesquels figure celui de ne pas sortir de celle-ci. KD la sœur responsable de cette institution précise que le non-respect des ordres de l'institution est l'un des difficultés que rencontre le personnel de l'institution de retraite lors de la prise en charge des retraités qui y sont logés. Elle ajoute que le retraité qui viole ces ordres surtout en faisant des va et vient de l'extérieur à l'intérieur de l'institution est mis à la porte car ce comportement est insupportable. Elle nous a donné l'exemple d'un vieillard qu'on a chassé. Elle raconte : *« Il sortait de l'institution sans permission pour aller boire de la bière et revenait étant ivre. De ce retour, il voulait frapper les travailleurs et gronder les autres vieillards. Nous lui avons donné des remarques à mainte reprise et il nous disait qu'il ne peut pas être un prisonnier. Nous lui avons dit que nous le renverrions dans la rue et il a répondu qu'il préfère être chassé que de rester prisonnier alors qu'il n'a pas de faute pour être emprisonné. Il a continué et nous l'avons chassé. Nous n'avons pas su sa suite ».*

###### **A domicile**

Les retraités à domiciles entretiennent des rapports plus ou moins suffisants avec leur environnement physique. Ils peuvent aller où ils veulent chaque fois que cela leur est possible ; seulement il doit y avoir quelqu'un qui leur suit de près.

NL dit que chaque fois que sa mère veut se rendre quelque part, on lui accompagne : *« Quand maman veut aller à l'église, à n'importe quelle heure qu'elle demande qu'on lui accompagne, nous lui accompagnons et elle prie puis nous retournons à la maison. »*

NE dit que quelque fois on accompagne son père pour rendre visite aux gens de son âge qu'il vient de passer des jours sans les voir : *« Quand il nous dit qu'il y a quelqu'un qu'il souhaite voir surtout les gens de son âge, nous lui accompagnons jusqu'où il est. Il s'entretient avec lui puis nous le ramenons à la maison. Jamais nous ne sommes pas des obstacles pour lui. »*

Les retraités à domicile, quand ils se trouvent dans un endroit autre que leur domicile d'avant la retraite, trouvent des occasions d'aller passer quelques temps dans leur milieu d'origine. NL continue en disant comment elle le fait pour que sa maman puisse garder des rapports avec son ancien environnement physique. Elle dit : *« Quand elle dit qu'elle veut aller chez elle à l'intérieur, je la laisse s'en aller, toute fois, je lui donne quelqu'un pour l'accompagner. Après quelques jours, je vais la récupérer et la ramener chez moi »*

Les retraités à domiciles qui sont restés dans leurs domiciles d'avant la retraites continuent eux aussi à entretenir des relations avec leur milieu d'origine. BJ dit : *« avec mon bâton je circule dans la population sauf que je ne peux pas aller très loin. Quelques fois je demande à quelqu'un de mon entourage de m'accompagner et nous circulons ensemble. »*

#### **IV.1.2.2. Rapport avec l'environnement social**

##### **En maison de retraite**

Les retraités en institution de retraites ont un nouvel environnement social qui est aussi réduit par rapport au reste de la société. Le fait de rester à l'intérieur de l'institution fait qu'ils soient environnés socialement par ceux qui vivent avec eux dans cette institution et un très petit nombre des gens qui viennent à l'institution. Il n'est pas permis aux retraités en institution de retraite d'aller rendre visite à qui que ce soit et quelles que soient les conditions.

NM dit que dans n'importe quelle circonstance, il n'est pas possible d'aller rendre visite à quelqu'un. Elle dit : *« Ce n'est pas possible d'aller rendre visite à quelqu'un ; ce n'est pas possible même si on demande une permission ; ce n'est pas possible même à l'occasion d'une fête de son enfant, ce n'est pas possible. »*

Cependant, même ces retraités savent déjà qu'il ne leur plus possible d'aller rendre visites aux gens, Qu'ils doivent rester à l'intérieur de l'institution.

NR affirme avoir un proche dans un quartier qui n'est pas loin de l'institution mais voit que ce n'est plus possible d'aller lui rendre visite. Il dit : *« Quand on entre ici, c'est fini, on n'a plus à penser à ceux qui sont à l'extérieur ! Ici, on ne peut pas sortir. Vous savez, j'ai un petit*

*fil du patron chez qui je travaillais, il est ici dans le quartier asiatique, je voudrais aller le voir mais comme ici on n'a pas le droit de sortir, je ne peux pas aller le voir »*

Bien que ces retraites ne fassent pas des visites, des gens viennent leur rendre visite sauf qu'à un certain moment même les visites qu'ils recevaient ont été suspendues à cause de la pandémie du covid-19.

NM nous dit les gens qui leur rendent visite beaucoup plus que les autres avant la prise des mesures de suspension des visites. Elle s'exprime : *« Avant la pandémie du covid-19, les étudiants des universités venaient nous rendre visite. Ils venaient à dix, à vingt, ... Chaque samedi, ils étaient ensemble avec nous en nous demandant de leur raconter ce qui concerne le passé ; et eux chantaient et dansaient pour nous. Ça nous rendait très contents comme si on était chez nous à l'intérieur, assis au ciel. »*

Nous avons voulu savoir le moment réservé aux visites des familles des retraités. Les retraités en institution disent que leurs familles ne sont autres que ce personnel de l'institution qui prennent soin d'eux et ces différentes personnes qui viennent seule ou en groupe pour leur aider à tuer le temps.

AJ la sœur responsable de la maison dit que les familles, même celles des retraités faisant l'exception de ceux qui devraient être accueillis, ne reviennent plus voir les leurs. Elle dit comment ces personnes dont leurs parents deviennent une exception à être accueilli en institution : *« Quand une personne vient nous dire : s'il vous plait, j'ai un service qui me fait vivre et je rentre trop tard dans la nuit ; je n'ai pas quelqu'un qui puisse rester avec mon parent âgé. Quand il fait ses besoins dans son lit, il y reste jusqu'à ce que je rentre, aide-moi à le faire entrer ici en institution de retraite. Alors celui-là nous pouvons l'accueillir puisque vous entendez qu'il est plus vulnérable plus que ceux qui sont ici. Mais ce qui ne nous plait pas est que quand nous lui soulageons ce fardeau, nous ne la verrons plus venir voir son parent. »*

La sœur responsable continue en ces mots : *« On dirait que c'est un endroit où ils viennent déposer leurs personnes âgées qui ont devenues une charge insupportable pour eux. Franchement leurs familles ne viennent jamais leur voir.*

*Même celles à qui nous avons eu pitié de recevoir leurs parents de cette façon exceptionnelle ne reviennent plus. Elles cherchent à se soulager puis elles oublient. »*

Mais bien que les familles ne viennent pas voir les leurs en institution de retraite, les retraités qui y sont ont toujours soif de les voir. KA est une femme retraitée que nous avons trouvée à l'hospice sainte Elisabeth. Elle ne sort pas elle reste couchée. Sur son lit à l'extrémité du côté où elle allonge ses pieds se trouve une photo dans une cadre. Nous avons eu la curiosité de savoir celui qui est sur cette photo. Elle nous a dit : « *Ni mutama wanje (c'est mon mari)* ». Ce signe montre qu'ils veulent que les leurs soient toujours avec eux.

### **A domicile**

Les retraites à domiciles gardent des contacts avec leur environnement social. Leur famille leur permet de garder ce rapport, de rester inclus dans leur société à travers les relations qu'ils entretiennent avec les autres personnes. Ils font des visites et eux aussi les reçoivent.

NL, quand nous lui avons demandé comment sa maman garde des relations avec d'autres personnes, elle nous a répondu qu'elle est libre d'aller voir qui elle veut ou de l'inviter.

Par rapport aux visites NL dit : « *Quand elle dit qu'elle veut aller saluer quelqu'un, je lui donne cette liberté mais je l'accompagne ou je cherche quelqu'un d'autre pour l'accompagner. Dans tous les cas, je lui donne la liberté et quand elle me demande quelque chose dont je suis capable, je la lui fais.* »

Par rapport aux gens dont elle peut avoir une nostalgie, NL ajoute en précisant comment ce problème est réglé : « *Maintenant que maman est ici quand elle a besoin de ses petits-enfants ou de ses enfants : elle les invite à venir ici, et ils viennent la saluer. Vous entendez que comme ça cette nostalgie s'en va.* »

BJ dit qu'il éprouve une nostalgie envers ses enfants qui habitent loin de lui. Il nous a dit qu'il les téléphone pour qu'ils viennent le voir : « *Oui quelques fois j'éprouve une grande nostalgie envers mes enfants. Quand cela arrive, je les contacter par téléphone et ils viennent me voir. Je n'arrive pas où ils habitent s'ils ne viennent pas me prendre.* »

NE lui aussi dit que son père bien qu'il a refusé d'aller vivre chez l'un de ses enfants, ne peut pas avoir une nostalgie des siens sans en être soulagé. « *Notre père ne peut pas avoir une nostalgie des siens. Même si nous semblons habiter loin de lui, souvent ses petits-enfants et ses enfants, ses gendres et ses belles filles viennent le voir.* »

Aussi NA affirme que les siens viennent souvent le voir : *« Non, vraiment tout le monde vient me voir. Que ce soit les enfants ou les petits-enfants, personne ne m'oublie. Même Emmanuel et Daniel qui ont des enfants qui sont encore petits viennent me voir. Franchement tous m'aiment. »*

Les retraités à domicile trouvent aussi des occasions de participer dans différentes fêtes organisées dans leurs entourages. Cela est une autre façon de rencontrer les gens qu'ils viennent de passer un bon temps sans les voir. KV dit que chaque fois qu'il est possible, elle, ses frères et ses sœurs cherchent un moyen de déplacement pour leur père afin de partir avec lui dans une fête. BJ père de KV dit que lorsque ses enfants ne parviennent pas à l'amener dans une fête, ils lui font un signe montrant qu'il a participé ensemble avec eux. Il dit : *« je ne peux plus aller loin. Quand il y a une fête, mes enfants cherchent un taxi voiture pour moi. S'ils n'en trouvent pas ils ne viennent pas me prendre, je reste à la maison. Après la fête, ils viennent à deux, à trois, à ...avec ma bouteille (bière). Ils me racontent comment la fête s'est déroulée, ceux qu'ils ont rencontré et qui leur ont demandé ma situation actuelle...Et là je me sens bien comme si j'étais réellement dans la fête. »*

NE affirme lui aussi que son père participe dans différentes fêtes. Cela est pour lui une occasion de rencontrer des gens qu'il ne voit pas souvent. Cependant pour les fêtes réunissant la famille, NE et ses frères et sœurs préfèrent que ces dernières se déroulent au domicile de leur père. Il nous dit : *« Lorsqu'il y a des fêtes qui sont organisées dans la familles : les mariages par exemple et que notre papa est en bonne santé, nous l'amenons au lieu de la fête. Il arrive, il se représente lui-même parmi les autres. Ensuite, lorsque c'est la famille qui a préparé une fête, souvent nous nous rencontrons ici, toute la famille se réunit ici au domicile de notre père et nous fêtons ensemble avec lui. »*

NL nous explique aussi comment sa maman peut se rencontrer avec d'autres personnes qu'elle n'a pas eu l'occasion de visiter ou d'inviter pour venir la voir. Elle s'exprime : *« Quand les membres de nos familles ou les voisins nous invitent à des fêtes, nous y allons ensemble avec maman. Elle y trouve une occasion de se rencontrer avec les membres de la famille et les amis qu'elle venait de passer un long temps sans les voir. »*

NS précise que bien que sa fille lui fait tout ce qu'elle veut, elle ne peut pas rester chez elle sans aller voir la famille qu'elle a laissée à l'intérieur. Elle dit : *« Non, je ne peux pas laisser la famille, je vais leur rendre visite. D'ailleurs ici je suis comme celle qui vit définitivement car j'y passe la grande partie de mon temps. Mais, je ne dois pas oublier les autres. »*

Les retraités à domicile qui préfèrent rester à leur propre domicile sans aller vivre chez les siens se voient satisfaits des relations qu'ils entretiennent avec leur entourage. Bien que leurs enfants soient loin d'eux les voisins se préoccupent d'eux.

BJ en visite chez sa fille n'est pas en mesure de se puiser même un bidon de cinq litres d'eau mais nous affirme qu'il ne manque jamais d'eau dans sa maison. Il nous raconte comment cela se passe : « *On m'apporte de l'eau. Même quand je dis que j'ai besoin de cinq bidons de vingt litres chacun, aussitôt dit aussitôt fait. Apolline m'apporte un bidon, la fille de Nyandwi, un autre bidon, ...tout le monde m'apporte un bidon d'eau. Aussi de l'eau puisée au robinet.* »

#### **IV.1.3. Espace d'intimité**

##### **En maison de retraite**

L'hospice Sainte Elisabeth n'est pas adapté comme un lieu où les occupants peuvent garder leur intimité. Les retraités dorment dans des salles communes où il n'est pas possible d'adopter un comportement permettant de garder l'intimité.

On dispose dans cette institution, six salles dont une seule (la deuxième) est pour les hommes. Dans la première salle, nous y avons trouvé 17 lits tous couverts des draps de même couleurs. De l'entrée à l'extrémité gauche de la salle se trouve une étagère sur laquelle sont rangés les affaires des occupants de cette salle. A l'extrémité droite se trouve une porte qui donne l'accès aux deux toilettes à siège à droite et deux douches à gauche.

La deuxième salle, celle des hommes compte 15 lits, deux étagères dans lesquelles sont rangés leurs affaires. Là aussi du côté droit de l'entrée une autre porte donne l'accès aux deux toilettes et deux douches disposées de la même manière que celles de la salle précédente.

La troisième salle compte 4 lits, une armoire dans laquelle sont rangés les affaires de ses occupants et des douches et toilettes comme pour les deux chambres précédentes.

La quatrième salle à 4 lits avec une étagère. La cinquième salle compte 5 lits et une étagère et la sixième salle compte 11 lits et une étagère. Les trois dernières chambres n'ont ni toilette ni douche.

A l'intérieur de l'institution se trouvent des femmes qui font des activités ménagères diverses. En voulant savoir comment ces femmes aident les hommes retraités de cette institution, la réponse a été qu'il y a aussi des hommes qui les aident mais pendant ce temps qu'ils sont allés fabriquer le jus de bananes. Aussi même les femmes aident ces hommes retraités dans leurs différents besoins sans aucun problème.

BG explique : *« il y a des hommes ici qui les aident, mais quand un vieillard dit qu'il a besoin de quelqu'un pour l'aider s'il n'y a pas un homme qui est proche, celui qui est proche l'aide sans voir qu'il est homme ou femme. »*

L'absence des douches et toilettes dans certaines salles ne présente pas un grand problème puisque même ceux qui sont dans des salles où ces douches et toilettes sont présentes ne les utilisent pas tous. Ceux qui peuvent arrivé dans ces lieux d'aisance y vont et d'autres qui ne le peuvent pas utilisent des pots.

Par rapport à l'absence de ces lieux, BG nous a dit : *« la plupart de ceux que vous voyez dans les chaises roulantes ne sont pas en mesure d'arriver aux toilettes, nous leurs donnons des pots et c'est nous même qui allons verser ces déchets dans la toilette. Il y a même ceux qui ne peuvent pas utiliser les pots. »*

Vivre dans une salle commune c'est supposer vivre une vie commune, réfléchir et prendre des décisions à la manière dont les autres avec qui on vit ensemble le font. A l'intérieur des salles où vivent les retraités et même dans le lieu où ils prennent l'air pendant la journée, on trouve sur les murs ou sur des tables des statues, des croix et des photos relevant de la croyance de l'Eglise Catholique. Les retraités qui y sont accueillis avaient des appartenances religieuses différentes.

Les retraités ne sont pas tous catholiques et aucune règle qui dit que seuls les catholiques sont accueillis. KD responsable de l'hospice sainte Elisabeth précise ceux qui sont accueilli : *« Nous accueillons tout le monde sans distinction des appartenances religieuses. Même les musulmans sont accueillis. »*

Par rapport aux traitements des retraités selon leurs croyances, KD continue à expliquer que chacun le prend comme il veut. Elle dit : *« On n'exige à personne de changer sa religion ; chacun est libre. Toute fois lorsqu'il y a celui qui manifeste sa volonté de se convertir en croyant catholique, nous lui aidons, et s'il veut qu'il soit baptisé, nous lui appelons le prêtre pour le baptiser. »*

Tel qu'on l'entend les retraités gardent une liberté par rapport à leur croyance ; mais ces décors, ces programmes des messes matinales, des temps du rosaire... laissent leur ancienne croyance indemne ?

### **A domicile**

Le domicile reste un lieu d'intimité. Pour les retraités qui y vivent, il leur reste l'espace plus ou moins d'intimité malgré leur autonomie qui leur fait défaut. La chambre réservée à la personne âgée est pour elle son espace d'intimité bien qu'elle ne l'est pas en totalité à cause que cette personne doit être aidée dans certaines choses dont elle n'est plus capable de se faire elle seule.

NS est une retraitée qui vit chez sa fille ayant une maison de trois chambres et un salon. Elle se partage une chambre, sa fille une autre, et les deux filles de sa fille et une bonne se partagent la troisième. Bien qu'elle a une chambre à elle, elle n'y est pas seule tous les jours. Quelque fois elle demande que l'une de ses petites-filles vient passer la nuit ensemble avec elle, ou encore si ce n'est pas ses petites-filles, une bonne ou sa fille peut passer en cas de besoin.

BJ est un retraité que nous avons rencontré en visite chez sa fille. Bien que nous n'avons pas vu son propre domicile, il nous a dit qu'il vit seul dans sa maison de trois chambre et un salon. Il s'exprime : *« Je vis seul dans une maison dans laquelle nous habitions avec mon épouse quand elle était encore en vie et où sont nés et grandis tous mes enfants avant qu'ils aillent fonder leurs foyers. »*

NA lui aussi nous lui avons rencontré dans une maison d'une seule entrée principale donnant accès au salon. Etant au salon on voit trois autres portes ce qui nous a fait l'impression que cette maison a trois chambres. Il y vit avec un petit garçon qui l'aide dans la réalisation de certaines activités de la vie quotidienne.

## **IV.2. Conception des modes de vie**

### **En maison de retraite**

Les retraités en maison de retraite sont aidés dans la réalisation de la plupart de leurs besoins fondamentaux. Ils sont soignés, nourris, lavés et on leur fait la lessive. Malgré tous les efforts fournis pour qu'ils aient un mode de vie qui préserve leur dignité humaine, ils ne sont pas fiers de tout ce qu'on fait pour eux, ils le considèrent autrement.

NM S'exprime avec un air qui semble montrer qu'aucun de ses besoins n'est satisfait : *« Ici on se préoccupe de nous dans tout ce que nous avons besoin, même ce pagne que je porte, je ne sais pas d'où il est venu, on me l'a donné ici, je ne sais même pas comment il est lavé, je le porte toujours propre. Même la nourriture est garantie, je ne peux pas passer une journée sans manger sauf que...que... oui, je mange. »*

La façon dont les retraités en institution conçoivent leur mode de vie montre qu'ils n'ont pas de l'espoir pour l'avenir. Quand nous avons demandé ce qui est de la planification des projets pour l'avenir, on nous a répondu que ça ne vaut pas la peine de planifier.

NR nous explique pourquoi ça ne vaut pas la peine de planifier : *« on n'a pas besoin de planifier car toute personne qui entre ici, ne peut pas sortir vivante. Quand on entre ici, on ne sort plus à moins que la mort vienne te faire sortir. »*

Il donne à une institution de retraite la signification de l'attente de la mort. Il dit : *« madame je t'ai déjà dit ce que ça signifie : ça signifie attendre la mort puisque tu ne vas plus où tu veux, tu ne fais plus ce que tu veux, tu ne possèdes plus rien ni même la famille. Nous attendons madame, nous attendons... que nous puissions sortir (il le dit avec un air furieux mais il sourit en fin) »*

Contrairement à NR, BX dit qu'ils ont des projets mais qu'ils ne peuvent pas les réaliser sans qu'ils soient libres. Elle nous déclare ce qui suit : *« Oui, nous avons des projets, mais comme nous sommes enfermés ici, nous ne sommes pas capables de les réaliser. »*

Les retraités en institution de retraite se lamentent que cette dernière rend leurs projets irréalisables. Ils disent que comme tant d'autre personnes, ils ont des projets qu'ils désirent réaliser pour qu'ils leur servent dans les jours à venir. Ils affirment que l'institution dans laquelle ils habitent ne leur permet pas de tenter leur réalisation. Autrement-dit, leurs projets se limitent au stade de la planification sans jamais aller jusqu'à la réalisation.

Or qui planifie sans tenter la réalisation ne diffère pas du tout de celui qui ne planifie pas. L'homme tant qu'il est encore vivant planifie toujours et tenter de réaliser qu'il réussisse ou pas ce n'est pas son affaire, l'essentiel est qu'il essaie. Alors c'est un endroit qui enferme les gens et les empêchent de vivre à la manière des vivants.

Alors pour BX, la maison de retraite a une signification du lieu d'enfermement, de détention, finalement une maison de détention (enfermement) des retraités ou tout simplement une prison de retraite. Bien que son langage se limite par-là, elle n'est pas loin de la signification que NR a donnée : celle du lieu d'attente de la mort.

Cette signification est donnée aussi par KD la responsable de l'institution à travers ses propos concernant les entrées et les sorties. Elle dit : *« Nous avons beaucoup de demandes d'entrée mais aucune demande de sortie. Maintenant, nous ne pouvons pas accueillir aucune autre personne car nous n'avons pas où la mettre ; toutes les places sont saturées. Nous attendons au moins qu'il y ait celui qui puisse mourir pour récupérer cette place afin d'accueillir un nouveau Venu. »*

### **A domicile**

Les retraités à domicile conçoivent leur mode de vie comme un mode leur permettant de s'ouvrir vers le monde extérieur. Bien que leurs capacités surtout physiques ne leur permettent pas de faire certaines choses comme ils le veulent, le milieu dans lequel ils vivent leur permet de ressentir une certaine responsabilité. Quelques fois ils peuvent donner des ordres par rapport à ce qu'ils veulent que les choses soient et les personnes qui les côtoient surtout la famille respecte ces ordres lorsqu'elle voit qu'ils ne nuisent à rien.

NL dit que sa mère donne des ordres par rapport à la gestion de ses frais pour la pension : *« une fois qu'on aille récupérer cet argent de retraite, elle le gère comme elle veut. Elle nous dit : donnez à tel une telle somme et nous le faisons tel qu'elle le dit. Vous entendez qu'ici elle est libre dans la gestion de ses biens, vous entendez que..., elle est indépendante. »*

Par rapport à la gestion de ses frais pour la pension, NS se voit comme celui qui réfléchit dans le sens d'épargner pour l'avenir. Elle nous dit la provenance de son revenu et comment elle l'utilise. *« Avant la retraite, j'étais enseignante. Maintenant, je suis gérée par ONPR. Je perçois à chaque fin du mois 220.000 francs. Avec cette somme je participe ici dans la satisfaction de certains des besoins familiaux ; car, tu vois ma fille est en chantier aussi elle paie les frais scolaires pour ses enfants. Etant en train de construire, c'est compréhensible qu'elle a pris un crédit. Donc nous devons nous entraider. Et à l'intérieur, les orphelins laissés par ma fille ne manquent rien. Quand je perçois cette somme, je leur envoie au moins 50.000 francs car ils ont des champs dans lesquels ils récoltent. Quand ils ont besoin de cultiver, je leur envoie de l'argent pour la main d'œuvre et l'achat des semences. »*

Contrairement à NS, BJ se voit déjà investi dans ses descendants. Il voit tout ce qui est projet pour son avenir entre les mains des siens. Il s'exprime en disant : *« Moi en ce qui est en rapport avec les projets, il suffit que je vois ce que je suis en besoin, immédiatement je téléphone mes gendres et je leur dis que j'ai besoin de ceci ou de cela. Ils m'envoient tout de suite de l'argent. Dans cet argent, je n'achète pas des habits j'en ai en abondance. J'achète de quoi à manger et à boire et je donne un Fanta à celui que je veux. »*

Il ajoute que même la réhabilitation de sa maison n'est pas son affaire : *« Même quand ma maison a besoin d'être réhabilitée mes genres s'en chargent souvent et quelque fois mon fils »*

### **IV.3. Milieu de vieillissement**

#### **En maison de retraite**

Les retraités ne choisissent pas eux-mêmes le milieu dans lequel ils peuvent vivre pendant leur vieillissement. En institution de retraite ils sont amenés par d'autres personnes qui, dans la plupart des cas constatés, ne sont pas les leurs. NM est une vieille dame hébergée à l'Hospice Sainte Elisabeth, quand nous lui avons demandé comment elle a pu arriver dans cette institution, elle nous a répondu : *« C'est la nièce de mon marie qui est venue me prendre et m'amener ici, j'étais seule dans la maison, je pouvais pas faire aucune chose et mes enfants qui se sont mariés ne venaient plus me voir. »*

Bien que ces personnes âgées soient amenées dans une institution de retraite, celle-ci est un endroit qui est préférable quand on n'a pas d'autre choix. C'est pourquoi, il y a des retraités qui ne sont pas accueillis dans cette institution malgré qu'ils ne sont plus autonomes. Cela est soutenu par la sœur responsable quand elle donne des réponses relatives aux questions de savoir en cas de place vacante si toute personne âgée amenée à l'hospice est accueillie. KD la Sœur responsable nous a répondu que ce n'est pas toute personne amenée qui est accueillie parce qu'elle est âgée.

Elle précise celles qui y sont accueillies : *« ici nous accueillons des personnes vulnérables qui n'ont pas les leurs. C'est pourquoi ceux qui viennent nous demander le cout d'hébergement pour qu'ils amènent leurs parents âgés ici à l'hospice, nous leur conseillons de les garder à la maison plutôt et leur chercher quelqu'un pour se préoccuper d'eux étant chez eux. »*

AJ, elle est aussi la sœur responsable, explique que même quand il y a eu un cas de mort, elle ne se précipite pas à communiquer qu'il y a des places inoccupées de peur d'accueillir des gens qui ont des familles alors qu'il y a d'autres sans famille ni abri.

Quand nous lui avons demandé comment elle considère une maison de retraite pour les personnes âgées et quels conseils qu'elle peut donner aux personnes qui désirent y envoyer leur retraité, KD nous a répondu en disant : *« les institutions de retraite ne sont pas des bons endroits pour ces personnes qui y arrivent à la fin de leur vie. Nous conseillons aux gens de garder leurs personnes âgées chez eux dans la mesure du possible. Oui, la plupart disent que les personnes âgées sont difficiles, qu'ils leur dérangent. Mais ce sont leurs mères, leurs pères, qu'ils acceptent de se donner pour eux pour mieux les accompagner afin qu'ils terminent bien leur vie. »*

Les retraits qui sont à l'hospice Sainte Elisabeth n'ont pas choisi de venir vivre dans cette institution, tous disent qu'ils ont été amenés et réclament toujours de retourner chez eux. Quelques-uns disent ouvertement qu'ils veulent rentrer chez eux. C'est le cas GJ une vieille dame hébergée à l'hospice sainte Elisabeth à qui tous les autres retraits collent une étiquette d'un malade mental qui dit qu'elle va tout de suite rentrer sans se cacher. Elle nous a déclaré : *« Quand je terminerai à manger, immédiatement je vais rentrer. Je ne me cache pas en sortant, je vais dire au revoir à ma Sœur, puis je pars, je ne peux pas rester ici. »*

D'autres ensuite disent qu'ils sont là encore parce qu'ils ont des problèmes de santé, qu'ils vont rentrer chez eux dès qu'ils sont guéris. C'est le cas de BP un vieil homme hébergé à l'hospice sainte Elisabeth qui dit que c'est son problème de vue qui lui garde longtemps en dehors de sa maison. Il dit : *« une fois retrouver une bonne vue, je retournerai chez moi pour suivre mon bétail au pâturage. Le problème est que j'ai mal au ventre et que je ne vois pas. Sinon, personne ne peut accepter de rester en dehors de sa maison. (Mugahinga). »*

D'autre encore ont déjà compris que c'est impossible pour eux de rentrer sinon ils en ont besoin. NM voit que tout est garanti à l'institution mais malgré cela ; elle dit que si cela serait possible qu'elle préférerait rentrer chez elle : *« Si c'était possible, je rentrerais, or ce n'est pas possible. Rester ici c'est parce qu'il nous a été impossible de rentrer. »*

D'autres enfin le disent dans un langage qui ne laisse pas comprendre directement qu'ils ont envie de rentrer mais en observant leur attitude et la façon dont leur voix sort on comprend plutôt qu'ils en veulent à mourir.

KG nous a dit qu'elle n'a pas de nostalgie ni des siens et ni de chez soi, mais sa façon de le dire montre plutôt qu'elle en a réellement. Elle s'exprime en disant : *« j'ai tout donné à Dieu. Maintenant que je suis ici, je n'ai pas envie de rentrer chez moi, même ma maison est abîmée. »*

*Je n'ai pas quoi à aller faire à la maison. Aller à la maison ; qui puis-je retrouver là ? Laisse-moi rester ici où je vois les autres et dialoguer avec eux »*

Quand nous lui avons demandé une fois qu'elle aurait le choix, quel est l'endroit qu'elle préférerait vivre durant son vieillissement, KG a répondu qu'elle n'a pas de choix.

*« On m'a mise ici, il n'y a pas question de choisir, je resterai ici, personne ne peut me faire revoir ma maison. »*

KD Sœur responsable confirme aussi que même ceux qui sont reçus dans cette institution leur rêve est de rentrer chez eux. Malheureusement ils n'ont pas les leurs qui se soucient d'eux. Elle nous donne l'exemple d'une vieille dame qu'elle était en train de nourrir, qui reste toujours assise dans une chaise roulante et qui fait même ses besoins sur elle : *« Vous voyez celle-ci elle peut se réveiller pendant la nuit et crier qu'on la laisse partir pour aller sarcler ses champs de blé.*

*Des fois, elle dit que c'est sa mère qui lui a dit qu'elle a besoin d'elle alors qu'il faut la laisser partir écouter ce que veut lui dire sa mère. »*

### **A domicile**

NL ayant sa mère chez elle, quand nous lui avons demandé comment elle s'occupe de sa mère et comment elle trouve ce travail elle nous a répondu que c'est un travail difficile malgré lequel elle a voulu que sa mère se sente bien, en cherchant du temps pour rester avec elle tout en veillant sur tout ce qui peut nuire à sa santé. Elle raconte comment elle se tiens face à sa mère en situation de vieillissement : *« L'objectif qui m'a poussé à amener ma mère chez moi est que je voyais qu'elle ne pouvait plus rien faire. Elle ne cuisinait plus, elle ne pouvait plus se laver et vous savez qu'à l'intérieur, on puise de l'eau très loin. Elle était presque seule dans la maison, ses petits-enfants se baladaient sans se préoccuper d'elle, et moi ce n'est plus possible que j'aie rester à côté d'elle. Je l'ai amenée chez moi pour se préoccuper d'elle, veiller sur elle, laver ses habits et être à sa garde quand elle malade. »*

Elle poursuit en disant : *« Les personnes âgées sont des gens très difficiles à gérer. On ne peut pas lui chercher un travailleur (boy ou bonne) pour l'aider. Ma mère n'accepte pas que la domestique que nous avons ici lui donne à manger, non plus elle ne peut pas laver ses habits. Quand elle les lave, elle dit que c'est mal fait. Comme je suis employée, je me réveille trop tôt et je prépare du thé pour elle, je converse avec elle pour s'informer sur son état de santé en général avant de me rendre au service.*

*De retour du service, des fois je trouve qu'elle a refusé le repas donné par la domestique. Je cherche tous les moyens possibles pour la nourrir, puis je consacre tout mon temps à rester près d'elle pour qu'elle ne reste pas dans la solitude ».*

Comme les personnes âgées sont des gens très difficiles à gérer nous lui avons demandé si un jour où elle se sentira très fatiguée, elle pourra envoyer sa mère dans une institution de retraite, NL nous a répondu : *« Ma maman provient d'une famille qui dure très longtemps, mais en aucun cas, quand je serai toujours en vie je ne peux me débarrasser d'elle. Envoyer une personne âgée dans ces institutions c'est comme si on la jette. Je ne peux pas enterrer ma mère vivante et dans des conditions inhumaines et déshonorantes. Dans ces institutions ils sont nombreux, on ne peut pas avoir du temps pour se préoccuper de chaque personne âgée selon ses désirs, de soulager ses peines, de..., là-bas bien qu'elles soient nombreuses et que ceux qui les prennent en charge sont toujours là, elles vivent dans le désespoir et solitude totale. »*

NE ayant son père vivant à son domicile d'avant la retraite rejoint les propos de NL en disant : *« Nous aimerions que notre père reste ici en famille où les enfants et les autres passent le voir. Quant à moi, les maisons de retraite ne me donnent pas une bonne image. Celui qui y est envoyé se sent comme s'il est rejeté alors qu'il n'est pas encore temps de partir. Alors moi je n'aime pas ces maisons de retraite. Le parent risque de penser que ses enfants se débarrasser de lui une fois aller et rester en ces maisons. Je pense que ces maisons peuvent augmenter le risque de dépression à ces gens qui sont tous sous le poids des peines liées à leur âge. »*

KV, par rapport à cette question d'envoyer un jour son père dans une maison de retraite, la réponse a été la suivante : *« Comment se fait-il que celui qui n'accepte pas de vivre chez ses enfants, peut aller vivre dans ces maisons ? Notre papa est autoritaire malgré son âge, il ne peut jamais accepter d'y aller. Et nous, nous ne pouvons pas le frustrer, nous lui faisons ce qu'il veut afin qu'il vive joyeusement son vieillissement. »*

NE dit qu'on avait voulu s'occuper de leur père en l'amenant chez l'un de ses enfants mais que leur père a refusé. En voulant rester à son domicile, ses enfants lui ont laissé sa liberté pour qu'il se sent tranquille. Il s'exprime en disant : *« Nous avons proposé à notre Papa d'aller vivre chez un enfant qu'il veut parmi nous, mais il n'a pas accepté d'aller vivre chez qui que ce soit. Il a voulu rester ici. Nous avons été pour son choix pour lui laisser mener une vie qui lui semble facile. »*

NE poursuit en disant que bien qu'ils n'habitent pas ensemble avec leur père, ils le suivent de près. Même quand ils sont empêchés suite à la recherche de ce qui peut faire vivre leurs familles, il y a celui qui reste près de leur père. *« Nous nous préoccupons de lui chaque fois que nous sommes ici proches. La vie que nous menons nous oblige quelques fois de nous éloigner de lui. Mais nous avons cherché quelqu'un qui lui soit près surtout pendant notre absence. »*

KV lui aussi dit qu'on a laissé leur père libre en lui laissant retourner chez lui. *« Il vivait chez mon frère. Un jour, il nous a appelé tous et nous demandant de lui faire rentrer chez lui. Nous lui avons dit que c'est mieux chez son fils que chez lui où il va rester seul. Il nous a répondu que c'est mieux chez lui que chez son fils. Pensant qu'il aurait eu des problèmes dans cette famille, nous lui avons proposé de choisir un autre enfant chez qui il peut aller vivre. Il nous a dit qu'il ne veut que chez lui. A ce moment-là nous lui avons fait ce qu'il nous a demandé »*

Quand nous avons demandé à BJ le père de KV pourquoi il n'a pas voulu rester chez son fils, il nous a répondu que chez son fils il ne peut pas avoir tout ce dont il a besoin. *« là-bas, on ne te donne pas ce que tu veux. »*

Il nous a raconté ce qu'il lui est arrivé un jour étant chez son fils : *« souvent chez mon fils on mange de la pâte et des haricots et je n'aime pas ça. Un certain midi, on m'a présenté un repas. C'était de la pâte de manioc et des haricots. Je leur ai dit que je ne veux pas manger cela. Ils m'ont demandé ce que je veux. Et moi je leur ai demandé si la viande n'existe plus. On n'est allé acheter un petit morceau de viande.*

*On l'a vite préparé et on me l'a servi et me dit d'en consommer seul. Je leur ai demandé : comment puis-je ouvrir la bouche et avaler quelque chose alors que les enfants sont en train de me regarder dans les yeux ? Je dois partager avec les autres sinon faites-moi rentrer chez où je saurai que je suis seul que je ne partage avec personne. »*

Nous avons voulu savoir si chez lui il trouve tout ce qu'il a besoin. Il nous a dit qu'il ne manque rien. Quand nous lui avons demandé comment il trouve ce qu'il a besoin ; il a dit que tout provient de ses enfants. Voilà comment il fait : *« Quand je suis chez moi et que je suis en besoin de quelque chose, je contacte mes gendres. Tu vois ? (Il a sorti de la poche de sa chemise un papier plié sur lequel étaient écrits les numéros de téléphones qu'il utilise en appelant les siens.) ils m'envoient de l'argent. Chacun peut m'envoyer, dix milles, quinze milles comme ça.*

*Ils sont à trois et mon fils aussi ne m'oublie pas. Bien que je ne suis pas chez eux, je vis grâce à eux. Quand je lance un simple cri, ils interviennent plus que quand je suis chez eux. »*

Quand nous avons dit à NS qu'un jour sa fille l'enverra dans une institution de retraite, sa réaction a été la suivante : « Que je meurs sans y aller ! ( Ndagapfa ntagiyeo). Vaut mieux qu'elle me fait monter pour aller mourir dans ma propriété ; sinon dans ces institutions, comment vais-je y asseoir alors que j'ai ma propriété ? Je resterai auprès de ceux qui prendront soin de mon corps quand je mourrai. Qu'on ne leur dise pas venez récupérer la dépouille mortelle de votre personne, elle est morte ! »

Concernant ce qu'elle pense par rapport aux personnes de son âge qui sont dans des institutions de retraite, elle s'est résumé en disant : « Tout simplement, ils ont vendu leurs propriétés. »

Par rapport à cette même question, qu'un jour NA pourrait être envoyé en maison de retraite, il a crié au secours à son fils qui était à l'extérieur pendant notre entretien avec son père. Voici comment il a réagi : « Emmanuel, Emmanuel, vient vite écouter ce qu'est entrain de dire cette mère ! Emmanuel, cette mère dit qu'on veut m'amener dans une maison de retraite ! Qu'est-ce que tu en dis ? Qu'on m'amène là alors que toi tu me suis de près. Madame, moi je n'en dis rien ce sont eux qui prennent la décision. »

Nous avons pris un temps, nous et son fils de lui explique qu'on ne va pas lui faire entrer en maison de retraite. Quand nous avons vu qu'il est conscientisé, son fils est retourné à l'extérieur. Il poursuit alors en disant : « Moi, aussi longtemps que mes enfants m'aident je n'y irais jamais. Je serais allé causer des problèmes aux soignants et à ceux avec qui nous vivrions ensemble. Les maisons de retraites qui aides les personnes âgées existent. Mais franchement je ne te cache rien ; comme mes enfants m'acceptent encore, ils m'aiment tous... J'ai une poste radio que les Frères m'ont donné, j'ai entendu qu'on amène dans ces maisons de retraite ceux qui n'ont pas ceux qui s'occupent d'eux. »

Il ajoute que malgré la distance qui le sépare de ses enfants, ils font tout ce qui est possible pour l'aider : « Tu vois le problème que j'ai, est que je suis loin de mes enfants. Malgré cela ils m'aident. Jamais, je n'ai encore passé une nuit seul dans cette maison. »

Ce retraité bénit tous ses enfants grâce à la façon dont ils se préoccupent de lui. « Mais moi ils continuent à me chercher ceux qui m'aident. Que Dieu bénisse tous mes enfants. Oui vraiment que Dieu les bénisse. »

NA ne parvient pas à se faire comprendre comment un enfant peut ne pas aider son parent. Il voit qu'envoyer un parent dans une maison de retraite risque d'être synonyme de l'euthanasie. Il le dit en ces mots : *« Ces enfants qui n'aident pas leurs parents et les donnent aux autres ! Il y a ceux qui leur font des injections pour les euthanasier. Oui ça arrive qu'on les euthanasier par des injections. »*

BJ voit qu'aucune situation, aucune personne ne peut lui faire entrer en maison de retraite : *« Moi, je ne peux jamais y aller. C'est vrai, je n'y irai jamais. Ceux qui viendront me dire d'y aller je leur répondrai de faire ce qu'ils veulent sinon mon pied n'y piétinera jamais. Même sous l'intervention de la police, on ne peut jamais me faire entrer en maison de retraite. »*

Le chez soi diffère toujours de chez quelqu'un même chez les siens n'est pas chez soi sauf qu'il est différent de la maison de retraite. Bien que NL confirme que sa mère est libre chez elle, elle constate qu'il y a un autre endroit pouvant lui rendre beaucoup plus libre que là où elle est maintenant. Elle s'explique : *« Ici, maman est bien, elle a une liberté ; mais c'est une liberté qui n'est pas totale comparativement à celle qu'elle aurait chez soi à l'intérieur. Quand elle est chez soi, elle dit : ''je suis maitresse chez moi.'' Elle fait ce qu'elle veut sans être gênée par qui que ce soit. Chez elle à l'intérieur, quand elle reçoit un visiteur, elle l'accueille et lui donne à manger et à boire. Elle peut lui donner un panier rempli de vivres qu'il peut rentrer avec. S'il y a celui qui lui demande un soutien matériel à l'occasion d'une fête, elle lui donne. Mais étant ici, il y a une liberté qu'elle ne peut pas avoir.*

*Quand il y a celui qui vient, elle ne peut pas lui offrir quelque chose. Ici elle a une liberté, mais si elle avait des moyens de vivre à l'intérieur chez soi, elle vivra mieux car là-bas elle aurait une liberté totale. Par exemple, ici elle ne peut pas entrer dans mon stock et prendre du riz et le donner à quelqu'un qu'elle veut. »*

Les retraités BJ et NA confirment que le chez soi permettent de mieux vivre le vieillissent. NA a refusé de quitter son propre domicile. BJ qui l'avait quitté a demandé d'y retourner puisqu'il voit qu'il y se sent bien à l'aise qu'ailleurs. Il affirme être heureux chez lui et seul la mort le fera quitter. *« Chez moi, je suis vraiment heureux, je suis content de vivre cette période chez moi. Il me reste à aller où vont les autres (mourir). Quand je partirai ça sera fini. »*

NL propose un endroit où il voit qu'on pourrait mieux vivre son vieillissement et où elle veut aussi vivre quand son tour viendra : *« Moi, je préférerais rester chez moi quand je serai vieille. Quand il ne sera pas possible de rester chez moi, au moins un de mes enfants pourra m'amener chez lui, mais pas dans une institution de retraite. »*

#### **IV.4. Discussion des résultats**

Notre travail porte sur « La prise en charge en maison de retraite versus la retraite à domicile » c'est une étude comparative faite en Mairie de Bujumbura. Les objectifs poursuivis étaient entre autres :

- Etudier les modes de vie des retraités selon leur milieu de vie : soit, en maison de retraite ou à domicile. Ensuite comprendre comment les personnes interpellées à fournir des informations dans notre recherche et surtout les retraités conçoivent leur mode de vie et finalement sur base d'une comparaison des deux milieux de vie, découvrir un milieu favorisant un bon vieillissement.

Les résultats de notre étude viennent de nous faire constater que les retraités vivent des modes de vie différents selon qu'ils sont en maison de retraite ou à domicile et les conçoivent aussi différemment. En maison de retraite, les personnes âgées conçoivent ce lieu comme leur tout dernier milieu géographique qu'elles fréquentent et où elles mourront.

Selon Christophe : *« Ce nouveau lieu de vie représente la dernière mobilité géographique pour ces personnes, ce qui est source d'un changement brutal souvent mal préparé. Les personnes âgées expriment très souvent ce lieu comme étant celui où elles décèderont »*<sup>68</sup>

De cette raison, Billé dit : *« Ce n'est donc qu'en dernier lieu, après avoir épuisé toutes les autres solutions qui, à tort et à raison, apparaissent toujours préférables, que nous nous résignons à accepter d'entrer en institution. »*<sup>69</sup>

Pour le cas de notre étude, les retraités retrouvés en maison de retraite sont ceux qu'on dirait sans familles, puisque celles-ci ne viennent jamais les voir. Ils sont aussi amenés par d'autres personnes qui les ont retrouvées dans des conditions déplorables. Ils préfèrent les amener là où elles pensent qu'elles peuvent avoir constamment une aide et leur préserver de la solitude.

---

<sup>68</sup> DUBOIS, C. op cit. p.2

<sup>69</sup> MICHEL, B. op cit. p.8

Mais selon le dit Bille M. « *On est entré en établissement parce que l'on a sans doute besoin d'une aide constante mais les moyens dont disposent les institutions, [...] sont notoirement insuffisants pour vous fournir cette aide.* »<sup>70</sup>

Bien sûr les maisons de retraite se battent jour et nuit pour le bien être des personnes âgées qu'elles se sont données la mission de prendre en charge, mais leur volonté ne comble pas les besoins de ces dernières. Chacune se retrouve seule et isolée alors qu'elle est noyée dans un groupe de ses semblables.

La solitude qu'éprouve les retraités en maison de retraite provient en grande partie dans le fait que quand ils entrent en maison de retraite, ils ne voient plus leur famille. C'est incompréhensible d'abandonner et d'oublier quelqu'un qu'on sait et qui est encore vivant. A tort ou à raison notre pensée nous dit que ces familles ont eu honte d'être pointées du doigt qu'elles ont rejeté leur parent et préférèrent se cacher

Les personnes âgées en maison de retraite considèrent que plus elles vieillissent, plus elles perdent l'attentions des autres et même des leurs. Elles voient alors que leur existence devient de plus en plus inutile.

Dans son ouvrage, David Le Breton dit que : *[le vieillard est dans la perception commune réduit à son seul corps surtout dans les institutions. « Corps relégués, cachés puis oubliés'' les petits vieux'' de l'hospices étaient des corps vieux devenus inutiles qui avaient servi et ne pouvaient plus servir, des corps dont on ne savait plus que faire et qu'on mettait là en attendant qu'ils veuillent bien mourir »]*<sup>71</sup>

Ayant l'impression qu'à travers leurs corps sont devenues inutiles, et que leurs demandes et besoins ne sont plus tenues en compte par la société, que leur voie est confisqué là où personne ne peut l'entendre, les retraités voient que les maisons de retraite les séparent davantage de la société. Cela est affirmé par Martine Dorange en disant : « *L'institution semble renforcer ce clivage entre les vieux d'un côté et la société ou ses représentants de l'autre.* »<sup>72</sup>. Les actifs et les retraités vivent dans deux sociétés opposées.

---

<sup>70</sup> Ibid.

<sup>71</sup> LE BRETON, D. *Anthropologie du corps et modernité, quadrigène*, 5<sup>ème</sup> édition, PUF 2008 P211

<sup>72</sup> DORANGE, M. *Entrée en institution et parole des vieux* ; Fondation nationale de gérontologie/ « gérontologie et société, 2005/1 vol. 28 / n° 112 | pages 123 à 139 P trouvé à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2005-1-page-123.htm> le 5/10/2022 à 9h08

Habiter en maison de retraite est vécu par les personnes âgées concernées comme une situation très difficile. Elles ressentent constamment la rupture avec les leurs et la perte de l'identité. Selon toujours Martine : *« A la souffrance s'ajoute l'impression de ne plus s'appartenir, se reconnaître ; la maison fait partie de l'identité personnelle, c'est un bout de soi dont on est contraint de se séparer. C'est aussi le lieu du lien familial et au-delà, de l'histoire familiale. Que devient le lien quand le lieu du lien disparaît ? Que deviennent les rituels, les moments d'intimité partagée ? Comment va se poursuivre l'histoire, va-t-elle se poursuivre ? »*<sup>73</sup>

Selon la conception et le discours des acteurs, notre enquête a révélé que le domicile reste un lieu par excellence garantissant un bon vieillissement. Elle permet à la personne âgée de faire la continuité de la vie qu'elle aurait vécu dans les années antérieures. Quelle que soit la situation familiale de la personne âgée, qu'elle ait du conjoint ou pas, des enfants ou pas, des relations avec la famille, les amis, l'entourage ou pas, habituellement cette personne a un « chez soi », où sa présence et son histoire sont la marque de ce dernier. Pour le retraité, le domicile représente le lieu de son intimité. Selon Isabelle *« Le domicile, habitat plus ou moins investi, représente le terrain privé de l'intime, de la liberté individuelle et une « extension » de la personne qui lui donne une coloration personnelle et identitaire. Pour certains, c'est le lieu même où ils sont nés, pour d'autres ce n'est que le énième lieu de vie, mais pour tous c'est « chez eux » et n'y entrent que ceux qui y sont invités ou appelés. »*<sup>74</sup>

Les maisons de retraite sont conçues surtout pour les personnes âgées comme des tombes provisoires où elles sont en train de se battre vainement contre la mort qui les a déjà ligotées. Cette crainte leur donne une mauvaise image de l'institution où elles voient que c'est un milieu de projet de fin de vie. Cet état de chose est renforcé par le fait que même les familles ne viennent plus leur voir. Tout est fini pour elles. Elles sont dans leur dernière demeure. Elles y reçoivent du pain mais ne s'y reposent pas en paix. Elles se demandent ce qu'elles auraient fait de mauvais pour que la société leur enlève leur vie et leurs rêves de cette façon. Or on le sait tout homme est mortel mais personne ne veut mourir d'où il ne faut pas qu'il y ait une personne que sa préoccupation quotidienne soit le rêve de sa mort immédiate.

<sup>73</sup> DORANGE, M. *Entrée en institution et parole des vieux* ; Fondation nationale de gérontologie/ « gérontologie et société, 2005/1 vol. 28 / n° 112 | pages 123 à 139 p.128 trouvé à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2005-1-page-123.htm> le 5/10/2022 à 9h08

<sup>74</sup> ISABELLE, D. Op cit, p.74

Selon Michèle Myslinski : *« l'axiome de base est immuable : là où il y a vie psychique— chez tout être humain physiquement vivant- le combat pulsionnel permanent est en faveur des pulsions de vie. Le seul fait d'être en vie témoigne tout à la fois de l'existence de la vie psychique et de la victoire présente d'Eros [...]. Là où est la vie, la pulsion de vie triomphe, c'est-à-dire le lien. Intellectuellement, nous savons tous que l'espèce humaine est mortelle et que la loi de la vie exige que nos parents nous quittent. Mais l'anticipation de leur abandon et de notre solitude, de l'extinction de leur chaleur aimante, du vide de leur absence irréparable, engendre de vastes mouvements défensifs contre l'angoisse suscitée par ces prévisions quasi irreprésentables ».*<sup>75</sup>

Tant qu'il est toujours possible, il est bon de garder son parent âgé à domicile pour qu'il reste toujours chez lui parmi les siens. Il faut toujours chercher à surmonter les obstacles apparaissant comme une contrainte à garder son parent âgé à domicile

Selon Michel Billé : *« Le domicile a sans doute des limites, parfois du moins mais il nous faut tout à la fois les admettre et les mettre en question pour tenter de les déplacer chaque fois que cela paraît possible et souhaitable. »*<sup>76</sup>

Les retraités en maison de retraite éprouvent des sentiments de traumatisme irréparable et des blessures inguérissables lorsqu'ils se retrouvent dans un milieu où se sont des vieux uniquement qui s'entourent et qu'à travers leurs semblables, elles se regardent et se reconnaissent. Dans ce milieu, elles ne possèdent plus rien, même ne peuvent plus voir leur maison synonyme de leur identité.

Nous lisons dans une étude faite par Martine Dorage une lettre qu'un parent âgé a écrite à ses enfants pour leur parler ce qu'elle ressent là où ils l'ont mis dans une maison de retraite sans lui demander son avis : *« Chers enfants, je vous remercie de m'avoir mise à l'abri de tout souci. La propreté de la maison est remarquable. J'ai trouvé une bonne ambiance et un personnel charmant. Cela fait maintenant quatre ans que je vis ici, quatre ans que j'y suis arrivée sans l'avoir choisi. Je sortais d'une hospitalisation en cardiologie et je pensais rentrer chez moi, dans mon pavillon. Hélas, vous avez choisi « ce qu'il y avait de mieux pour moi », à votre avis. De mes meubles vous avez eu la gentillesse de me donner deux chaises, ma panetière, une commode et un meuble télévision pour meubler mon studio. Je ne sais absolument pas ce qu'est devenu le reste. Si, mon buffet est, paraît-il, en Amérique. J'étais à*

<sup>75</sup> MICHELE, M. citée par ISABELLE D., ibid.

<sup>76</sup> MICHEL, B. op cit, p.5

*l'époque complètement désemparée. Je vous ai ainsi facilement donné procuration. J'espère que vous gérez bien mon argent. Je n'en ai aucune nouvelle, mais je vous fais confiance. J'ai vécu dans mon pavillon 64 ans, et vous ne m'avez pas demandé mon avis, ne serait-ce que pour lui dire au revoir ! Je pleure encore très souvent la nuit, car je dors peu et pense à mon ancienne vie, mes souvenirs. » Parfois, je rêve même que j'habite encore dans ma maison. Le plus dur est de se réveiller. Vous qui êtes dans mon cas, prenez patience, et occupez-vous (dessin, tricot...) ça ne vous fera pas oublier, mais cela fera passer chaque année plus vite. Surtout je voudrais dire aux familles : informez et discutez avec vos parents. C'est leur vie que vous manipulez. Nous ne sommes pas des jouets. A notre âge nous prenons tout à cœur, un rien nous fait mal. Alors, s'il vous plaît ne nous considérez pas comme des pantins dénués de sentiments dès que nous commençons à être encombrants. Parlez-nous, laissez-nous être encore acteur de notre vie » (Femme, 90 ans, « Lettre à... » 2001)<sup>77</sup>.*

Notre première hypothèse consiste à étudier les modes de vie des retraités selon le milieu dans lequel ils vivent. Alors les résultats du terrain montrent que les retraités ont des modes de vie différents selon qu'ils sont en maison de retraite ou à domicile. Les retraités vivant en institution de retraite ont un nouveau mode de vie propre à eux et qui diffère du mode de vie qu'ils avaient avant d'entrer en institution. Là, ils ont adopté un mode de vie commun, finalement qu'ils sont contraints à adopter. Etant un groupe de personne en âge avancé, pour elles leur mode de vie est déterminé, on dirait avant même qu'elles entrent là-bas : le temps de se réveiller, le temps de prier, le temps de manger ... ; et tout se fait finalement à l'intérieur de l'institution. Ce qui est totalement contraire du mode de vie des retraites à domicile.

Discutons encore le point concernant la conception de ce mode de vie premièrement par les personnes âgées vivant en maison de retraite ou à domicile et ensuite par toute personne ayant servi d'informatrice dans notre travail. Dans bien des cas, les personnes âgées vivant en institution de retraite se voient enfermées ; et ne considèrent que seule la maladie peut leur offrir une permission de sortir et voir ce qui se passe à l'extérieur de l'institution. Mais notre constat est que cela reste toujours possible quand l'institution n'est pas dotée d'une structure médicale.

<sup>77</sup> MARTINE, D., op. cit, p.130

Au cas contraire l'enferment serait définitif. Elles considèrent que pour elles, l'entrée en maison de retraite constitue, comme il est écrit dans l'ANESM : « *l'entrée dans la fin de vie* »<sup>78</sup>

Dans son étude Pascale Beloni considère que « *Par ailleurs, l'institution pour personnes âgées peut être assimilée à un espace impersonnel* »<sup>79</sup> et notre étude a révélé que toutes les personnes âgées qui sont en maison de retraite, y ont été placées non pas parce qu'elles le veulent mais elles ont été amenées pour des raisons diverses que ceux qui les ont amenées ont jugé fondées.

Malgré la situation dans laquelle se trouvait cette personne et à laquelle le placement en institution de retraite pourrait être une solution, ce n'est pas la personne âgée elle-même qui a choisi d'être placée là. D'après Billé : « *Cela fait du « placement » (...) un équivalent de mort, mort sociale s'entend, qui ne tardera pas à se traduire en mort réelle.* »<sup>80</sup>

Cette conception de ce mode de vie par les personnes âgées en maison de retraite ou même par d'autres personnes ; où le fait d'être placé dans un endroit où on n'attend que la mort nous fait penser que c'est à cause que le retraité placé dans cet endroit voit soudainement une rupture avec sa famille. La relation de la personne âgée à sa famille pourrait être considéré Selon Isabelle comme « *le cordon ombilical unissant le sujet (âgé) à ses racines. La descendance est l'instrument de la continuité de soi et de sa propre immortalité, malgré la mort* ». <sup>81</sup> Alors, avec cette rupture, le retraité vivant en maison de retraite se voit extirper du monde des vivants et ne se voit que déjà mort bien qu'il a encore en lui le souffle de la vie. Cette rupture entraîne le sentiment d'inexistence qu'il croyait s'être protégée en se rendant immortelle à travers sa descendance.

Concernant les personnes âgées vivant à domicile, leur mode de vie est très proche de celui qu'elles avaient avant la retraite. Leur mode de vie est individuel. Bien qu'elles dépendent d'ailleurs comme celles vivant en maison de retraite, notre étude nous a fait constater que cette dépendance ne les contraint pas à adopter un mode de vie imposé totalement par les autres. Elles ont des opportunités de proposer aux leurs ce qu'elles veulent : manger, faire des visites et des promenades, inviter ceux qu'elles souhaitent voir, proposer quoi faire avec leur

<sup>78</sup> ANESM ; *Accompagne la fin de vie des personnes âgées en EHPAD* ; Recommandation de bonnes pratiques professionnelles 2017 P40

<sup>79</sup> PASCALE, B. Op cit p85

<sup>80</sup> MICHEL, B. in *Analyse documentaire relative à l'accueil et au projet personnalisé en EHPD*, Anesm, 2011 p18

<sup>81</sup> ISABELLE, D. Op cit P8

bien... Selon Jean Montovani et al : « *Le comportement relationnel de la vieille personne se situe souvent dans la continuité de relations antérieures d'autorité. Certaines personnes sont définies par leurs proches comme ayant toujours été très autonomes, sinon autoritaires et continuent de se montrer sous ce jour alors qu'elles demandent maintenant à être prises en charge.* »<sup>82</sup>

Nous avons aussi posé une autre hypothèse comme « *Les personnes âgées n'entrent pas dans une institution de retraite par leur gré, si elles avaient l'opportunité de choisir ; elles se choisiraient de rester à domicile.* » Les résultats de notre enquête nous ont montré que les retraités ne choisissent pas d'entrer en institution de retraite par leur gré. Selon ce qu'ils disent eux même, ils considèrent l'institution de retraite comme l'enfer et le domicile comme le paradis. Alors il serait difficile de se choisir vivre dans l'enfer alors qu'il y a le paradis.

Selon Yves Agid « *Pour toutes ces raisons, il serait nécessaire de penser un plan pour le répit et le soutien pour les aidants afin de rendre possible et supportable la poursuite de la tendance à la désinstitutionnalisation au profit du maintien à domicile.* »<sup>83</sup>

L'institutionnalisation rend le vieillissement un aspect non naturel. On dirait que les personnes âgées qui sont envoyées là, où ils se retrouvent en groupe des personnes en même situation, sont en train d'être sanctionnées par leur vieillesse.

Au lieu de l'institutionnalisation, il serait mieux de chercher une façon de fournir aux personnes âgées un soutien à domicile. Selon Pascale Beloni : « *Ce soutien à domicile avait une finalité éthique pour permettre aux sujets âgés de garder leur place dans la société, de continuer à se socialiser.* »<sup>84</sup>

---

<sup>82</sup> MONTOVANI, J.& al. *Etude sociologique sur les conditions d'entrer en institution des personnes âgées et les limites du maintien à domicile*, collectif de recherche, n°83, 2008 p45

<sup>83</sup> AGID Y. & al, op cit p20

<sup>84</sup> PASCALE B. op cit p35

Les résultats de notre étude ont bel et bien montré que, que ce soient les retraités en institution de retraite ou à domiciles, et même le personnel de l'institution et la famille des personnes âgées vivant à domicile, leur choix serait que la personne âgée reste à domicile. Jean Maisondieu l'affirme aussi en disant: « *La grande majorité des personnes choisit de rester à domicile et l'on n'a jamais entendu un vieux dire '' c'est chouette'', l'année prochaine j'entre en maison de retraite.* »<sup>85</sup>

Les retraités et même ceux qui les prennent en charge accordent une importance capitale au domicile d'où une fois que chacun aurait l'opportunité de choisir, il se choisirait de rester à son domicile.

---

<sup>85</sup> MAISONDIEU, J. in MICHEL, B. op cit p 5

## CONCLUSION GENERALE

Le présent travail de recherche porte sur la prise en charge en maison de retraite versus la retraite à domicile. C'est un sujet dont le choix a été guidé par l'existence d'un nouveau système de prise en charge des personnes âgées qui diffère de celui traditionnel.

L'objectif de ce travail est d'étudier les modes de vie des retraités dans leurs milieux et voir si ces derniers permettent de mieux vivre le vieillissement. Il s'agit aussi de comprendre comment ces modes de vies sont conçus par les retraités surtout mais aussi par d'autres personnes ayant participé dans notre enquête. Nous avons aussi entrepris cette étude pour savoir l'endroit que le retraité une fois qu'il aurait l'opportunité de choisir, qu'il se choisirait à vivre durant sa période de retraite, autrement-dit un lieu permettant de mieux vivre vieillissement. Nous sommes parti d'une hypothèse générale que nous avons cherché à vérifier par trois hypothèses opérationnelles :

La première hypothèse est relative aux modes de vie des retraités selon leur milieu de vie. Il s'agissait que l'institution de retraite favorise un mode de vie qui ne permettrait pas aux retraités de mieux vivre leur vieillissement que le domicile.

La deuxième hypothèse se rapporte à la conception de ces modes de vie par les retraités eux même dans leur milieu de vie et par ceux qui les prennent en charge.

La troisième hypothèse est liée au choix du milieu permettant de mieux vivre le vieillissement. Si chaque retraité aurait l'opportunité de faire le choix du milieu, il se choisirait le domicile.

Partant des principales questions de départ, nous avons cherché à vérifier nos hypothèses. Les entretiens et les observations que nous avons faits nous ont aidés à comprendre les modes de vies des retraités dans les deux milieux et comment ces modes de vie sont conçus. Nous avons pu découvrir que le domicile est l'endroit permettant de mieux vivre le vieillissement.

Ce travail est composé de quatre chapitres après l'introduction générale et se termine par une conclusion générale. Le premier chapitre est en rapport avec l'objet, problématique, les objectifs et les hypothèses de recherche. Le deuxième chapitre est en rapport avec le cadre théorique. Il conceptualise les mots clés de notre étude. Il parle aussi du vieillissement et les institutions de retraite pour les personnes âgées.

Le troisième chapitre est consacré à la méthodologie qui reprend comment nous avons procédé pour avoir le terrain jusqu'à la récolte des données sur ce terrain. Il est également en rapport avec les relations que nous avons entretenues avec les informateurs.

Le quatrième et dernier chapitre est en rapport avec les résultats du terrain et leur discussion. Il traite les modes de vie des retraités en maison de retraite et à domicile, la conception de ces modes de vie par les enquêtés surtout les retraités et aboutit à une comparaison qui tend à dégager le milieu favorisant un bon vieillissement.

Notre étude apporte les résultats suivants : par rapport aux modes de vie des retraités le constat est que ceux qui sont en maison de retraite vivent dans un milieu clos où même les sorties ne sont pas autorisées. Ils vivent presque dans l'absence des relations sociales et environnementales. Les retraités à domicile vivent dans un milieu ouvert, ils gardent des relations avec leur environnement social et physique. En institution de retraite tout est généralisé, tous les retraités qui y vivent ont un même mode de vie. A domicile chaque retraité a un mode de vie propre à lui.

En ce qui est de la conception de ces modes de vie, le constat est que le mode de vie à l'institution est conçu comme un mode de vie ayant le projet de fin de vie c'est-à-dire le projet d'attendre la mort. Le mode de vie à domicile est conçu comme un mode de vie ayant le projet de vie c'est-à-dire de projet pour l'avenir.

Quant aux milieux permettant de mieux vivre le vieillissement notre étude a montré que c'est le domicile qui permet autrement-dit à bien vieillir. Dans notre étude le chez soi et le chez le sien avait été pris ensemble comme étant au domicile mais les résultats nous ont montré que le domicile « le chez soi » serait le milieu par excellence permettant de mieux vivre le vieillissement.

Pour approfondir quelques aspects non abordés dans notre travail, nous invitons les chercheurs ultérieurs de développer davantage le point concernant l'étude des modes et de milieu de vie des retraités permettant de mieux vivre le vieillissement.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Les ouvrages

1. ALAIN, B & ANNE, G. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris, Nathan 1992
2. DE OLIVEIRA, C. *Qu'est-ce que « Bien vieillir » ? Médecine de soi et prévention du vieillissement*, « les cahiers du centre Georges Canguilhem » PUF 2010 consulté le 25 Novembre 2021 à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-centre-georges-canguilhem-2010-1-page-177.htm>.
3. COPANS, J. *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*. Paris, Armand Colin, 2019
4. LE BRETON, D. *Anthropologie du corps et modernité*. Quadrigène 5<sup>ème</sup> édition, PUF, 2008
5. DE LANDSHEERE, G. *Introduction à la recherche en éducation*. Armand colin, Paris, 1982
6. STRAUSS-KAHN, D. *Cycles de la vie et générations*, Paris, economica, 1985.
7. GUY, F. *Les personnes âgées dans les mires des chercheurs. Profil de la recherche subventionnée au Québec 1999* consulté le 11 Juin 2021 à l'adresse <https://publication.msss.gouv.qc.ca/msss/fichers/1999/99-728-01.pdf>
8. BOUR, H. *Le troisième âge : Prospective de la vie*. Paris PUF 1969
9. AMYOT, J & al. *Prévenir et lutter contre la maltraitance des personnes âgées*, Paris, Dunod. 2015 Consulté le 18 Février 2022 à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe201-2-page-219.htm>
10. KÜNZLI, J. & al, *Normes à respecter en matière de droits humains lors d'un placement non volontaire en maison de retraite ou en EMS. Avis de droit illustré par le cas de personnes atteintes de démence sénile*, Berne 201
11. LUC VAN, C. & QUIVY, R. *Manuel de la recherche en sciences sociales*. Paris Dunod, 1995
12. LUC VAN, C. & QUIVY, R. *Manuel de la recherche en sciences sociales*. Paris Dunod 4<sup>ème</sup> édition 2011
13. LORIAUX, M. & al. *Populations âgées et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissements*. Actes du colloque chaire Quételet, Louvain-la-Neuve, éditions Ciaco, 1986
14. MONTOVANI, J. & al. *Etude sociologique sur les conditions d'entrer en institution des personnes âgées et les limites du maintien à domicile*. Collectif de recherche no 83, 2008

15. AGID, Y. & al. *Enjeux éthique du vieillissement. Quels sens à la concentration des personnes âgées entre elles ? Quel levier pour une société inclusive pour les personnes âgées ?* Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. Paris, 2018. Consulté le 17 Septembre 2020 à l'adresse [www.ccne-ethique.fr/files](http://www.ccne-ethique.fr/files)

## II. Les articles

1. ANDREANI, J. & CONCHON, F. *Méthode d'analyse et d'interprétation des études qualitatives : Etat de l'art en marketing*. ESCP-EAP, 2014 Pages 1-2
2. CARADEC, V. « *L'expérience sociale du vieillissement* », *idées économiques et sociales*. 2009/3(N°157), pages 38 à 45 Consulté le 11 Juin 2021 à l'adresse [https://i-care-centres-sociaux.fr/files/201/09/l'expérience sociale du vieillissement pdf](https://i-care-centres-sociaux.fr/files/201/09/l%27exp%C3%A9rience%20sociale%20du%20vieillesse.pdf)
3. GUILLEMARD, A. *Le décret du social. Formation et crise des politiques de la vieillesse*. Paris, PUF, 1986 Cité par JONATHAN, S. *Approches sociologique des seniors. Administration de la santé publique, de l'action sociale et culturelle*. Province de Namur. Consulté le 21 Avril 2021 à l'adresse <https://province.namur.be/fichiers/20170>
4. ISABELLE, D. *L'entrée en établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes*. *Gérontologie et société* 2005/1 (vol. 28/N° 112) pages 73 à 92 consulté le 7 Octobre 2022 à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2005-1-page-73.htm>
5. JONATHAN, S. *Approches sociologique des seniors. Administration de la santé publique, de l'action sociale et culturelle*. Province de Namur 2012. Consulté le 21 Avril 2021 à l'adresse le 21 Avril 2021 à l'adresse <https://province.namur.be/fichiers/20170>
6. LORRAINE, S. *Comment peut-on construire un échantillon scientifiquement valide ?* Université de Québec en Outaouais Pages 99 à 110, 2007 consulté le 2 Juin à l'adresse <https://www.recherche-qualitative.qc.ca/document/files/revue/hors-serie-v5/savoie-zacj-pdf>.
7. MARYSE, H. *Les EHPAD, lieu de vie, lieu de mort*. *Le journal des psychologues* 2011/ n° 287 pages 31 à 34 Consulté le 1 Septembre 2022 à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-des-psychologues-2011-4-pages-31.htm>

8. MARTINE, D. *Entrée en institution et parole des vieux*. Fondation nationale de gérontologie/ Gérontologie et société 2005/ vol. 28/no 112/ pages 123 à 139 consulté le 5 Octobre 2022 à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2005e1-page-123htm>
9. MICHELLE, B. *L'entrée en institution : dernière mise en demeure ?* Fondation nationale de gérontologie | <<gérontologie et société >> 2005/1 vol 28 No 112 Pages 3 à 72 Consulté le 13 Octobre 2022 à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2005-1-page-3-htm>.
10. PHILIPPE, G. *De l'enfance à la vieillesse : la dépendance une qualité humaine*. Reliance no21, 2006 consulté le 20 Septembre 2022 à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-reliance-200-3-page-49htm>
11. TAMEKEM NGOUTSOP, M. *Les structures et les associations de soutien aux personnes âgées au Cameroun : Enjeux et défis* 2011 consulté à l'adresse <https://archives.cepéd.org/meknes/spipefd3.html?article76> le 23 Février 2023

### III. Thèses et mémoires

1. CARADEC, V. *Les transitions biographiques, étapes du vieillissement*. 1998 cité par Pascale, B. *Des représentations sociales de la vieillesse aux expériences vécues : Impact sur l'accompagnement dans les structures d'hébergement pour les personnes âgées*. Université de Limoge, Médecine humaine et pathologie, 2019. Consulté le 17 septembre 2020 à l'adresse <https://theses.hal.science/tel-02416460>
2. CATHERINE, C. « le parent dément » et l'accompagnement thérapeutique de son aidant naturel. *Cahier critique de thérapie familiale et de pratique de réseaux*. Cité par PIU, I. « *Quand l'enfant devient parent de son propre parent*. » *De la prise en charge au domicile à l'entrée en EHPAD*. Institut de formation de soins infirmiers de Savoie ; Travail de fin d'étude 2014. Consulté le 17 Juillet 2020 à l'adresse <https://www.infirmiers.com>admission-et-cursus-en-ifs>
3. DUBOIS, C. *vivre en maison de retraite : quel rapport à l'espace ? L'exemple d'un établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes en milieu rural situé à Oeuilly dans le département de Marne (51)*. Géographie. 2013. Dumas-0122347 P17 consulté le 17 Février 2022 à l'adresse <https://dumas.ccsd.fr/dumas-0122347>

4. COULON, A. *Ecole de Chicago*. Paris, PUF, Que sais-je, 1992 cité par NSENGIYUMVA, A. *Espace public urbain comme lieu de survie : Les timbayi de Bujumbura*. Thèse, UCL, 2010
5. NTAHORWAMIYE. F. *De l'effectivité du droit à la santé au Burundi : Cas des personnes âgées*. UB, Chaire UNESCO, Bujumbura 2017.
6. PASCALE, B. *Des représentations sociales de la vieillesse aux expériences vécues : Impact sur l'accompagnement dans les structures d'hébergement pour les personnes âgées*. Université de Limoge, Médecine humaine et pathologie, 2019. Consulté le 17 septembre 2020 à l'adresse <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02416460>
7. PIU, I. « *Quand l'enfant devient parent de son propre parent*. » *De la prise en charge au domicile à l'entrée en EHPAD*. Institut de formation de soins infirmiers de Savoie ; Travail de fin d'étude 2014. Consulté le 17 Juillet 2020 à l'adresse <https://www.infirmiers.com>admission-et-cursus-en-ifs>
8. BOUHDIBA, S. *Vieillesse et représentation de la maison de retraite en Afrique du Nord : Le cas de la Tunisie*. Université de Tunis. Consulté le 23 Février 2023 à l'adresse <http://uaps2019.popconf.org/uploads/190070>

#### IV. Les sites internet

1. <https://fr.wikipedia.org>wiki>province> de bujumbura consulté le 9 janvier 2023
2. <https://www.larousse.fr/dictionnaire /francais/retraite/8933> consulté le 25 Mai 2021
3. <https://www.capretraite.fr/choisir-une-maison-de-retraite/types-de-maison/accueil-des-personnes-agees-tour-d-horizon> Consulté le 14 Décembre 2021
4. <https://wikipedia.org/wiki/sociologiedelavieillesse-et-du-vieillissement> consulté le 15 mai 2021
5. <https://books.openedition.org/pur/24291?lang=Fr> consulté le 1 Aout 2022  
<https://fluxdeconnaissances.com/information/page/read/14758-quels-sont-les-différents-modes-de-vie>
6. [iwacu-burundi.org/journee-mondiale-de-la-population-de-la-population-&rlz](http://iwacu-burundi.org/journee-mondiale-de-la-population-de-la-population-&rlz) consulté le 9 janvier 2023
7. [universalis.fr/atlas/afrique/burundi](http://universalis.fr/atlas/afrique/burundi) consulté le 9 janvier 2023

**V. Autres documents**

1. ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) Accompagner la fin de vie des personnes âgées en EHPAD ; recommandation de bonnes pratiques professionnelles. Stade de France, Immeuble Green Corner 2017 consulté le 15 Février 2022 à l'adresse [www.anesm.sante.gouv.fr](http://www.anesm.sante.gouv.fr)
2. *Le vieillissement humain*. Université médicale virtuelle francophone. Support du cours (version PDF) 2008-2009 consulté le 21 septembre 2020 à l'adresse [campus.cerimes.fr/geriatri/enseignement/geriatrie1/site/html/cour/pdf](http://campus.cerimes.fr/geriatri/enseignement/geriatrie1/site/html/cour/pdf).
3. Loi N°1/11 du 24 Novembre 2020 portant révision du décret-loi N° 1/037 du 7 Juillet 1993 portant révision du code du travail du Burundi
4. Loi No 1/33 du 28 Novembre 2014 portant révision de la loi N° 1/02 du 25 Janvier 2010 portant organisation de l'administration communale.

# ANNEXES

Je m'appelle NIYONIZEYE Julienne, étudiante de l'Université du Burundi dans la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, option de SOCIO-ANTHROPOLOGIE, classe de MASTER2. Je suis à la recherche des données pour la rédaction d'un travail de fin d'étude. Ce travail sera présenté, pour l'obtention d'un diplôme de master.

Le sujet que je vais traiter a comme titre : « *La prise en charge en maison de retraite versus la retraite à domicile* »

Je vous ai ciblé sur base des critères relatifs à notre travail et les caractéristiques particulières que vous remplissez. Soyez rassuré que l'anonymat vous est garanti lors de la publication des résultats de ce travail de recherche.

## **I. GUIDE D'ENTRETIEN CONCERNANT LES RETRAITES EN MAISON DE RETRAITE**

### **1. Identification**

\*- Quelle est votre âge ou votre date de naissance ?

-Etes-vous marié(é) ?

-avez-vous eu des enfants ? (Combien d'enfants ? Ils sont de quel sexe ?)

-Vous rappelez-vous de leurs noms ? Comment s'appellent-ils ?

-Souvenez-vous de leurs dates de naissance ? Quel âge ont-ils ?

-Quelles sont leurs fonctions ?

\*- avez –vous aussi des petits-enfants ? (Combien de petits-enfants ? Ils sont de quel sexe ?)

- Vous rappelez-vous de leurs noms ? Comment s'appellent-ils ?

- Souvenez-vous de leurs dates de naissance ? Quel âge ont-ils ?

- Quelles sont leurs fonctions ?

\*- Quelle était votre profession avant la retraite ? Quelle était celle de votre conjoint ?

2. Comment êtes-vous venu habiter ici dans cette maison de retraite ?

3. Est-ce que vos enfants ou vos petits-enfants viennent vous voir souvent ? Qui s'occupent de vous plus particulièrement ?

4. Depuis combien de temps habitez-vous ici ?

5. Par qui avez-vous appris l'existence de cette maison pour les retraités ?

6. comment s'est passé votre entrée ici ?

7. Avez-vous discuté d'entrer ici avec votre famille ? Avec qui plus précisément ?

8. Où habitiez-vous avant de venir dans cette maison de retraite ?

9. Vous êtes ici dans une maison de retraite ; comment vous sentez-vous ?

10. Quel est votre mode de vie ici à l'institution de retraite ?

11. Est-il différent de celui que vous meniez quand vous étiez encore chez vous ? Comment ?

12. Quelles sont les activités qui vous occupent quotidiennement ici dans cette institution ?

13. Vous aviez votre propre domicile avant de venir ici, maintenant qu'est-ce que vous regrettez ? et Qu'est-ce qui vous plaît

14. Comment avez-vous vécu la transition entre les deux lieux de vie (domicile et Maison de retraite) ? Qu'est-ce qui a facilité cette transition ?
15. Vous arrive-il que vous allez rendre visite aux vôtres ? (Enfants, petits-enfants, frères, amis, etc.
16. Lorsque dans votre famille il y a une fête qui est organisée ; trouvez-vous des occasions d'y participer ? Quand vous y participez, y trouvez-vous des rôles à jouer qui vous sont réservés ? Lesquelles par exemples ?
17. Qu'est-ce qu'être ici dans cette institution signifie pour vous ?
- 18.- Vous êtes né, vous avez traversé différentes étapes de la vie dès l'enfance, maintenant vous êtes à la vieillesse. Comment accueillez-vous cette étape de la vie ?
  - Quels sont les projets que vous avez pour votre avenir ?
19. Quand est-ce que vous comptez quitter cette institution ?
20. Si on vous laissait le choix, entre la maison de retraite et à domicile quel est l'endroit qui vous plairait le plus à habiter durant votre retraite ? Pourquoi ?
21. Entre une maison de retraite et à domicile lequel de ces deux endroits serait favorable pour mieux vivre cette période de retraite ? Pourquoi ?

## **II. GUIDE D'ENTRETIEN CONCERNANT LES RETRAITES A DOMICILE**

### **1. Identification**

- Quelle est votre âge ou votre date de naissance ?
  - Etes-vous marié(é) ?
  - Avez-vous eu des enfants ? (Combien d'enfants ? Ils sont de quel sexe ?)
  - Vous rappelez-vous de leurs noms ? Comment s'appellent-ils ?
  - Souvenez-vous de leurs dates de naissance ? Quel âge ont-ils ?
  - Quelles sont leurs fonctions ?)
  - avez –vous aussi des petits-enfants ? (Combien d'enfants ? Ils sont de quel sexe ?) -Vous rappelez-vous de leurs noms ? Comment s'appellent-ils ?
  - Souvenez-vous de leurs dates de naissance ? Quel âge ont-ils ?
  - Quelles sont leurs fonctions ?)
  - Quelle était votre profession avant la retraite ? Quelle était celle de votre conjoint ?
2. Ici à domicile, vous êtes avec qui ?
3. Cette domicile était la vôtre même avant la retraite ? (Une fois qu'il y a eu changement de domicile, expliquez ce changement et comment vous avez vécu la transition).
- Qu'est-ce que ce nouveau domicile représente pour vous ? (Une fois qu'il y aurait eu changement de domicile)
4. Est-ce que vos enfants ou vos petits-enfants viennent vous voir souvent ? Qui s'occupent de vous plus particulièrement ?
5. Quel est votre mode de vie ?
6. Quelles sont les activités qui vous occupent quotidiennement ici à la maison ?
7. Vous arrive-il que vous faites des promenades et des visites aux vôtres ? (Enfants, petits-enfants, frères, amis etc.). Comment cela se passe-t-il ?
8. Lorsque votre famille ou votre entourage organise des fêtes ; y êtes-vous invité ? Quand vous y participez, y trouvez-vous des rôles qui vous sont réservés ?

9. Il existe des institutions pour les personnes âgées où ces derniers sont pris en charge par des tierces personnes ; leurs familles ne viennent que pour des simples visites. Quelle serait votre réaction une fois que votre famille vous envoie vivre dans ces institutions ?
10. Comment vous représentez-vous de la situation de vos pairs qui sont logés maintenant dans une maison de retraite ?
11. Quels sont les projets que vous avez qui vous seront utiles dans l'avenir ?
12. Vous êtes né, vous avez traversé différentes étapes de la vie dès l'enfance, maintenant vous êtes à la vieillesse. Comment accueillez-vous cette étape de la vie ?
13. Quand vous voyez une famille qui prend son vieillard et l'envoie dans une maison de retraite ; quelle est la signification que vous donnez à ce geste ?

### **III. GUIDE D'ENTRETIEN CONCERNANT LE PERSONNEL DE L'INSTITUTION DE RETRAITE**

#### **1. Identification**

- Quelle est votre fonction dans cette institution ? (Qui êtes –vous... ?)
- Depuis combien de temps que vous exercez cette fonction ?
- 2. Quels sont les soins offerts aux personnes âgées hébergées ici à l'institution ?
- 3. Y aurait-il des difficultés que vous éprouvez face à la prise en charge des personnes âgées ?  
Lesquels ?
- 4. Avez-vous une grande demande des familles qui veulent faire entrer leur vieillard ici dans cette maison de retraite ?
- 5. Comme il y a des demandes d'entrée y'aurait-il aussi celles des sorties ?
- 6. Quelle est la capacité d'accueil de votre établissement ?
- 7. A votre avis, pourquoi ces personnes sont-elles amenées ici ?
- 8. Est-ce que tout vieillard qui est amené ici doit être accueilli ? Comment ça se passe ?
- 9. Est-il permis que les personnes âgées hébergées ici aillent circuler à l'extérieur de l'institution ? (Comment/pourquoi)
- 10. Comment vous représentez-vous les personnes âgées amenées en maison de retraite et celles à domicile
- 11. Comment est-ce que vous considérez une maison de retraite pour les personnes âgées ?  
Est-ce un milieu ayant un projet de vie ou un milieu de fin de vie pour ces personnes ?  
(Expliquez-vous.)
- 12. Quels conseils donneriez-vous aux familles des personnes âgées par rapport au choix de l'endroit permettant à ces vieillards de mieux vivre leur vieillissement ?

#### **IV.GUIDE D'ENTRETIEN CONCERNANT LES FAMILLES AYANT LES PERSONNES AGEES EN MAISON DE RETRAITE**

##### **1. Identification**

- Quelle est la relation familiale que vous avez avec la personne âgée en maison de retraite ?
- Vous êtes combien dans votre famille ayant cette relation avec elle ?
- 2. Pourquoi vous avez décidé d'amener votre père/mère ; Grand-père/grand-mère ; etc. dans cette maison de retraite ?
- 3. Votre parent a pris part dans la prise de décision par rapport à son entrée dans cette maison de retraite ?
- 4. Qu'est-ce qui vous a montré qu'il est temps de placer votre vieillard dans une maison de retraite ?
- 5. IL ne vous demande pas de lui faire retourner à la maison ?
- 6. Il fait combien de temps ici à l'institution ? Quels sont les changements que vous auriez déjà remarqués ?
- 7. Votre vieillard n'est plus à la maison ; comment vous vivez son absence ? Qu'est-ce qui était dérangeant quand il était encore à la maison et qui ne vous dérange plus ?
- 8. Quand est-ce que vous compte venir le/la faire retourner à la maison ?
- 9. Quelle est la signification d'une maison de retraite ou d'un domicile pour vous ? Qu'en est-il pour la personne âgée qui est placée dans une maison de retraite ou qui est gardée à domicile.
- 10. Une fois que ça serait vous qui êtes dans ces conditions de retraites ou de vieillissement, parmi une maison de retraite ou à domicile quel est l'endroit qui vous conviendrait le plus pour mieux vivre cette dernière étape de votre vie ?

## **V. GUIDE D'ENTRETIEN CONCERNANT LES FAMILLES AYANT LES PERSONNES AGEES A DOMICILE**

### **1. Identification**

- Quelle est la relation familiale que vous avez avec la personne âgée ?
- Vous êtes combien dans votre famille ayant cette relation avec elle ?
- 2. Comment occupez-vous de votre vieillard ? Est –ce que ce n'est pas un travail fatigant ?
- 3. Ce domicile dans lequel il habite c'est le sien ou c'est chez les siens ?
- Comment vous organisez-vous pour vous occuper pleinement de lui ?
- Pourquoi vous avez préféré l'amener chez vous et ne pas le laisser chez lui ?
- 4. Il existe des maisons de retraite pour les personnes âgées ; pourquoi avez-vous préféré garder votre vieillard à domicile et ne pas l'envoyer dans une institution ?
- 5. Certainement que vous organisez des fêtes dans votre famille, y'aurait-il une place réservée à votre vieillard dans ces fêtes ?
- 6. Votre vieillard est libre dans la prise de décision de ce qu'il peut faire ou vous décidez à sa place ?
- 7. Quelle est la représentation que vous avez des vieillards placés dans des maisons de retraite ?
- Comment aussi vous considérez les familles de ces vieillards en maison de retraite ?
- 8. Quant à vous, une maison de retraite est-elle un endroit ayant un projet de vie pour les personnes âgées ou un endroit de fin de vie pour ces dernières ?
- 9. Quelle est la signification d'une maison de retraite ou d'un domicile pour vous ? Qu'en est-il pour la personne âgée qui est placée dans une maison de retraite ou qui est gardée à domicile.
- 10. Une fois que ça serait vous qui êtes dans ces conditions de retraites ou de vieillissement, parmi une maison de retraite ou à domicile quel est l'endroit qui vous conviendrait le plus pour mieux vivre cette dernière étape de votre vie ?